



6

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Corsier*

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

DÉCLARE

que le présent registre renferme *deux cents pages*

Lausanne, le *22* janvier *1923*

Pour le Département :

P. Le Chef du service de justice,

H. Baillif





Ce volume II fait suite à un volume précédent, dont les inscriptions ont du numéro 1 de l'année 1914 au numéro 13 de l'année 1923. - Ce que nous baptisons. Colson le vingt huit août mil neuf cent vingt trois



N^o 14
Pasteur
et
Kuzzen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pasteur Arnold
celibataire
agriculteur
originaire de Renens
domicilié à Corsier-sur-Yverdon
né à Corsier-sur-Yverdon le trois février
mil neuf cent
fils de Jules Pasteur, agriculteur
et de Bertha née Schütz, à Corsier-sur-Yverdon

2. Kuzzen Marie
celibataire
ménagère
originaire de Frutigen, Berne
domiciliée à Tuidoua, au Verniolet
née à La Croix-verte Tuidoua douze décembre
mil neuf cent un
fille de François Louis Kuzzen, agriculteur
et de Sophie née Grandchamp, à Tuidoua

Témoins : 1. Pasteur Jules, agriculteur, à Corsier
2. Kuzzen François, agriculteur, à Tuidoua

Les publications ont eu lieu à Frutigen le 12, à Corsier
à Renens et à Tuidoua le 13 août 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsier, le vingt huit août mil
neuf cent vingt trois

Pièces déposées :
Actes de naissance des
époux, promesse de
mariage, actes de pu-
blication à Frutigen, à
Corsier, à Renens et
à Tuidoua

Les époux :
Arnold Pasteur
Marie Pasteur

Les témoins :
Kuzzen François
Pasteur

L'officier de l'état civil :
A. Nyrou

Communiqué à l'état civil de
Frutigen, de Pully et de
Chézibres

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

N^o 15
 Ischi
 et
 Neyroud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ischi Ernest Jules
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Rumisberg (Bienne)
 domicile à Aclens
 né à Aclens le huit avril
 mil huit cent nonante six

fils de Jules Henri Louis Ischi, décédé
 et de Elise Henriette Jeanne née Devillard, à Aclens

2. Neyroud Elise Cécile Louise
 célibataire
 ménagère
 originaire de Chardonne
 domiciliée à Chardonne
 née à Chardonne le vingt deux août
 mil neuf cent un

filles de Charles Louis Neyroud, agriculteur
 et de Rosalie Emma dite Ninon née Duccoud, à Chardonne

Témoins : 1. Ischi Frédéric, fromager, à La Prug
 2. Neyroud Charles, agriculteur, à Chardonne

Les publications ont eu lieu à Aclens, à Oberbipp (Rumisberg)
 et à Chardonne le 14 mars 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chardonne, le vingt huit avril mil
 neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

Certificat de publi-
 cation

Les époux :

Ernest Ischi
 Elise Ischi

Les témoins :

Frédéric Ischi
 C. Neyroud

L'officier de l'état civil :

Neyroud

Communiqué à l'état civil de
 Tuillierens et à Oberbipp

Registre des mariages A.

N^o 16
Reymond
et
Singel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond Charles Henri

celibataire

agriculteur

originaire de l'Abbaye et du Chenit

domicilié à Jonny

né à Jonny le dix huit septembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fils de Charles Henri Reymond, agriculteur, à Jonny
 et de Louise nie Brot, décédée

2. Singel Jeanne Marie

celibataire

ménagère

originaire de Lutry

domiciliée à Charonne, Brenières

née à Charonne, Brenières le vingt neuf novembre

mil huit cent quatre-vingt dix neuf

fille de Eugène Singel, décédé

et de Blaise Julie nie Deiréaz, à Charonne

Témoins :

- 1. Fausod Emile, employé, à Corsier
- 2. Held Hans, menuisier, à Corsier

Les publications ont eu lieu à Charonne, à Lutry, à Jonny et à l'Abbaye le 7 et au Sentin le 9 avril 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsier, le trois mai mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

Actes de naissance
des époux, promesse
de mariage, actes
de publications à
Charonne, à Lutry,
à Jonny, à l'Abbaye
et au Sentin

Les époux :

Ch. Reymond
M. Reymond.

Les témoins :

E. Fausod
H. Held.

L'officier de l'état civil :

A. Nyroux

Communiqué à l'état civil
de Lutry, de l'Abbaye
et du Sentin

N^o 17.
 Neyroud
 et
 Dénériaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Neyroud Charles Louis

célibataire

agriculteur

originaire de Chardonne

domicilié à Chardonne

né à Chardonne le quatre juillet

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fils de Charles Louis Neyroud, décédé

et de Elise née Neyroud, à Chardonne

2. Dénériaz Berthe Marie

célibataire

ménagère

originaire de Chardonne et de Chevres

domiciliée à Chardonne, Ferriaz

née à Chardonne le vingt août

mil neuf cent un

filles de Louis Emile Dénériaz, décédé

et de Jenny née Tôt, à Chardonne

Témoins: 1. Dénériaz Ami, agriculteur, à Chardonne

2. Duret Valentine, à Chardonne

Les publications ont eu lieu à Chardonne le 7 et à Chevres le 10 août 1923

Après avoir demandé, aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chardonne, le neuf mai mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

Promesse de mariage,
 Actes de publication à
 Chardonne et à Chevres.

Les époux :

Charles Neyroud.
 Berthe Neyroud.

Les témoins :

Ami Dénériaz
 Valentine Duret

L'officier de l'état civil :

Neyroud

Communiqué à l'état civil de
 Chevres

Registre des mariages A.

N^o 18
Barbey
et
Jost

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barbey Emile

célibataire

mécanicien

originaire de Charolonne

domicilié à Borseaux

né à Borseaux le vingt cinq mai
mil huit cent quatre vingt quatorze

fils de Jean Jost Emile Barbey, agriculteur
et de Julie Emilie née Totet, à Borseaux

2. Jost Matha

célibataire

jeune de chambre

originaire de Fribourg (Bâle)

domiciliée à Borseaux

née à Döfler le deux janvier
mil huit cent quatre vingt quatorze

fille de Jean Jost, agriculteur

et de Marianne née Hartmann, à Fribourg

Témoins : 1. Barbey Emile, agriculteur, à Borseaux
2. Barbey Edouard, agriculteur, à Borseaux

Les publications ont eu lieu à Steffisburg et à Charolonne le 26 et à Borseaux le 27 avril 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Borseaux le dix huit mai mil neuf
cent vingt trois

Pièces déposées :

Actes de naissance
des époux, promesse
de mariage, actes
de publication à Steffisburg, Charolonne
et Borseaux

Communiqué à l'état civil de
Steffisburg

Les époux :

E. Barbey
Matha Barbey

Les témoins :

Emile Barbey
Ed. Barbey

L'officier de l'état civil :

A. Dyrond

N^o 19
Genton
et
Duczel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genton Ernest
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Chardonne
 domicilié à Chardonne, Pully
 né à Chardonne le vingt trois
mil huit cent quatre-vingt seize
 fils de Jean François Genton, agriculteur
 et de Marie née Ducet, à Chardonne

2. Duczel Clara Louise
 célibataire
 ménagère
 originaire de Chardonne
 domiciliée à Chardonne, Pully
 née à Chardonne le dix sept novembre
mil huit cent quatre-vingt douze
 fille de François Louis Ducet, agriculteur, à Chardonne
 et de Lina, née Chevalley, décédée

Témoins : 1. Ducet Suzanne, à Chardonne
 2. Genton Narius, agriculteur, à Chardonne

Les publications ont eu lieu à Chardonne le 7 mai 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsier, le vingt trois
mil neuf cent

Pièces déposées :
Promesse de mariage,
acte de publication
à Chardonne.

Les époux :
Genton Ernest.
Genton Clara

Les témoins :
Ducet Suzanne
Genton Narius

L'officier de l'état civil :
A. Nyeoud

Communiqué

Registre des mariages A.

N° 20
Sigg
et
Faes

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sigg Walter
célibataire

jardinier

originaire de Schaffhouse

domicilié à Tevey

né à Kreuzlingen le huit janvier
mil neuf cent

fils de Heinrich Sigg, typographe

et de Elisabeth née Küngler, ex Kreuzlingen

2. Faes Emma Blanche
célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Schöffland (Argovie)

domiciliée à Tevey

née à Saint-Léger le vingt juin
mil huit cent quatre-vingt-seize

fille de Otto Faes, menuisier, à Tevey

et de Louise Julie née Seyroux, vicieuse

Témoins :
1. Faes Otto, menuisier, à Tevey
2. Faes Rodolphe, manoeuvre, à Tevey

Les publications ont eu lieu à Tevey le 5, à Schöffland le 6 et à Schaffhouse le 7 mai 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bortier, le trente un mai mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :
Boutiquet de publication



Communiqué à l'état civil de Schaffhouse de Tevey et de Schöffland

Les époux :
Walter Sigg
Emma Sigg

Les témoins :
Otto Faes
Rodolphe Faes

L'officier de l'état civil :
A. Seyroux

N^o 21.
Rattaly
et
Butticaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rattaly Louis Louis

célibataire

détricien

originaire de Tuidoud

domicilié à Jongny

né à Charolme le douze mois

mil huit cent quatre-vingt-seize,

fils de Charles Félix Rattaly, décédé

et de Rosalie Jenny née Chappuis, à Charolme

2. Butticaz Niny Anna

célibataire

repasseuse

originaire de Châtillard, Taud, et de Jongny

domiciliée à La Cour de Tilly

née à La Cour de Tilly le dix sept octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de Charles Emmanuel Butticaz, décédé

et de Anna née Schneebeger, à La Cour de Tilly

Témoins: 1. Nomin Frédéric, employé C.G.V. La Cour de Tilly

2. Butticaz Anna, La Cour de Tilly

Les publications ont eu lieu à Jongny le 5 au Châtillard et à La Cour de Tilly le 7 et à Tuidoud le 8 mai 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Châtillard, le sept juin mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux, promesse de mariage, actes de publication à Jongny, au Châtillard, à La Cour de Tilly et à Tuidoud.

Les époux :

Louis Rattaly
Niny Rattaly

Les témoins :

F. Nomin
Anna Butticaz

L'officier de l'état civil :

W. J. J. J.

Communiqué à l'état civil de Montreux, de La Cour de Tilly et de Charolme

N° 22

Tavernay

et
Grüber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tavernay Victor Edouard

célibataire

agriculteur

originaire de Jangny

domicilié à Corseaux

né à Jangny

le vingt cinq mars

mil huit cent quatre-vingt

fils de Emile Charles François Tavernay

et de Jeanne Susanne née Félix, décédés

2. Grüber Bertha

divorcée de Alfred Duruy depuis le 3 septembre 1919

mariage

originaire de Cronay

domiciliée à Lausanne

née à Natten

le neuf janvier

mil huit cent quatre-vingt quinze

fille de Friedrich Grüber, décédé

et de Elisabeth née Berger, à Natten

Témoins :

1. Parisod Emile, employé, à Cortin

2. Guendet Georges, peintre, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Jangny et à Corseaux le
15, à Lausanne et à Cronay le 16 mai 1923Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Cortin, le seize juin mil neuf
cent vingt trois

Pièces déposées :

Actes de naissance,
des époux, acte de di-
voce de l'épouse, acte
de mariage de l'épouse,
promesse de mariage,
actes de publication à
Jangny, à Corseaux,
à Lausanne et à
Cronay.Communiqué à l'état civil
de Dornetoy et de
Lausanne.

Les époux :

Victor Tavernay
Bertha Tavernay

Les témoins :

E. Parisod
G. Guendet

L'officier de l'état civil :

A. Nyroux

N^o 23
 Delay
 et
 Benninger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delay Fritz Henri
 célibataire

manoeuvre

originaire de Provence (Toulon)

domicile à Coisevaux

né à Coisevaux le trente novembre

mil huit cent septante neuf

fils de Henri Louis Delay

et de Louise Léonore Follaton, décédée

2. Benninger Anna Louise

divorcée de Jules Lienthard, dès le 4 juillet 1911

couturière

originaire de Holziken (Argovie)

domiciliée à Lausanne

née à Lausanne le vingt deux septembre

mil huit cent quatre vingt

filles de Pierre Frédéric Benninger

et de Marie Thérèse Monnerat, décédée

Témoins: 1. Desponds Edouard, sans profession, à Buisser

2. Saugron Marie, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Provence, à Coisevaux, à Holziken et à Lausanne le 4 juillet 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Coisevaux, le vingt huit juillet mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux, acte de mariage de l'épouse, acte de divorce de l'épouse, promesse de mariage, actes de publication à Provence, à Coisevaux, à Holziken et à Lausanne.

Communiqué à l'état civil de Provence, de Holziken et de Lausanne.

Les époux :

Delay Fritz
 Anna Delay

Les témoins :

Edouard Desponds
 Marie Saugron

L'officier de l'état civil :

Edouard Desponds

N^o 24
Cochard
et
Monney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cochard François Léonard

célibataire

manœuvre

originaire de St. Martin (Fribourg)

domicilié à Corbeaux

né à St. Martin le treize décembre

mil huit cent quatre vingt neuf

fils de Jean Cochard, mineur, à St. Martin

et de Marie née Bieillard, décédée

2. Monney Marie Louise

veuve de Monney Nicolas Philistin dit Féli-
cion dès le 3 septembre 1922, ménagère

originaire de St. Martin (Fribourg)

domiciliée à Tevey

née à Solets (Fribourg) le vingt sept juillet

mil huit cent Septante deux

filles de Jean Adolphe Fivet

et de Marie Anne Adolpheine née Fivet, décédée

Témoins: } 1. Chollet Charles, vigneron, à Corbeaux
2. Deloy Fritz, manœuvre, à Corbeaux

Les publications ont eu lieu à Corbeaux, à St. Martin
et à Tevey le 5 juillet 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corbeaux, le vingt huit juillet mil
neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

Actes de naissance,
des époux, acte de
décès du mari et
l'épouse, promesse de
mariage, actes de pu-
blication à Corbeaux,
à St. Martin et à Tevey

Les époux :

Cochard Léonard
Louise Cochard

Les témoins :

Chollet Charles
Deloy Fritz

L'officier de l'état civil :

A. Gyoud

Communiqué à l'état civil
de Tevey et de St. Mar-
tin.

N° 25
Jacquin
et
Fellay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jacquin Aventino Joseph

célibataire

serbataire

originaire de Saint Phemy Bosses (Italie)

domicilié à Chardonne Mont Pélérin

né à Rome (Italie) le dix novembre

mil huit cent quatre-vingt-seize

fils de Constantin Jacquin, à St. Phemy Bosses

et de Euphrasie née Languevelletaz, décédée

2. Fellay Julia Céline

célibataire

menagée

originaire de Bagnes (Italie)

domiciliée à Chardonne

née à Fignotay rive Bagnes le vingt-trois juillet

mil neuf cent deux

filles de Joseph Fabien Fellay, agriculteur

et de Marie Julia née Lüsien, à Chardonne

Témoins :
1. Fellay Joseph, agriculteur, à Chardonne
2. Fellay Edouard, agriculteur, à Chardonne

Les publications ont eu lieu à Chardonne le 26 et à Bagnes le 28 mai 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chardonne, le deux août mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux, acte de libération du service, certificat de célibat; promesse de mariage, autorisation du Département de Justice, certificat de capacité, actes de publications à Chardonne et à Bagnes. Communiqué à l'état civil de Bagnes et à la Chancellerie d'état.

Les époux :

Jacquin Joseph
Julia Jacquin

Les témoins :

Joseph Fellay
Edouard Fellay

L'officier de l'état civil :

A. Dyrond

N^o 26
Queretet
Bollat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Queret Emile

célibataire

agriculteur

originaire de Chardonne

domicilié à Chardonne

né à Chardonne le dix août

mil huit cent septante neuf

fils de Louis Samuel Queret, décédé

et de Françoise Louise dite Fanny née Dencioy, à Chardonne

2. Bollat Jeanne Ida

célibataire

ménagère

originaire de Bes

domiciliée à Chardonne

née à Chardonne le vingt un juin

mil huit cent quatre vingt sept

fille de Louis Alexis Bollat

et de Louise Nivy née Detaproy, décédés

Témoins :

1. Pasche Alexis, agriculteur, à Cordier

2. Parisod Emile, agent, à Cordier

Les publications ont eu lieu à Bes et à Chardonne le
3 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cordier, le vingt huit septembre mil
neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

Promesse de mariage,
actes de publications
à Bes et à Char-
donne.

Les époux :

Emile Queret.

Ida Queret.

Les témoins :

Alexis Pasche
E. Parisod

L'officier de l'état civil :

A. Nyrou

Communiqué à l'état civil
de Bes

N^o 27
 Chaudet
 et
 Pilet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chaudet Florian Aloys
 célibataire

agriculteur

originaire de Corsier

domicilié à Jongny

né à Jongny le dix huit avril
 mil neuf cent

fils de Victor Aloys Chaudet, agriculteur

et de Blanche née Delussat à Jongny

2. Pilet Marie Béatrice

célibataire

ménagère

originaire de Rossinières et de Château d'Or

domiciliée à nos Ponts de Corsier

née à Corsier le vingt sept février
 mil neuf cent deux

fille de Jules Louis Pilet, agriculteur

et de Anna née Tavernier, à Corsier

Témoins : 1. Pilet Berthe, à Corsier

2. Favisol Emile, employé, à Corsier

Les publications ont eu lieu à Corsier, à Jongny, à
 Rossinières et à Château d'Or le 13
 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsier, le six octobre mil neuf
 cent vingt trois

Pièces déposées :

Proteste de mariage,
 actes de publication
 à Corsier, à Jongny, à
 Rossinières et à Châ-
 teau d'Or.

Les époux :

Chaudet Florian
 Chaudet Marie

Les témoins :

Berthe Pilet
 et Favisol

L'officier de l'état civil :

A. Neyroud

Communiqué à l'état civil
 de Rossinières et de
 Château d'Or

No 28

Cardis

et

Mouzon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cardis Domenico Carlo Aneto

célibataire

entrepreneur

originaire de Bierno (Italie)

domicilié à Chardonne (Saud)

né à Bierno le premier avril

mil huit cent septante cinq

fils de Pietro Cardis

et de Rosa née Lori, décédée

2. Mouzon Lina Bertha

célibataire

ménageuse

originaire de Chardonne

domiciliée à Chardonne

née à Chardonne le vingt six janvier

mil huit cent quatre vingt cinq

fille de Jules François Mouzon

et de Julie née Duret, décédée

Témoins : 1. Barbey Julie, à Vevey
2. Jaccard Louisa, à Vevey

Les publications ont eu lieu à autorisée par le Département de Justice et Police suivant l'article 115 du code civil Suisse

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Soit le dix huit octobre mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux, acte de célibat, certificat de capacité matrimoniale, certificat médical au local du Département de Justice et Police.

Les époux :

D. que Cardis

Bertha Cardis

Les témoins :

Léon J. Barbey

sœur L. Jaccard

L'officier de l'état civil :

A. Grand

Communiqué à la Chancellerie d'Etat.

N^o 29
 Sasche
 et
 Visinand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sasche Louis Emile

celibataire

comptable

originaire de Feilens

domicilié à Corsaux

né à Saint Léger le vingt cinq août
 mil neuf cent

fils de Emile Sasche, agriculteur, à Corsaux

et de Blise Alice Henriette née Guet, cuisinière

2. Visinand Berthe Sophie

celibataire

ménagère

originaire de Naracorn

domiciliée à Corsaux

née à Saint Léger le vingt mai
 mil neuf cent

filles de Jules Daniel Visinand, agriculteur

et de Valentine née Pouron, à Corsaux

Témoins: 1. Burod Paul, coarste, à Corsaux

2. Demont René, vigneron, à Corsaux

Les publications ont eu lieu à Feilens, à Corsaux et à
 Naracorn le 6 octobre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsin, le vingt quatre octobre mil
 neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

Actes de naissance
 des époux, promesses
 de mariage, actes de
 publication à Feilens,
 à Corsaux et à Nara-
 corn.

Les époux :

Sasche
 & Sasche

Les témoins :

Paul Burod
 René Demont

L'officier de l'état civil :

Dyraud

Communiqué à l'état civil de
 Feilens et de Corsaux
 le 11 octobre 1923

N^o 30
 Comme
 et
 Morier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Comme Lion Oswald

celibataire

agriculteur

originaire de Puidoux

domicilié aux Monts de Corsier

né à Corsier (à Banaterelle) le vingt huit août

mil huit cent quatre vingt seize

fils de Charles Louis Frédéric Comme, agriculteur

et de Sophie Julie née Guenet, à Corsier

2. Morier Marie Elise

celibataire

ménagère

originaire de Château d'Oex

domiciliée aux Monts de Corsier

née à Château d'Oex le vingt sept septembre

mil neuf cent trois

fille de Louis Olivier Nour, agriculteur

et de Marie née Dänzer, à Corsier

Témoins :
 1. Parisod Emile, employé, à Corsier
 2. Schwendy Ami, porteur de lait, à Corsier

Les publications ont eu lieu à Château d'Oex et à Corsier
 le 13 et à Puidoux le 15 octobre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsier, le vingt six octobre mil
 neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

Actes de naissance,
 des époux, promesse
 de mariage, actes de
 publication à Château
 d'Oex, à Corsier et à
 Puidoux

Les époux :

Lion Comme
 Elise Comme

Les témoins :

Schwendy Ami
 E. Parisod

L'officier de l'état civil :

A. Zyroux

Communiqué à l'état civil de
 Château d'Oex et de
 Cherbuis

N^o 31.
Neyraud
et
Ducrot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Neyraud Constant Henri
célibataire

agriculteur

originaire de Chardonne

domicilié à Chardonne,

né à Chardonne, le vingt-neuf

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de Louis Neyraud

et de Marie Louise née Neyraud, décédée

2. Ducrot Valentine

célibataire

ménagère

originaire de Chardonne,

domiciliée à Chardonne,

née à Chardonne, le vingt-cinq décembre

mil huit cent quatre-vingt-treize

fille de Elise Marie Ducrot, à Chardonne

et de

Témoins : 1. Infanger Louis, tailleur, à Cortier

2. Caverney Emmanuel, agriculteur, à Jongny

Les publications ont eu lieu à Chardonne le 13 octobre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cortier, le deux novembre mil
neuf cent vingt trois

Pièces déposées :
Promesse de mariage,
acte de publication à
Chardonne

Les époux :
M^r Neyraud
Valentine Neyraud.

Les témoins :
Louis Infanger
Emmanuel Caverney

L'officier de l'état civil :
Neyraud

Communiqué

N^o 32
Taverny
et
Tenzallaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Taverny Emmanuel

célibataire

agriculteur

originaire de Jorigny

domicilié à Jorigny, Nacornais

né à Jorigny le douze février

mil huit cent quatre-vingt dix huit

fils de Aloys Taverny

et de Julie Blise Emma née Morel, décédée

2. Tenzallaz Marguerite Blise

célibataire

couturière

originaire de Lutry et de Epesses

domiciliée à Chardonne

née à Chardonne, Canton de Lutry le vingt quatre janvier

mil neuf cent

filles de Emile Tenzallaz, décédé

et de Jenny Caroline Françoise née Raymond, à Chardonne

Témoins: 1. Infanger Louis, tailleur, à Cortin

2. Neyroud Henri, agriculteur, à Chardonne

Les publications ont eu lieu à Jorigny, à Lutry, et à Chardonne, le 4 et à Epesses le 6 octobre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cortin, le deux novembre mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

Promesse de mariage,
actes de publication
à Jorigny, à Lutry, à
Epesses et à Chardonne

Les époux :

Emmanuel Taverny,
Marguerite Taverny.

Les témoins :

Louis Infanger
H^r Neyroud

L'officier de l'état civil :

H^r Neyroud

Communiqué à l'état civil
de Lutry et de Cully

N° 33
Volet
et
Scler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Volet Emile

célibataire

boutanger

originaire de Corseaux, Châtillens et des Chioleyes

domicilié à Corseaux

né à Corseaux le dix mai

mil huit cent quatre vingt dix neuf

fils de Jules Henri Volet, agriculteur

et de Marie Catherine née Löffel, à Corseaux

2. Scler Valérie Lydie

célibataire

rentière

originaire de Gontenschwil (Argovie)

domiciliée à Corseaux

née à La Cour de Feily le neuf novembre

mil neuf cent trois

fille de Gottlieb Jacob Scler, camionneur

et de Anna Joséphine née Chappuis, à Lausanne

Témoins :

1. Forestier Emile, vigneron, à Corseaux

2. Volet Henri, agriculteur, à Corseaux

Les publications ont eu lieu à Corseaux, à Gontenschwil le 12, à des Chioleyes et Châtillens le 13 novembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corseaux le douze décembre mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse, promesse de mariage, actes de publication à Corseaux, à Gontenschwil, des Chioleyes et Châtillens

Les époux :

Volet Emile

Volet Valérie

Les témoins :

E Forestier

H Volet

L'officier de l'état civil :

A. Joyraud

Vu, le 24 Décembre 1923

Le Doyen

M. Blam

Communiqué à l'état civil de Brun-la-Pille et de Gontenschwil

Registre des mariages A.

N° 34
Byrde
et
Grosclaude

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Byrde Charles Adolphe
veuf de Joséphine Angèle née Pilloud dès le 16 juillet 1922
menuisier
originaire de Château d'Oex
domicilié à Corsereaux (Borgne)
né à Bed le premier décembre
mil huit cent septante deux

fils de Louis Byrde, menuisier, à Vallorbe
et de Henriette Louise née Stäub, décédée

2. Grosclaude Isaline
divorcée de Liechli Alfred dès le 10 mai 1922
femme de chambre
originaire de Landiswil, Berne
domiciliée à Corsereaux
née à Fleurin le dix huit octobre
mil huit cent quatre-vingt quatre

fille de Charles Eugène Grosclaude, à Fleurin
et de Elise née Hirschy, décédée

Témoins : 1. Jausod Emile, employé, à Cortina
2. Held Jean, menuisier, à Cortina

Les publications ont eu lieu à Corsereaux le 6, à Château d'Oex le 7 et à Biglen le 8 octobre 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Cortina, le vingt neuf décembre,
mil neuf cent vingt trois.

Pièces déposées :
Actes de naissance
du époux, acte de
décès, acte de maria-
ge avec acte de divor-
ce, promesse de ma-
riage, actes de publi-
cation à Corsereaux, à
Château d'Oex et à
Biglen.
Communiqué à l'état civil
de Château d'Oex
et de Biglen.

Les époux :
Charles Byrde
Isaline Byrde
Les témoins :
J. Held
E. Jausod
L'officier de l'état civil :
A. Nyroux

Par jugement du Tribunal
du canton de Vevey du 31 mars
1927, déclaré définitif et exé-
cutif. Le 8 juin 1927, le ma-
riage insubstituté a été dis-
sout par le divorce.
Le Tribunal a prononcé le
divorce en application de
l'article 139 du Code civil suisse
désigné la défenderesse comme
épouse coupable et a fixé à l'aveu
dès le 8 juin 1927, le délai pen-
dant lequel elle ne pourra se
remarier.
- Inséré le 10 juin 1927.
L'officier de l'état civil
A. Nyroux
Communiqué au Département
de Justice et Police.

Clôture

Le numéro 34 de la
page 21 est celui de la
dernière inscription fai-
te dans l'année, mil
neuf cent vingt trois.
Les deux doubles du
registre sont conformes
ce que nous certifions.

Châumont le 3 janvier 1924
L'officier de l'état civil
A. Nyroux

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f.

N° 1

Mouron

et

Wiss

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mouron Emmanuel Victor

célibataire

agriculteur

originaire de Chardonne

domicilié à Chardonne, Mont Pèlerin

né à Chardonne le dix sept novembre

mil huit cent quatre-vingt dix-sept

fils de Charles Louis Mouron, agriculteur

et de Marie Louise née Mouron, à Chardonne

2. Wiss Hermine

célibataire

menagère

originaire de Büren Lucerne

domiciliée à Chardonne, Mont Pèlerin

née à Lobsorf le sept janvier

mil huit cent quatre-vingt seize

fille de Laver Wiss, décédé

et de Anna Maria née Nüthli, à Grimbach

Témoins :

1. Carol Constant, agriculteur, à Chardonne

2. Carolis Dominique, entrepreneur, à Chardonne

Les publications ont eu lieu à Büren et à Chardonne le 25 octobre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Büren le trois janvier mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Actes de naissance du époux, promesse de mariage, acte de publication à Büren et à Chardonne.

Les époux :

Emmanuel Mouron
Hermine Mouron

Les témoins :

Carol C
D^{me} Carolis

L'officier de l'état civil :

A. Wyss

Communiqué à l'état civil de Büren.

N^o 2
Métraiiller
et
Savoy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Métraiiller Alexis

célibataire

honnête

originaire de Randogne (Tertais)

domicilié à Charadonne, Mont Pèlerin

né à Teyers (Tertais) le douze mai

mil neuf cent deux

fil de Eugène Métraiiller, agriculteur

et de Marie née Hermond, à Charadonne

2. Savoy Laure Blanche Solange

célibataire

ménagère

originaire de Attatens (Fribourg)

domiciliée à Charadonne

née à Attatens le quatorze juillet

mil neuf cent trois

fille de Jean Bèstelin Savoy, agriculteur

et de Marie Bèsteline née Tèroud, à Attatens

Témoins: 1. Métraiiller Eugène, agriculteur, à Charadonne

2. Savoy Bèstelin, agriculteur, à Attatens

Les publications ont eu lieu à Charadonne le 31 décembre

1923, à Randogne et à Attatens le 1

janvier 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corrier, le dix sept janvier

mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Actes de naissance,
des époux, promesse
de mariage, actes
de publication à
Charadonne, à Ran-
dogne et à Attatens.

Les époux :

A. Métraiiller

S. Métraiiller

Les témoins :

Métraiiller Eugène

Savoy Bèstelin

L'officier de l'état civil :

M. Tèroud

Communiqué à l'état civil
de Attatens et de
Randogne

No 3
Curchod
et
Négroz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Curchod Louis Alexandre
célibataire

facteur
originaire de Dommarlin et de Lutry

domicilié à Corsier
né à Corsier le vingt deux mars
mil huit cent quatre vingt quatorze

fils de Auguste Curchod, décédé
et de Rosa née Buhler, à Corsier

2. Négroz Marguerite Louise
célibataire

mariée
originaire de Lutry et Epesses

domiciliée à Trey
née à Narband le vingt sept août
mil huit cent quatre vingt seize

fille de Louis Négroz
et de Marie Félicité née Morner, décédée

Témoins : 1. Curchod Alois, comptable, à Corsier
2. Curchod Victor, employé postal, à Feibourg

Les publications ont eu lieu à Trey, à Corsier, à Lutry
et à Dommarlin le 10 et à Epesses le 11
janvier 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsier le seize février mil neuf
cent vingt quatre

Pièces déposées :
Actes de naissance
des époux, promesse
de mariage, actes de
publication à Poliez-
le-Grand, à Trey, à En-
sin, à Lutry et à
Epesses. Approuvé à la
signature des époux, la radi-
cation du nom Négroz
Communiqué à l'état civil de
Poliez le Grand, de Lutry,
de Cully et de Trey.

Les époux :
L. Curchod
Mme Marguerite Négroz
Marguerite Curchod
Les témoins :
L. Curchod
V. Curchod

L'officier de l'état civil :
M. Négroz

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N° 4

Comne

et
Chaubert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Comne Albert Charles

célibataire

agriculteur

originaire de Puidoux

domicilié à Corsier, les Sports

né à Corsier le seize août

mil huit cent nonante huit

fils de Charles Clésie Comne

et de Clésie Sophie née Pilet, décédée

2. Chaubert Clarisse

célibataire

ménagère

originaire de Corsier

domiciliée à Corsier, les Sports

née à Corsier le six décembre

mil neuf cent deux

fille de Gabriel Chaubert, agriculteur

et de Marie Lina née Debéty, aux Sports de Corsier

Témoins: 1. Chaubert Gabriel, agriculteur, à Corsier

2. Chaubert Hélène, à Corsier

Les publications ont eu lieu à Corsier le 2 et à Puidoux

le 4 février 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsier, le vingt huit février mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :
Acte de naissance
de l'époux, promesse
de mariage, actes
de publication à
Corsier et à Puidoux

Les époux :
Albert Comne
Clarisse Comne

Les témoins :
Chaubert Gabriel
Hélène Chaubert

L'officier de l'état civil :
Meyraud

Par jugement du Tribunal de
district de Vevey, du 27 mars 1941
révisé le 30 avril 1941, le ma-
riage désigné ci-dessus a été dis-
sout par la divorce.

Charolonne, le 5 mai 1941
L'officier de l'état civil
Meyraud

N^o 5
 Durussel
 et
 Magnenat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Durussel Aimé Henri

célibataire

agriculteur

originaire de Neuchâtel

domicilié à Jorigny

né à Jorigny le vingt six décembre

mil huit cent quatre vingt six

fils de Jean Durussel, agriculteur

et de Elise née Parissod, à Chardonne

2. Magnenat Marguerite Berthe Elise

célibataire

ménagère

originaire de Tautin

domiciliée à Corsier, Champ de Ban

née à Buissonière La Boue du Puy le vingt sept mai

mil huit cent quatre vingt onze

fille de Alfred Edouard Magnenat, agriculteur

et de Elise Louise née Corboz, à Cortier

Témoins : 1. Parissod Emile, employé, à Cortier
 2. Held Jean, menuisier, à Cortier

Les publications ont eu lieu à Tautin le 31 janvier, à
 Cortier, à Jorigny et à Neuchâtel le 1 février
 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cortier le vingt neuf février mil
 neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Acte de naissance,
 de l'épouse, promesse
 de mariage, acte de
 publication à Tautin,
 Corsier, à Jorigny et
 à Neuchâtel

Les époux :

Aimé Durussel
 Berthe Durussel

Les témoins :

E^h Parissod
 J. Held

L'officier de l'état civil :

M. Noyon

Communiqué à l'état civil
 de Neuchâtel et de
 Tautin

N^o 6
Ducrot
et
Curchod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducrot Alois Louis
célibataire
agriculteur
originaire de Chardonne
domicilié à Chardonne, Pully,
né à Chardonne le vingt-neuf juin
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept
fils de François Louis Ducrot, agriculteur, à Chardonne
et de Lina née Chevalley, décédée

2. Curchod Jeanne Sara
célibataire
ménagère
originaire de Lutry et Dommarin
domiciliée à Chardonne
née à Chardonne le dix-neuf septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit
fille de Gustave Curchod, décédé
et de Lucie Emma née Dinizy, à Chardonne

Témoins : 1. Gentia Navius, agriculteur, à Chardonne.
2. Ducrot Suzanne, à Chardonne

Les publications ont eu lieu à Chardonne le 3, à Lutry
et à Dommarin le 4 mars 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsier, le vingt-neuf mars mil neuf
cent vingt quatre.

Pièces déposées :
Promesse de mariage,
actes de publication à
Chardonne, à Lutry et
à Dommarin.

Les époux :
Ducrot Louis
Jeanne Ducrot

Les témoins :
Et Farisod
A. Ducrot
Mo. Genton

L'officier de l'état civil :
A. Meyraud

Communiqué à l'état civil
de Lutry et de Pully le
Grand.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

No 7
Barbey
et
Garnung

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barbey Louis

célibataire

coiffeur

originaire de Chardonne

domicile à Chardonne

né à Corseaux le quatorze août

mil huit cent quatre vingt dix neuf

fils de Constant Barbey, décédé

et de Anne née Bidaud, à Chardonne

2. Garnung Maria Juliette

célibataire

sans profession

originaire française

domiciliée à Clarens, Saugy

née à Orcothon, France le dix sept mars

mil neuf cent deux

filles de Pierre Garnung, à Orcothon

et de Catherine Nadeline née Lusser, décédée

Témoins : 1. Simmen Louis, à Balin

2. Parisod Emile, employé, à Cortin

Les publications ont eu lieu à Chardonne le 13 et à Châ-
telaud-Montreux le 14 février 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cortin le vingt neuf mars mil
neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux, acte de décès, acte
de consentement, promesse
de mariage, actes de pu-
blication à Chardonne et
à Châtelard-Montreux,
certificat de capacité ma-
rimoniale, autorisation
du Département de Justice et Police.
Communiqué à l'état civil
de Châtelard et à la
Chancellerie d'état

Les époux :

Louis Barbey
Juliette Barbey

Les témoins :

Louis Simmen
et Parisod

L'officier de l'état civil :

Wysoud

N° 8
Charbonney
et
Heer

Par jugement du tribunal
du district de Lausanne, du
11 août 1930, le mariage est
annulé. Il a été introduit au
mari et la femme avant
l'expiration de trois ans à par-
tir de la date du jugement.

Chassagne, le 16 août 1934
L'Officier de l'état civil
A. Guyon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Charbonney Paul Emile
célibataire
employé de banque.
originaire de Lucens / Taud,
domicilié à Berne, Gesellschaftsstrasse 17a
né à Saint-Jur, Taud, le vingt neuf mars
mil huit cent quarante huit
fils de Charbonney Louis Jules François
et de Julie Marie Niederer, décédés

2. Heer Juliette
célibataire
sans profession
originaire de Nürstetten / Chugovie,
domiciliée à Cortier, Taud,
née à Trey, Taud, le vingt cinq août
mil neuf cent
fille de Heer Charles, armurier
et de Jenny Charlotte Marie Chollat, à Cortier

Témoins : 1. Heer Charles, armurier, à Cortier
2. Turpillat Narius, horloger, à Paris

Les publications ont eu lieu à Berne le 3, à Lucens le 4,
à Nürstetten le 5 et à Cortier le 6 mars 1934

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cortier, le onze août mil neuf
cent vingt quatre

Pièces déposées :
Certificat de publi-
cation

Les époux :
Paul Charbonney
Juliette Heer
Les témoins :
Turpillat Narius

Communiqué à l'état civil
de Berne, de Lucens
et de Nürstetten

L'officier de l'état civil :
A. Guyon

N^o 9

Volet

et

Cossy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Volet Louis

célibataire

charpentier menuisier

originaire de Châtillens et Châtillens

domicilié à Corsier

né à Corsier le treize décembre

mil huit cent quatre-vingt dix-huit

fils de Henri Volet, charpentier

et de Fanny née Pauly, à Corsier

2. Cossy Adèle Marguerite

célibataire

minagère

originaire de Saint-Saphorin, Lavaud,

domiciliée à Corsier

née à Corsier le onze janvier

mil neuf cent un

fille de Louis Henri Ferdinand Cossy, agriculteur

et de Adèle née Fischer, à Corsier

Témoins: } 1. Volet Jean, charpentier, à Corsier
2. Parisod Emile, employé, à CorsierLes publications ont eu lieu à Châtillens, à Châtillens
et à Corsier le 22 et à Saint-Saphorin le
24 mars 1924.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Corsier, le dix sept avril mil
neuf cent vingt quatre.

Pièces déposées :

Promesse de maria-
ge, actes de publica-
tion à Châtillens,
à Châtillens, à Cor-
sier et à Saint-Sa-
phorin.

Les époux:

Louis Volet
Adèle Volet

Les témoins:

Jean Volet
Et Parisod

L'officier de l'état civil:

A. Wyraud

Communiqué à l'état civil
de la Ville et de
Châtillens.

N^o 10
Genton
et
Ducet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genton Eugène
veuf de Amélie née Bobillier dès le 31 janvier 1914
graveur lithographe
originaire de Charadonne
domicilié à Charadonne
né à Charadonne le quatorze août
mil huit cent quatre-vingt-seize
fils de Antoine Genton, à Charadonne
et de Marie Eugénie née Bidaud, décédée

2. Ducet Elisabeth
célibataire
couturière
originaire de Charadonne
domiciliée à Charadonne
née à Charadonne le onze août
mil neuf cent trois
fille de Aloys Ducet, à Charadonne
et de Marie née Amstein, décédée

Témoins :
1. Outod Emile, employé, à Cortina
2. Lehner Frédéric, rentier, à Cortina

Les publications ont eu lieu à Charadonne le 2 août
1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage,
Cortina, le vingt six août mil neuf
cent vingt quatre.

Pièces déposées :
Acte de décès, pro-
misse de mariage,
acte de publication
à Charadonne.
Approuvé la radiation
des mots E. Ducet à
la signature des époux

Les époux :
Eug. Genton
El. Ducet
E. Genton
Les témoins :
Em. Outod
Fritz Lehner
L'officier de l'état civil :
Myroux

Communiqué

N^o 11
 Nobbs
 et
 Heller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nobbs Walter

célibataire

conducteur lithographe

originaire de Seedorf, Berne,

domicilié à Corsier, Vaud,

né à Berne le vingt deux juillet

mil neuf cent

fils de Jacob Nobbs, décédé

et de Rosine née Bieri, à Berne

2. Heller Anna

célibataire

femme de chambre

originaire de Ramsen, Schaffhouse,

domiciliée à Corsier, Vaud,

née à Ramsen le vingt huit juillet

mil huit cent norante neuf

fille de Gebhard Heller, employé de chemin de fer

et de Victoria née Schmid, à Ramsen

Témoins :
 1. Schmidt Edwin, marchand, à Ramsen
 2. Heller Olga, à Ramsen

Les publications ont eu lieu à Seedorf, à Corsier et à Ramsen le 25 mars 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsier le vingt six avril mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux, promesse de mariage, actes de publication à Seedorf, à Corsier et à Ramsen

Les époux :

Walter Nobbs
 Anna Nobbs

Les témoins :

Schmidt Edwin
 Heller Olga

L'officier de l'état civil :

A. Joyeux

Communiqué à l'état civil de Seedorf et de Ramsen

N^o 12
Rufenacht
et
Fattet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rufenacht Jean

célibataire

agriculteur

originaire de Worob, Berne

domicilié à Jangny

né à Jangny le vingt quatre février

mil huit cent quatre-vingt quinze

fil de Jean Rufenacht, agriculteur, à Jangny
et de Louise née Puchornet, décédée

2. Fattet Louise Berthe

célibataire

jeune de chambre

d'origine française

domiciliée à Quilhous, Alsace

née à Saint-Louis aux Pins le vingt quatre décembre

mil neuf cent un

filie de Louis Fattet, décédé

et de Amalie née Faiza, à Dornach, (Alsace)

Témoins :

1. Grand Jules, boulanger, à Corsier
2. Faissod Emile, employé, à Corsier

Les publications ont eu lieu à Jangny le 8, à Worob le 10
mars et à Quilhous le 2 avril 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsier, le vingt six avril mil
neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux, acte de décès pu-
blicat de domicile, insen-
tement à mariage, pro-
misses de mariage, actes
de publication à Jangny,
Worob, Quilhous, certifi-
cat de capacité matrimoniale,
autorisation du département

Communiqué à l'état civil
de Worob et à la
Chancellerie d'état

Les époux :

Jean Rufenacht
Berthe Rufenacht

Les témoins :

E. Faissod
J. Girard

L'officier de l'état civil :

A. Grand

N^o 13.
Ripert
et
Stähli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ripert Paul Jacques

célibataire

employé de chemins de fer

d'origine française

domicilié à Valence (France)

né à Belançon le vingt cinq juillet
mil huit cent quatre vingt onze

fils de Jacques Ripert, décédé

et de Gabrielle Françoise Clotilde de Jouffroy, à Orange

2. Stähli Jeanne Marie

célibataire

mariagee

originaire de Schüpfen (Berne)

domiciliée à Corsier (Vaud)

née à Vevey le vingt huit juillet
mil huit cent quatre vingt onze

fille de Rudolf Ferdinand Stähli, décédé

et de Françoise Dora Marie née Gavin, à Corsier

Témoins :

1. Stähli Ferdinand, employé de banque, à Lausanne

2. Sabatier Louis, employé aux chemins de fer, à Orange

Les publications ont eu lieu à Corsier le 29 et à Schüpfen
le 31 mars 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsier le trente six mil neuf
cent vingt quatre

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux,
déclaration de domicile, ce-
lèbre de résidence, promes-
ses de mariage, actes de pu-
blicité à Schüpfen et à Corsier
certificat de non opposition,
certificat de copacité ma-
rimoniale, autorisation
du Département de Justice suisse.
Communiqué à l'état civil de
Schüpfen et à la Chan-
cellerie d'Etat

Les époux :

Ripert
P. Ripert

Les témoins :

Stähli
J. Sabatier

L'officier de l'état civil :

M. J. J. J.

N° 14

Maïkoff

et

Eschelverikoff

Par décret du Grand Conseil du 13 mai 1937, Maïkoff Alexandre des registres ci-contre a été inscrit les rousdors et sera avec sa famille au nombre des bourgeois de la commune de Chardonne, le 23 juillet 1937. L'officier de l'état civil A. Wyraud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maïkoff Alexandre

célibataire

mécanicien

originaire de Russie

domicilié à Chardonne

né à Saint Pétersbourg le vingt un décembre mil huit cent quatre vingt dix-neuf

fils de Yvan Maïkoff, décédé et de Olga née Fuharnikoff, à Rязan (Russie)

2. Eschelverikoff Marie

célibataire

agriculteur

originaire de Russie

domiciliée à Chardonne

née à Noveou le trente juillet mil huit cent quatre-vingt treize

fille de Serge Eschelverikoff et de Marie née Olesieff, à Chardonne

Témoins : 1. Barbey Edouard, agriculteur, à Chardonne 2. Galletta Pierre, maçon, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Chardonne le 6 juillet 1934

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chardonne, le vingt quatre juillet mil neuf cent trente quatre

Pièces déposées : Acte de notoriété, certificat, promesse de mariage, acte de publication à Chardonne, autorisation du Département de Justice et Police

Les époux : A. Maïkoff M. Maïkoff Les témoins : Barbey Galletta Pierre

L'officier de l'état civil : A. Wyraud

Communiqué

N^o 15
 Frauenfelder
 et
 Chappuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Frauenfelder Theodor _____
 célibataire _____

meunier _____

originaire de Henggart (Suisse) _____

domicilié à Corsier _____

né à Henggart _____ le dix huit juillet _____

mil huit cent nonante quatre _____

fils de Henri Frauenfelder, agriculteur, à Bäretswil _____

et de Anna nie Schöppli, décédée _____

2. Chappuis Rosa Marguerite _____
 célibataire _____

ménagère _____

originaire de Puidoux et des Chiolères _____

domiciliée à Lausanne _____

née à Pivoy _____ le quinze janvier _____

mil neuf cent six _____

filles de Albert Chappuis _____

et de Paule Sophie nie Corday, à Lausanne _____

Témoins : 1. Aulimann Arnold, à Jussy _____

2. Pavisot Louis, employé, à Corsier _____

Les publications ont eu lieu à Corsier, à Henggart et aux Chiolères le 14, à Lausanne le 13 et à Puidoux le 15 août 1924 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsier, le cinq septembre mil neuf cent vingt quatre _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux, acte de consentement à mariage, promesse de mariage, actes de publication à Corsier à Henggart, aux Chiolères, à Lausanne et à Puidoux. _____

Les époux :

Theodor Frauenfelder
 Marg. Frauenfelder

Les témoins :

Aulimann Arnold
 Eug. Pavisot

L'officier de l'état civil :

M. Guyon

Communiqué à l'état civil de Henggart, de Corsier, de Chiolères et de Lausanne. _____

Registre des mariages A.

N° 16

Oreyraud

et

Gavillet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Oreyraud Georges

célibataire

conducteur postal

originaire de Cuaregin

domicilié à Cuaregin

né à Montet sur Cuaregin le quatre juillet

mil huit cent quatre-vingt seize

fils de César Oreyraud, décédé

et de Bertha née Ong

2. Gavillet Maria

célibataire

institutrice

originaire de Pany-le-Jorat

domiciliée à Cuaregin

née à Constance le vingt trois janvier

mil neuf cent un

fille adoptive de Elisa Gavillet, à Cortesou

et de

Témoins : { 1. Briaud Eugène, employé de banque, à Lausanne,
2. Buri Fritz, chauffeur, à CuareginLes publications ont eu lieu à Cuaregin le 3 septembre
et à Pany-le-Jorat le 7 septembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cortèsou, le vingt deux septembre
mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Certificat de publi-
cation

Les époux :

G. Oreyraud

M. Oreyraud

Les témoins :

E. Briaud

F. Buri

L'officier de l'état civil :

A. Oreyraud

Communiqué à l'état civil
de Cuaregin et de
Pany

N° 17
Schilbach
et
Paris

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schilbach Henri Emile Onoré

célibataire

employé de commerce

originaire de Petit-Saconnex (Genève)

domicilié à Boisecaux

né au Petit-Saconnex le dix janvier

mil huit cent quatre-vingt dix huit

fils de Charles Emile Schilbach, greffier

et de Frédérique Marie née Seeling, à Boisecaux

2. Paris Yvonne Emma

célibataire

sans profession

originaire de Leyzin

domiciliée à Bulle (Fribourg)

née à Bulle le huit février

mil neuf cent trois

fille de Emile Paris, retraité des télégraphes et téléphones

et de Marie née Chatelain, à Bulle

Témoins :

1. Cossy Edouard, fromager, à Cortier

2. Favre Ernest, ouvrier, à Trey

Les publications ont eu lieu à Bulle et à Boisecaux le 24, au Petit-Saconnex le 25 et à Leyzin le 26 août 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cortier, le trois octobre mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux, promesse de mariage, actes de publication à Bulle, à Boisecaux, au Petit-Saconnex et à Leyzin. Approuvé la radiation du mot Paris sous signature des époux

Communiqué à l'état civil de Petit-Saconnex, de Leyzin et de Bulle

Les époux :

H. Schilbach

Y. Paris Schilbach

Les témoins :

E. Cossy

E. Favre

L'officier de l'état civil :

M. Nyeoud

N^o 18
Caverney
et
Hubert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Caverney Emmanuel Alois Louis

célibataire

agriculteur

originaire de Jorigny

domicilié à Jorigny

né à Colseaux le trente avril

mil neuf cent deux

fils de Alois Louis Caverney, agriculteur

et de Marie, née de Niederhülsen, à Jorigny

2. Hubert Thérèse

célibataire

femme de chambre

originaire de Ormont-Dessous

domiciliée à Sâprey

née à Ormont-Dessous le vingt quatre mois

mil huit cent quatre-vingt dix-neuf

filles de Auguste Léopold Hubert, décédé

et de Elise Marguerite née Nassarod, au Sâprey

Témoins :

1. Duod Louis, agriculteur, à Chardonne

2. Neyroud François, agriculteur, à Chardonne

Les publications ont eu lieu à Ormont-Dessous le 28
et à Jorigny le 29 août 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Colseaux, le quatre octobre mil neuf
cent vingt quatre

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse, promesse de mariage, actes de publication à Ormont-Dessous et à Jorigny

Les époux :

E. Caverney
T. Caverney

Les témoins :

Louis. Duod
F. Neyroud

L'officier de l'état civil :

Neyroud

Communiqué à l'état civil de Leysin

N^o 19
 Bächtold
 et
 Emery

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bächtold Konik

célibataire

Secrétaire d'unions chrétiennes

originaire de Schleithem (Schaffhouse)

domicile à Cortéoua

né à Cortéoua le vingt quatre février

mil huit cent quatre-vingt dix sept

fils de Christian Bächtold

et de Anna Katharina, née Feitinger, à Cortéoua

2. Emery Nétanie

célibataire

institutrice

originaire de Chardonne

domiciliée à Teyey

née à Cottens le vingt cinq mai

mil huit cent quatre-vingt cinq

fille de Jean Samuel Emery, à Cortier

et de Blaise née Totet, décédée

Témoins :
 1. Emery Jean, employé de commerce, à Cortier
 2. Curchod Jules, employé postal, à Cortier

Les publications ont eu lieu à Schleithem, à Cortéoua, à Chardonne et à Teyey le 9 octobre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cortier, le premier novembre mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesses de mariage, actes de publications à Schleithem, à Cortéoua, à Chardonne et à Teyey

Les époux :

Bächtold Emery, M. Bächtold

Les témoins :

Jules Curchod, Jean Emery

L'officier de l'état civil :

A. Wyss

Communiqué à l'état civil de Schleithem et de Teyey

Registre des mariages A.

N^o 20
Caverney
et
Wirth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Caverney Charles Emmanuel,

célibataire

agriculteur

originaire de Jongny

domicilié à Chardonne

né à Chardonne le vingt décembre

mil neuf cent

fils de Henri Chaly Caverney, agriculteur

et de Marthe ni Duret, à Chardonne

2. Wirth Marguerite Julie

célibataire

couturière

originaire de Neushausen, Schaffhouse

domiciliée à Chardonne

née à us Planches le quatre mars

mil neuf cent un

fille de Jean Wirth, décédé

et de Jeanne Fanny Julie ni Denton, à Chardonne

Témoins :

1. Dénieron Davus, à Chardonne

2. Mouron Alois, agriculteur, à Chardonne

Les publications ont eu lieu à Chardonne le 16, à Jongny
et à Neushausen le 17 octobre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Boitier le sept novembre mil neuf
cent vingt quatre

Pièces déposées :

Actes de naissance
des époux, promesse de
mariage, actes de pu-
blicité, à Chardonne,
à Jongny et à Neushausen.

Les époux :

Caverney Charles
Caverney Marguerite

Les témoins :

Mauris Dénieron
Alois Mouron

L'officier de l'état civil :

A. Syrou

Communiqué à l'état civil
de Neushausen

N^o 21 -
 Mouron
 et
 Singet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mouron Edouard Alois
 célibataire

agriculteur
 originaire de Chardonne

domicilié à Chardonne, Poperay

né à Chardonne, Poperay le dix-neuf septembre
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fils de Etienne Mouron, agriculteur

et de Julie née Deguyff, à Chardonne

2. Singet Blanche Marguerite
 célibataire

ménagère
 originaire de Lutry

domiciliée à Corsaux, les Gonelles

née à Chardonne, Bremia le quinze juin
 mil neuf cent deux

filles de Eugène Singet, décédé

et de Elise Julie née Dénérioz, à Bremia

Témoins : 1. Dénérioz Narius, à Chardonne
 2. Caverny Charles, agriculteur, à Chardonne

Les publications ont eu lieu à Chardonne le 3, à Lutry
 et à Corsaux le 4 octobre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsaux, le sept novembre mil neuf
 cent vingt quatre

Pièces déposées :
 Acte de naissance de l'époux, promesse de mariage, actes de publication à Chardonne, à Lutry et à Corsaux

Les époux :
 Alois Mouron
 Blanche Mouron

Les témoins :
 Narius Dénérioz
 Caverny Charles

L'officier de l'état civil :
 A. Wyss

Communiqué à l'état civil de
 Lutry

No 22

Schütz
et
Ryser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schütz Ulrich

veuf de Cornelia Melanie née Dubond des le
1^{er} février 1924, négociant

originaire de Sumiswald-Wasser, (Borne)

domicilié à Cortécour

né à Sumiswald-Wasser le vingt un décembre
mil huit cent soixante huit

fils de Jean Schütz

et de Anna Barbara née Kirchhofer, décédés

2. Ryser Alice Hélène

célibataire

gouvernante

originaire de Oberrig, (Borne)

domiciliée à Pully, (Vev)

née à Montmagny le vingt neuf octobre
mil huit cent septante neuf

fille de Frédéric Ryser

et de Rosette Adèle née Burkhard, décédés

Témoins : 1. Ryser Frédéric, employé C. F. à Vevey
2. Pully Henri, médecin à PullyLes publications ont eu lieu à Sumiswald le 21, à Cor-
tecour et à Pully le 22 et à Oberrig le 23 octobre 1924
Approuvé la rédaction en 5^{ème} ligne, du mot WasserAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Cortécour le quatorze novembre mil
neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Acte de mariage de l'é-
poux, acte de décès, acte
de naissance de l'épouse,
promesse de mariage, ac-
tes de publication à Sumis-
wald, à Cortécour, à
Pully et à Oberrig.

Les époux :

Ulrich Schütz
Madame Schütz

Les témoins :

F. D. P. S.
D. P. S.

L'officier de l'état civil :

A. P. S.

N^o 23 -
Chevalley
et
Genton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley Louis Auguste

célibataire

cordonnier

originaire de Puidoux

domicilié à Chebres

né à Tavey le huit janvier

mil neuf cent un

fil de Chevalley Emile, décédé

et de Sophie née Delafontaine, à Chebres

2. Genton Marguerite

divorcée de Fernand Marcel Bolay dès le 5
février 1923, ménagée

originaire de Pampigny

domiciliée à Chardonne

née à Chardonne le six septembre

mil huit cent quatre vingt dix neuf

fille de Aimé Genton, à Chardonne

et de Marie Eugénie née Bidaud, décédée

Témoins: 1. Genton Aimé, à Chardonne

2. Duvicqz Noris, à Chardonne

Les publications ont eu lieu à Chebres le 15, à Puidoux,
à Chardonne et à Pampigny le 16 octobre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Colbier, le quinze novembre mil
neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Certificat de publica-
tion

Les époux :

Louis Chevalley
Marguerite Chevalley

Les témoins :

Algenton capraz
Marin L'orion

L'officier de l'état civil :

Wyrond

Communiqué à l'état civil de
St-Saphorin et de
Pampigny

Registre des mariages A.

N^o 24
Buccianti
et
Saletti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buccianti Pietro Maria Assunto
célibataire

chauffeur d'auto

originaire de Florence (Italie)

domicilié à Chardonne

né à Florence le vingt-trois septem-
bre mil huit cent nonante neuf

filis de Charles Buccianti

et de Gemina née Francatani, à Florence

2. Saletti Giulia Annunziata Maria,
célibataire

femme de chambre

originaire de Rapotano, province de Siena, Italie

domiciliée à Chardonne

née à Rapotano le vingt-un mai
mil neuf cent un

fille de Pacifico Saletti

et de Rosa née Piatti, à Rapotano

Témoins : 1. Pery Ernest, jardinier, à Chardonne
2. Chollet Léon, à Chardonne

Les publications ont eu lieu à Chardonne, le 24 août
1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Coertier, le vingt deux novembre
mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux, actes de célibat,
acte de consentement,
promesse de mariage,
actes de publications
à Florence, à Rapotano
et à Chardonne, auto-
risatifs du Département
de Justice et Police.
Communiqué à la Chancellerie
d'état

Les époux :

Buccianti Pietro
Giulia Buccianti

Les témoins :

Pery Ernest.
Chollet Léon

L'officier de l'état civil :

A. G. G. G.

N^o 25
Pilet
et
Blom

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pilet Paul Adrien

célibataire

agriculteur

originaire de Rossinière

domicilié à Cortier les Noirs

né à Cortier, au Genévray le vingt sept février
mil neuf cent un

fils de Henri Jules Marc Pilet, maçon

et de Marie Eugénie née Gotetta, à Cortier

2. Blom Elisa

célibataire

ouvrière lithographe

originaire de Amsterdam (Pologne)

domiciliée à Jorigny

née à Amsterdam le vingt quatre juillet
mil neuf cent un

fille de Jean Blom, relieur, à Vevey Jorigny

et de Elisabeth Maria née Woth, décédée

Témoins :
1. Blom Alois, relieur, à Cortier
2. Parisot Eugène, employé, à Cortier

Les publications ont eu lieu à Cortier et à Jorigny le 24 et
à Rossinière le 25 août 1924

Approuvé la radiation en 18^{ème} ligne du mot Vevey

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cortier, le vingt deux novembre
mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
acte de décès, consentement
à mariage, acte de rési-
dence, promesse de mariage,
actes de publication à Cortier,
à Jorigny et à Rossinière, cer-
tificat de nationalité, déclara-
tion de non opposition, autorisa-
tion du Département de Justice et Police
Communiqué à la Chancellerie
d'état et à l'état civil de
Rossinière

Les époux :

Paul Pilet.

Elisa Pilet.

Les témoins :

Alois Blom

Eug Parisot

L'officier de l'état civil :

Weyraud

Registre des mariages A.

No 26
Bettenset
Mozel

Par jugement du tribunal
du district de Vevey, du 15
juin 1943 devenu définitif et
exécutoire le 8 juillet 1943, le
mariage désigné ci-dessus a
été dissous par le divorce.

Chardonne, le 21 juillet 1943
L'officier de l'état civil
A. Meyraud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bettens Albert

célibataire

agriculteur

originaire de Bortier

domicilié à Bortier, Beauregard

né à Bortier, Beauregard le dix neuf mars
mil huit cent quatre-vingt dix neuf

fils de Aloys Bettens, agriculteur

et de Eugénie née Pasche, à Bortier, Beauregard

2. Mozel Jeanne Blise

célibataire

ménagère

originaire de Chardonne

domiciliée à Chardonne

née à Chardonne le vingt huit octobre
mil neuf cent

fille de Charles Mozel, agriculteur

et de Aline née Ducet, à Chardonne

Témoins : 1. Paribod Eugène, employé, à Bortier
2. Dement Théodore, à BortierLes publications ont eu lieu à Chardonne le 25 et à
Bortier le 27 octobre 1944Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Bortier, le vingt huit novembre
mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Promesse de mariage,
actes de publication
à Chardonne et à
Bortier.

Les époux :

A. Bettens.

J. Bettens

Les témoins :

Eug. Paribod

Th. Dement

L'officier de l'état civil :

A. Meyraud

Vu, le 19 décembre 1944
Le Dift.
Id. Blanc

N° 27

Duc

et

Michaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duc Héli
veuf de Eugénie née Rod des le 12 juillet 1918
employé de bureau

originaire de Villars Brannard

domicilie à Chardonne

né à Brittain Granges Vaudre sept mars
mil huit cent cinquante sept

fils de Charles François Duc

et de Rose Lisette née Quey, décedés

2. Michaud Maria Blise
veuve de Henri Michaud des le 7 mars 1917
mercière

originaire de Puidoux

domiciliée à Vevey

née à Chables le quatre février
mil huit cent septante huit

fille de Jean Georges Pfeiffle

et de Pautine Augusta née Fectt, décedés

Témoins : 1. Diacon Paul Albat, hortoyu, à Vevey
2. Parisod Eugène, employé, à Cortina

Les publications ont eu lieu à Chardonne le 2, à Vevey
le 3, à Puidoux et à Villars Brannard le
4 décembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cortina le vingt décembre mil
neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Acte de naissance de
l'époux, acte de mariage
de l'épouse, actes de
déces, promesse de ma-
riage, actes de publica-
tion à Villars - Brannard,
à Chardonne, à Puidoux
et à Vevey

Les époux :

H. Duc Michaud
E. Duc

Les témoins :

P. A. Diacon
Eug Parisod

L'officier de l'état civil :

A. Neyraud

Communiqué à l'état civil
de Villargel, de Cha-
bles et de Vevey

Clôture

La numéro 27 de la
page 48 est celui de
la dernière inscription
faite dans l'année
mil neuf cent vingt
quatre.

Les deux doubles
du registre sont en-
formés, ce que nous
certifions.

Chardonne, le 2 janvier 1925
L'officier de l'état civil
A. Neyraud

N° 1

Clémence

et

Allegra

Par jugement du Tribunal du
district de Vevey du 22 janvier 1931,
le mariage dirigé ci-dessus a
été dissous, pour divorce.

Il a été interdit au mari de se
remarier avant l'expiration de
un an à partir de la date du
jugement.

Cherolanne, le 27 janvier 1931

L'Officier de l'état civil
A. Wyss

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clémence Arthur Charles
célibataire

employé d'hôtel

originaire de Courroux, Burel

domicilié à Lausanne, Hôtel Beau-Séjour, rue Beau-Séjour
né à Villars / Fontenais le vingt quatre décembre
1902 mil neuf cent un

fils de Charles Clémence horticulteur, à Grangy (Sion)
et de Bertha née Eschopp, d'ici

2. Allegra Rosa Celeste
célibataire

cultivatrice

originaire de Biège, Novare, Italie

domiciliée à Corsier, en Bugy 13

née à Chaux / Châteland, le neuf septembre
1902 mil neuf cent six

fille de Giovanni Battista Allegra, maçon
et de Angela Maria née Jacaccia, à Corsier

Témoins : 1. Allegra Jean, manoeuvre, à Corsier
2. Jacaccia Pierre, maçon, à Allor

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4 décembre
1924, à Biège le 4 janvier 1925, à Courroux
et à Cherolanne le 17 décembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsier, le quatorze février mil
neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

Arthur Clémence
Rose Clémence

Les témoins :

Allegra Jean
Jacaccia Pierre

L'officier de l'état civil :

A. Wyss

Communiqué à l'état civil
de Lausanne et de
Courroux et à la
Chancellerie d'Etat

N° 2
Curchod

et
Regamey

Par jugement du tribunal de première instance de la République et canton de Genève, du 23 juin 1931, le mariage désigné ci-dessus a été dissous par la divorce.

Châssin le 20 août 1931
L'Officier de l'état civil
M. Wyraud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Curchod Constant Alois

célibataire

comptable

originaire de Dommarin et de Lutry

domicilié à Corsier

né à Corsier le sept août

mil huit cent quatre-vingt douze

fils de Auguste Curchod, décédé

et de Rosalie Büchler, à Corsier

2. Regamey Ida Martha

célibataire

sans profession

originaire de Lausanne

domiciliée à Lausanne

née à Fribourg le dix huit mai

mil huit cent quatre-vingt douze

filie de Ida Regamey, à Lausanne

et de

Témoins: 1. J. Held, menuisier, à Corsier

2. Parisod Eugène, employé, à Corsier

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à Dommarin, à Lutry et à Corsier le 24 janvier 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsier, le vingt février mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse, promesse de mariage, actes de publication à Lausanne, à Dommarin, à Lutry et à Corsier

Les époux :

A. Curchod
M. Curchod

Les témoins :

J. Held.
Eug Parisod

L'officier de l'état civil :

M. Wyraud

Communiqué à l'état civil de Lutry le Grand, de Lutry et de Lausanne.

N^o 3
Cavernay
et
Diserens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cavernay Francis Henri

célibataire

pâtissier

originaire de Jorigny

domicilié à Jorigny

né à Jorigny le vingt un mai
mil neuf cent trois

fils de Cavernay Henri Pasche Louis, voiturier
et de Nathalie née de Viedenhausem, à Jorigny

2. Diserens Juliette Marie

célibataire

sans profession

originaire de Sarigny (Aud)

domiciliée à Lausanne

née à Lausanne le dix huit octobre
mil huit cent nonante quatre

filles de Diserens François Isaac
et de Louise Berthe née Wenger, décédés

Témoins :

1. Jan Jules, employé, à Cortin

2. Simon Henri, cordonnier, à Cortin

Les publications ont eu lieu à Sarigny le 5, à
Cortin le 6, à Lausanne le 8 et à Jorigny
le 9 décembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cortin, le quatre mois mil neuf
cent vingt cinq

Pièces déposées :

Certificat de publica-
tion

Les époux :

Cavernay Francis
Cavernay Juliette

Les témoins :

Simon Henri

L'officier de l'état civil :

R. Gysou

Communiqué à l'état civil
des Cava-Tires, de Sa-
rigny et de Lausanne

N° 4
Dénériaz
et
Bonjour

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dénériaz Henri
célibataire

agriculteur

originaire de Chardonne

domicilié à Chardonne

né à Chardonne le trente un juillet

mil huit cent quatre-vingt quatre

fils de Jean Pierre François Dénériaz, décédé
et de Louky née Duret, à Chardonne

2. Bonjour Bertha Elise
célibataire

ménagère

originaire de Blonay

domiciliée à Chardonne

née à Blonay le vingt quatre août

mil neuf cent

fille de François Rodolphe Bonjour, décédé
et de Delphine née Jordan, à Chardonne

Témoins : 1. Parisod Eugène, employé, à Corsier
2. Duret Charles, employé C.F.F., à Corsier

Les publications ont eu lieu à Chardonne et à Blonay
le 23 février 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsier, le sept mars mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

Acte de naissance
de l'épouse, promesse
de mariage, actes
de publication à Char-
donne et à Blonay.

Les époux :

Dénériaz Henri
Dénériaz Bertha

Les témoins :

Eug Parisod
Ch Duret

L'officier de l'état civil :

M. Gros

Communiqué à l'état-civil
de S. Lognon

N^o 5
Cherpillod
et
Favrat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cherpillod Charles
cibataire
ouvrier de fabrique
originaire de Chexbres
domicilié à Corsier
né à Corsier le vingt huit juillet
mil huit cent quatre-vingt seize
fils de Gustave Marc François Cherpillod, à Corsier
et de Sophie Marie née Boulenger, décédée

2. Favrat Yvonne Juliette
cibataire
ouvrière de fabrique
originaire de Lausanne
domiciliée à Tey
née à Tey le vingt cinq juillet
mil neuf cent trois
fille de Louise Favrat née Namur
et de

Témoins : 1. Chenava Charles, ouvrier de fabrique, à Tey
2. Tanner Jean, ébéniste, à Corsier

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Chexbres et à Corsier le 14 et à Tey le 15 février 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsier, le douze mars mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux, promesse de mariage, actes de publication à Lausanne, à Chexbres, à Corsier et à Tey.

Les époux :
Charles Cherpillod
Yvonne Cherpillod

Les témoins :
Chenava Ch.
Tanner Jean

Communiqué à l'état civil de Lausanne, de Chexbres et de Tey

L'officier de l'état civil :
A. Gruod

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

N^o 6
Roth
et
Cherpillos

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roth Jean

célibataire

ouilleur - ajusteur

originaire de Rothusen, canton de Lucerne

domicilié à Montmélian, Savoie, France

né à Lucerne le vingt un octobre

mil neuf cent vingt

fils de Roth Jean

et de Anna Maria née Egli, à Lucerne

2. Cherpillos Marguerite

célibataire

sans profession

originaire de Cherbres, canton de Taud

domiciliée à Corsier (Taud)

née à Corsier le vingt huit août

mil neuf cent

filles de Cherpillos Gustave Max François

et de Sophie Marie née Boulenger, à Corsier

Témoins :

1. Cherpillos Charles, mouleur de farine, à Corsier

2. Roth Robert, plombier, à Lym

Les publications ont eu lieu à Rothusen le 3 mars, à Cherbres le 5 mars, à Corsier le 7 mars et à Montmélian le 8 mars 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsier, le neuf août mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

Jean Roth

Marguerite Roth

Les témoins :

C. Cherpillos

R. Roth

L'officier de l'état civil :

W. J. J. J.

Communiqué à l'état civil de Rothusen, de Cherbres et à la Chancellerie d'Etat.

Registre des mariages A.

N^o 7
Forestier
et
Busset

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Forestier Louis
veuf de Charlotte née Barrault des le 3 juin
1922, employé communal
originaire de Cully, Lutry, Riez et Jonny
domicilié à Corseaux
né à Corseaux le douze août
mil huit cent soixante quatre

fils de Marc Louis Forestier
et de Aimée Julie née Gattalin, décédés

2. Busset Hélène Clara
célibataire
blanchisseuse
originaire de Ormont-Dessus
domiciliée à Lausanne
née à Moutier, ^(Borne) ~~Lausanne~~, le dix sept avril,
mil huit cent quatre-vingt

fille de Jean Victor Busset
et de Elise née Schaffler, décédés

Témoins : 1. Tolet Henri, vigneron, à Corseaux
2. Lambert François, négociant, à Lutry

Les publications ont eu lieu à Corseaux, à Lausanne,
à Riez, à Jonny et à Lutry le 23, à Cully
le 22 et à Ormont-Dessus le 24 février 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Approuvé par le ^{notaire} ~~notaire~~ le ~~radical~~ ^{notaire} du mot ~~radical~~ ^{notaire}
Cordier, le vingt trois avril mil
neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

Acte de naissance
des époux, acte de vi-
ces, promesse de ma-
riage, actes de publi-
cation à Corseaux, à
Lausanne, à Riez, à
Jonny, à Lutry, à
Cully et à Ormont-Dessus.

Communiqué à l'état civil de
Lausanne, de Ormont-
Dessus, de Lutry et de
Cully

Les époux :

Louis Forestier
Hélène Forestier

Les témoins :

Henri Tolet
F. Lambert, sy.

L'officier de l'état civil :

Weyraud

N^o 8
Mouron
et
Morret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mouron Alfred

célibataire

marital

originaire de Chardonne

domicilié à Chardonne

né à Chardonne le vingt juillet

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de Jules Mouron, agriculteur

et de Emma née Jan, à Chardonne

2. Morret Marie Rosine

célibataire

seule

originaire de Trévières (Votais)

domiciliée à Chardonne, Haut-Bozon

née à Trévières le huit mai

mil neuf cent deux

fille de Jean Laurent Morret, agriculteur

et de Marie Julienne née Morret, à Trévières

Témoins :

1. Parisod Eugène employé, à Corsier

2. Guinod Jules, agriculteur, à Corsier

Les publications ont eu lieu à Chardonne le 1 et à Trévières le 3 avril 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsier, le vingt-trois avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

Actes de naissance, des époux, promesse de mariage, actes de publication à Trévières et à Chardonne

Les époux :

Mouron Alfred

Mouron Rosine

Les témoins :

J. Guinod

Eug. Parisod

L'officier de l'état civil :

M. J. J. J.

Communiqué à l'état civil de Trévières

N^o 9
Cossy
et
Niklaus

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cossy Edouard Juste
célibataire

fromager

originaire de Saint Saphorin (Lausanne)

domicilié à Corsier

né à Corsier le sept mars

mil huit cent quatre-vingt dix-neuf

fils de Louis Henri Ferdinand Cossy, agriculteur

et de Adèle née Fischer, à Corsier

2. Niklaus Gilberte Marguerite
célibataire

employé de Bureau

originaire de Muntschmied (Berne)

domiciliée à Corsier

née à Mont-le-Grand le dix huit février

mil huit cent quatre-vingt quatorze

fille de Amédée Niklaus, décédé

et de Caroline Elise née Dubugnon, à Corsier

Témoins : 1. Cossy Ferdinand, agriculteur, à Corsier
2. Parisot Eugène, employé, à Corsier

Les publications ont eu lieu à Corsier, à l'Ins le 28 et
à Saint Saphorin le 30 mars 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsier, le vingt cinq avril mil
neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

Actes de naissance,
des époux, promesse
de mariage, actes
de publication à Co-
sier, à l'Ins et à St.
Saphorin

Les époux :

E. Cossy

G. Niklaus

Les témoins :

F. Cossy

Eug Parisot

L'officier de l'état civil :

M. J. J. J.

Communiqué à l'état civil
de l'Ins et de St. Sa-
phorin

N° 10

Forestier

et

Caverny

J'ai jugement du tribunal du district de Vevey du 30 octobre 1952, devenu définitif et exécutoire le 18 novembre 1952 le mariage désigné ci-dessus a été dissous par le divorce. Il a été interdict au mari de se remarier avant l'expiration de trois années à partir de la date du jugement.

Chardonne, le 22 novembre 1952

L'officier de l'état civil,

Ed. Meyroud.



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Forestier Victor

célibataire

agriculteur

originaire de Cully, Lutry, Riez et Jangny

domicilié à Chardonne

né à Chardonne le vingt six juillet

mil huit cent quatre vingt six neuf.

fils de Charles François Forestier, agriculteur,

et de Marie Julie dite Juliette née Tottet, à Chardonne

2. Caverny Renée

célibataire

ménagère

originaire de Jangny

domiciliée à Jangny, la Chaudettaiz

née à Jangny le vingt six juin

mil neuf cent deux

filles de Ferdinand Caverny, agriculteur

et de Soline née Guénod, à Jangny

Témoins :

1. Parisod Eugène, employé, à Corsier

2. Grandchamp Robert, agriculteur, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Chardonne le 16, à Cully, à Lutry et à Jangny le 17, à Riez le 20 août 1952

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsier, le huit mai mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux, promesse de mariage, actes de publications à Chardonne, Cully, Lutry, Jangny et Riez.

Les époux :

Victor Forestier

Renée Forestier

Les témoins :

Eug. Parisod

Robert Grandchamp

L'officier de l'état civil :

Ed. Meyroud

Communiqué à l'état civil de Cully et Lutry

N° 11

Müller

et

Bonny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Müller Fritz Albert

célibataire

technicien

originaire de La Chaux-de-Fonds et Nuhren (Argovie),
domicilié à Biennené à La Chaux-de-Fonds le dix sept mai
mil huit cent quarante-trois

fils de Muller Fritz, décédé

et de Marie Blaise née Haas, à Services

2. Bonny Marie Juliette

célibataire

originaire de Chevroux (Tand),

domiciliée à Corsier

née à Bienne le onze juin
mil neuf cent quatre

fille de Bonny Charles Louis, directeur, à Corsier

et de Marie née Falton, décédée

Témoins : 1. Bonny Charles, directeur, à Corsier
2. Knoll Henri, forgeron de jouvaux, bailleurLes publications ont eu lieu à Bienne le 15; à Nuhren et
à La Chaux-de-Fonds le 16; à Chevroux
et à Corsier le 17 avril 1925Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Corsier, le vingt deux mai mil
neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

Certificat de publica-
tion

Les époux :

Müller
F. Müller

Les témoins :

C. Bonny
Henri Knoll

L'officier de l'état civil :

A. Wyss

Communiqué à l'état civil de
Bienne, de Nuhren, La
Chaux-de-Fonds et Grand-
cour.

N^o 12
 Volet
 et
 Grandjean

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Volet Alois Charles

célibataire

agriculteur

originaire de Chardonne, Châtillens et les Chioleres

domicilié à Chardonne, Paully

né à Chardonne le seize janvier

mil huit cent quatre-vingt dix sept

fils de Emile François Volet, agriculteur

et de Henriette Louise née Mouron, à Chardonne

2. Grandjean Emma Lucie

célibataire

ménagère

originaire de Grattavache et le Crêt, Fribourg

domiciliée à Chardonne

née à Grattavache le dix huit avril

mil neuf cent un

fille de Jules Alphonse Grandjean, fromager

et de Lucie née Lunkeller, à Chardonne

Témoins :

1. Infanger Louis, cultivateur, à Corsier

2. Grandjean Alfred, jardinier, à Corsier

Les publications ont eu lieu à Chardonne le 7, à Châtillens, les Chioleres, à Grattavache et le Crêt le 8 mai 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsier, le vingt neuf mai mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse, promesse de mariage, actes de publication à Chardonne, à Châtillens, les Chioleres, à Grattavache et le Crêt

Les époux :

Alois Volet

Lucie Volet

Les témoins :

L. Infanger

Grandjean Alfred

L'officier de l'état civil :

Meyraud

Communiqué à l'état civil de Corsier, le Crêt et le Crêt

Registre des mariages A.

N^o 13
 Reymond
 et
 Bonjour

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond Robert Arnold

célibataire

boulangère

originaire de l'Abbaye et du Cherit

domicilié à Jougny

né à Jougny le cinq octobre

mil huit cent quatre-vingt-seize

fils de Charles Henri Reymond, agriculteur, à Jougny

et de Louise née Coët, décédée

2. Bonjour dit Beasey Henriette

Marquise, célibataire

ménagère

originaire de Saint Léger la Chiesaz

domiciliée à Aigle

née à Aigle, sous le Bourg le treize août

mil huit cent quatre-vingt-treize

fille de Bonjour dit Beasey Frédéric Louis, à Aigle

et de Emma née Würster, décédée

Témoins: 1. Bonjour René, facteur, à Lausanne

2. Bonjour Juliette, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Aigle, à l'Abbaye le 2,

à Jougny le 3, au Brassus et à St-

Léger le 4 mai 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Coët, le quatre juin mil neuf

cent vingt cinq

Pièces déposées :

Actes de naissance

des époux, promesse

de mariage, actes

de publications à Ai-

gle, à l'Abbaye, à

Jougny, au Brassus

et à St Léger

et Aigle.

Les époux :

Robert Reymond

Marquise Reymond

Les témoins :

R. Bonjour

J. Bonjour

L'officier de l'état civil :

A. Bonjour

N^o 14
Leyroz
et
Mouron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leyroz Ami
célibataire
agriculteur

originaire de Puidoux

domicilié à Chardonne, Paulty

né à Chardonne, Paulty le vingt cinq août
mil huit cent quatre-vingt dix huit

fils de Charles Leyroz, décédé

et de Julie Fanny née Seyraud, à Chardonne,

2. Mouron Susanne Louise
célibataire
ménagère

originaire de Chardonne

domiciliée à Chardonne, la Montagne

née à Chardonne le vingt un juin
mil neuf cent cinq

fille de Marc Mouron, agriculteur

et de Marie née Ducrot, à Chardonne

Témoins : 1. Parisod Eugène, employé, à Corsier
2. Burnand Louis, vigneron, à Cortier

Les publications ont eu lieu à Chardonne le 12 et à Puidoux le 13 mai 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cortier le cinq juin mil neuf
cent vingt cinq

Pièces déposées :

Consentement, pro-
messe de mariage,
actes de publica-
tion à Chardonne
et à Puidoux

Les époux :

Leyroz Ami
Leyroz Susanne

Les témoins :

Eug Parisod
Louis Burnand

L'officier de l'état civil :

H. Seyraud

Communiqué à l'état-civil
de Chardonne

Registre des mariages A.

N° 145

Dormani

et

Monod

Par jugement du tribunal
du district de Vevey du 15 août
1932, le mariage desdits ci-
contre a été dissous par le
divorce.

Il a été interdit à l'épouse
de la remariage, avant l'expira-
tion de deux années à par-
tir de la date du jugement.

Cherbourg, le 19 août 1932

L'officier de l'état civil
Weyraud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dormani Elisee Albert

célibataire

caviste

originaire de Cortier et Rossinière

domicilié à Cortier

né à Vevey le vingt trois avril
mil neuf cent quatrefils de Carlo Vittorio Alberto Dormani, décédé
et de Marie Mathilde Dubuis, à Cortier.

2. Monod Charlotte

célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de Châteland et Noville (Vaud)

domiciliée à Vevey

née au Chêne, commune de Châteland le vingt
cinq novembre mil neuf cent trois

fille de Louis François Monod

et de Louise née Chevally, à Vevey

Témoins: 1. Chenoud Charles, ouvrier de fabrique, à Vevey
2. Parisod Eugène, employé à Cortier

Les publications ont eu lieu à Cortier, à Rossinière,
au Châteland, à Noville et à Vevey le
23 juin 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cortier, le onze juillet mil neuf
cent vingt cinq

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux, promesse de
mariage, actes de
publication à Cortier,
à Rossinière, au Châ-
teland, à Noville et
à Vevey.

Les époux :

Dormani Elisee

Monod Charlotte

Les témoins :

Chenoud Charles

Eug Parisod

L'officier de l'état civil :

Weyraud

Communiqué à l'état civil
de Rossinière, de
Montreux, de Ville-
neuve et de Vevey.

N^o 16
Sonti
et
Mbayor

Par jugement du tribunal
civil de première instance
d'Alger, du 30 octobre 1940,
le mariage désigné ci-dessus
a été dissous par le
divorce.
Châteauneuf, le 14 octobre 1941
L'officier de l'état civil
M. Mbayor

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sonti Laurent Bernard

célibataire

peintre

originaire de Arto (Provence, Italie)

domicilié à Cortier (Vaud)

né à Cortier le sept juillet

mil neuf cent six

fils de Laurent Bernard Sonti, à Soissons, France

et de Jeanne Marie née Buerrier, décédée

2. Mbayor Flora Germaine

célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de Oron le Château

domiciliée à Cortier

née à Tavey le vingt trois mai

mil neuf cent quatre

fille de François Samuel Frédéric Mbayor, chauffeur

et de Lina née Tobé, à Cortier

Témoins :
1. Parisod Eugène, employé, à Cortier
2. Bazon Alexis, peintre, à Cortier

Les publications ont eu lieu à Cortier et à Oron le Châ-
tel le 27 octobre 1941

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cortier, le vingt cinq juillet mil
neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux, acte de décès, acte
de consentement, promesse de
mariage, acte de publica-
tion à Cortier et Oron
le Château, certificat d'é-
tat libre, certificat de capa-
cité matrimoniale, autorisa-
tion du Département de Justice
Communiqué à l'état civil de
Oron le Château et à la Chan-
cellerie d'état

Les époux :

Laurent Sonti
Germaine Sonti

Les témoins :

Eug Parisod
Alexis Bazon

L'officier de l'état civil :

Mbayor

Registre des mariages A.

N^o 17
Chevalley
et
Golet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley Louis
divorcé de Henriette Clémence née Fieberger,
dès le 3 avril 1924, redonnier
originaire de Piroz
domicilié à Corbeaux
né à Puidoux le vingt quatre jan-
vier mil huit cent septante quatre
fils de Louis Chevalley
et de Charlotte Marie Susanne née Genter, décédée

2. Golet née Kütterer Maria Anna
veuve de Golet Albert dès le 2 novembre 1918
ménagère
originaire de Corbeaux, Châtillons et les Chisloyes
domiciliée à Corbeaux
née à Bradingen (Baden) le vingt juin
mil huit cent quatre-vingt-deux
fille de Albert Kütterer, agriculteur
et de Rosa née Rombach, à Bradingen

Témoins :
1. Chevalley Henri, chocolatier, à Broc
2. Jacques Adrien, commissionnaire, à Pully

Les publications ont eu lieu à Corbeaux le 13, à Chis-
loyes, Châtillons et Piroz le 14 juillet 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corbeaux le sept août mil neuf
cent vingt cinq

Pièces déposées :

acte de naissance, de
divorce, de l'époux, acte
de mariage, de l'époux
acte de décès, promesse
de mariage, actes de
publication à Corbeaux,
Piroz, Châtillons et les
Chisloyes.

Communiqué à l'état civil
de Chéabus et de
Broc la ville

Les époux :

Louis Chevalley
Anna Chevalley

Les témoins :

Chevalley Henri
Jacques Adrien

L'officier de l'état civil :

W. Puidoux

N° 18

Vernaud
et
Rittener-Ruff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vernaud Louis Aloys
célibataire
infirmier

originaire de Penens

domicilié à Tavey

né à Aigle le vingt trois juin
mil huit cent quatre-vingt - six

fils de François Louis Vernaud

et de Idite née Baudet, tous deux décédés

2. Rittener-Ruff Adeline
célibataire

femme de chambre
originaire de Château d'Or

domiciliée à Pully, Chamblandes

née à Château d'Or le vingt huit avril
mil huit cent quatre-vingt - seize

fille de Samuel David Rittener-Ruff

et de Louise Lucie née Cottier, tous deux décédés

Témoins : 1. Rittener Aprien, portier, à Penens
2. Parisod Eugène, employé, à Bortin

Les publications ont eu lieu à Tavey, et à Château d'Or
le quinze, à Pully le seize, à Penens le dix-sept
août mil neuf cent vingt cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bortin, le douze septembre mil
neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :
Certificat de publi-
cation

Les époux :
Vernaud
à Vernaud

Les témoins :
Rittener Aprien
Eugène Parisod

L'officier de l'état civil :
A. Tyraud

Communiqué à l'état civil
de Pully, de Tavey, de
Château d'Or et de Pully

N^o 19
Ogayet
Forestier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ogay Victor Louis Henri

célibataire

jardinier

originaire de Lovatens

domicilié à Charbonne, Mont-Pélerin

né à Granges (Vaud) le dix sept mai

mil huit cent quatre-vingt quatorze

fils de Charles Louis Henri Ogay

et de Marie Louise née Bédet, décédée

2. Forestier Marguerite

célibataire

ménagère

originaire de Cully, Lutry, Riez et Jongny

domiciliée à Charbonne

née à Saint-Saphorin le vingt sept février

mil neuf cent deux

fille de Emile Forestier, agriculteur, à Charbonne

et de Rosalie Jenny Pattaly née Chappuis, décédée

Témoins :

1. Forestier Emile, agriculteur, à Charbonne

2. Corboz Marcel, chauffeur, à Charbonne

Les publications ont eu lieu à Jongny, à Charbonne le
17, à Cully, à Lutry, à Riez le 18 et à Lo-
vatens le 19 août 1925Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Coblenz, le dix neuf septembre mil
neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

Actes de naissance
des époux, promesse
de mariage, actes de
publication à Jongny,
à Charbonne, à
Cully, à Lutry et à
Riez et à Lovatens

Les époux :

Victor Ogay
Marguerite Ogay

Les témoins :

Marcel Corboz
Emile Forestier

L'officier de l'état civil :

W. J. J. J.

Communiqué à l'état civil
de Cully et de Lutry
et à Riez

No 20
Benoit
et
Crépon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Benoit Charles Jacques

célibataire

jardinier

originaire de Saint Aubin Sauges et de la Sagne (Neuchâtel)

domicilié à Corsier, Champ de Ban

né à Noyes le vingt huit décembre

mil neuf cent un

fils de Charles Ernest Benoit, jardinier

et de Julie née Coigny, à Polle

2. Crépon Marthe Alice

célibataire

ménagère

originaire de Saint Léger La Chièze

domiciliée à Saint Léger La Chièze

née à La Chièze le vingt six février

mil neuf cent cinq

fille de Henri Auguste Crépon, charron

et de Marie Céline Hélène née Schenk, à St Léger

Témoins: 1. Sancedi Philippe, cimenteur, à Lausanne

2. Robetti Louis, paveur, à Noyes

Les publications ont eu lieu à Saint Aubin, à la Sagne, à Corsier et à Saint Léger le 12 septembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsier, le quinze octobre mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux, promesse de mariage, actes de publication à St. Aubin, la Sagne, à Corsier et à St. Léger.

Les époux :

C. Benoit

M. Benoit

Les témoins :

Ph. Sancedi

L. Robetti

L'officier de l'état civil :

M. Neyroud

Communiqué à l'état civil de St. Aubin, la Sagne et St. Léger

Par jugement du tribunal du District de Lausanne du 14 novembre 1938 exécutoire le 9 décembre 1938, le mariage inscrit ci-dessus a été dissous par le divorce.

Lausanne, le 16 décembre 1938
L'officier de l'état civil
M. Neyroud

N° 21

Binguely

et

Tisinans

En date du 16 novembre 1925
le Département de Justice et
Police a ordonné la recti-
fication suivante:
Le nom de famille est,
par erreur, "Binguely", soit
orthographe "Bingeli".
Le 20 novembre 1925
L'officier de l'état civil
A. Nyroux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Binguely Edmond

célibataire

chauffeur d'automobile

originaire de Chardonne et de Guggisberg (Borne)

domicilié à Boisecaux

né à Boisecaux le cinq juillet

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fils de Henri Daniel Binguely, décédé

et de Féronique née Chevillet, à Boisecaux

2. Tisinans Marguerite Louise

célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de Boisecaux

domiciliée à Boisecaux

née à Orbe le neuf juillet

mil neuf cent trois

fille de Florian Louis Tisinans, chocolatier

et de Blannis Martha née Macier, à Nyon

Témoins: } 1. Gillianz Eugène, mécanicien, La Cour de Pully
2. Parisot Eugène, employé, à CortinLes publications ont eu lieu à Boisecaux, à Chardonne,
le 16 et à Guggisberg le 26 septembre 1925Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Cortin, le dix sept octobre mil
neuf cent vingt cinq

Pièces déposées:

Actes de naissance des
époux, promesse de ma-
riage, actes de publi-
cation à Chardonne,
à Guggisberg et à
Boisecaux

Les époux:

Binguely Edmond
Binguely Marguerite

Les témoins:

Gillianz
Eug Parisot

L'officier de l'état civil:

A. Nyroux

Communiqué à l'état civil de
Guggisberg

N° 22

Ducrot
et
Ruchonnet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducrot Marius Jean
celibataire

agriculteur

originaire de Chardonne

domicilié à Chardonne

né à Chardonne le vingt-neuf juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fils de Robert Ducrot, agriculteur

et de Alina née Meyraud, à Chardonne

2. Ruchonnet Jeanne
celibataire

sans profession

originaire de Pivaz

domiciliée à Pivaz

née à Pivaz le trois août

mil neuf cent un

filles de Ernest Ruchonnet, décédé

et de Marie Alina née Bossy, à Pivaz

Témoins :
1. Totet Jules, agriculteur, à Cortémar
2. Ruchonnet Lina, à Pivaz

Les publications ont eu lieu à Chardonne le 25 et à Pivaz le 26 septembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cortémar, le vingt-trois octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux, promesse de mariage, actes de publication à Chardonne et à Pivaz

Les époux :

M. Ducrot
Jeanne Ducrot

Les témoins :

J. Totet
L. Ruchonnet

L'officier de l'état civil :

Meyraud

Communiqué à l'état civil de Chardonne

Registre des mariages A.

N^o 23
Boulenaz
et
Ducret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boulenaz Marcel Aloys
cibataire
agriculteur
originaire de Corsier
domicilié à Corsier
né à Corsier le dix neuf novembre
mil huit cent quatre-vingt dix-neuf
fils de Emile Aloys Boulenaz, agriculteur
et de Charlotte née Ferry, à Corsier

2. Ducret Marguerite
cibataire
épousée
originaire de Chardonne
domiciliée à Trey
née à Chardonne le huit juillet
mil neuf cent trois
fille de Constant Ducret, inspecteur, à Trey
et de Felice née Wyss, décédée

Témoins :
1. Boulenaz Robert, agriculteur, à Corsier
2. Emile Arnold, chauffeur, à Corsier

Les publications ont eu lieu à Chardonne le 28, à Corsier
et à Trey le 29 septembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsier, le vingt quatre octobre,
mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

Actes de naissance
des époux, promesse
de mariage, actes
de publications à
Chardonne, à Cor-
sier et à Trey

Les époux :

Boulenaz Marcel
Boulenaz Marguerite

Les témoins :

Boulenaz Robert
Emile Arnold

L'officier de l'état civil :

Wyss

Communiqué à l'état civil
de Trey

N° 24
Keyroud
et
Caverney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Keyroud Robert Henri
célibataire

agriculteur

originaire de Chardonne

domicilié à Chardonne

né à Chardonne le douze décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix sept

fils de François Louis Keyroud, agriculteur

et de Clara née Mouron, à Chardonne

2. Caverney Marguerite
célibataire

ménagère

originaire de Jorigny

domiciliée à Jorigny

née à Jorigny, Marcourès le seize juin

mil neuf cent

filles de Constant Caverney, agriculteur

et de Julie Sophie née Noël, à Jorigny

Témoins : 1. Keyroud Louis, fromager, à Chardonne

2. Caverney Berthe, à Jorigny

Les publications ont eu lieu à Chardonne le 2 et à Jorigny le 3 octobre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Cordier le trente octobre mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :
Promesse de mariage, actes de publication à Chardonne et à Jorigny.

Les époux :
Robert Keyroud
Marguerite Keyroud

Les témoins :
Louis Keyroud
Berthe Caverney

L'officier de l'état civil :
Keyroud

Communiqué

N^o 25
de Wattenwyl
et
de Muralt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Wattenwyl Gérard Emmanuel Frédéric Albert, célibataire
étudiant en droit

originaire de Berne (B.G.)

domicilié à Berne, Chusiblenne 55

né à Berne le cinq mai
mil neuf cent deux

fils de de Wattenwyl Louis Gérard Wilhelm, directeur
et de Marguerite Rosalie Mathilde de Wattenwyl, à Berne

2. de Muralt Bernardina Marie Louise
célibataire

originaire de Berne (B.G.)

domiciliée à Chardonne, Faud,

née à Nice, France le premier mars
mil neuf cent quatre

filles de de Muralt Bernard Louis, artiste peintre
et de Julie Marie Dina Natan, à Chardonne

Témoins: } 1. Grand William, à Vevey
2. Colombet Fernand, à La Cour de Peilz

Les publications ont eu lieu à Berne le 3 et à Chardonne le 5 octobre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Berne, le cinq novembre mil
neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

Gérard de Wattenwyl
Bernardine de Wattenwyl

Les témoins :

W. Grand chef d'autorité
J. H. Colombet

L'officier de l'état civil :

A. Veyrand

Communiqué à l'état civil
de Berne

N^o 26
 Soldini
 et
 Beltrami

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Soldini Adouard Marie
 célibataire
 ingénieur

originaire de Pisy (Italie)
 domicilié à Corseaux
 né à Triarne le vingt cinq juillet
 mil huit cent nonante six

fils de Adouard Soldini, compositeur de musique
 et de Feine Wilhelmine Marie née Müller, à Corseaux

2. Beltrami Stasia Libera
 célibataire
 modiste

originaire de Omegna (Novare, Italie)
 domiciliée à Tavey
 née à Tavey le onze septembre
 mil huit cent nonante quatre

fille de Jean Baptiste Beltrami, décodé
 et de Amelde Marie née Bini, à Tavey

Témoins :
 1. Parisod Eugène, employé, à Cortin
 2. Bazzon Alexis, à Cortin

Les publications ont eu lieu à Pisy, à Corseaux le 17
 et à Tavey le 18 mars 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cortin, le neuf novembre mil
 neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

Actes de naissance des
 époux, lettre de bourgeoisie,
 certificat d'état libre, acte
 de mœurs, promesse de
 mariage, actes de publi-
 cation à Pisy, à Corseaux,
 à Tavey et à Omegna, au-
 torisation du Département
 de Justice et Police.
 Communiqué à l'état civil de
 Cortin et de Tavey à la
 Chancellerie d'Etat.

Les époux :

A. M. Soldini
 S. Soldini

Les témoins :

Eug. Parisod
 Bazzon

L'officier de l'état civil :

A. Vignard

N° 27
Mouron
et
Delafontaine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mouron Henri
cibataire
charpentier
originaire de Chardonne
domicilié à Corsier
né à Chardonne le cinq juin
mil huit cent huitante un

fils de Jules François Mouron
et de Julie née Ducet, décédés

2. Delafontaine Lina
cibataire
ménagère
originaire de Corsier et de Trey
domiciliée à Chardonne
née à Chardonne le vingt quatre avril
mil huit cent quatre vingt quatre

fille de Charles Elie Delafontaine, agriculteur, à Chardonne,
et de Albertine née Lehner, décédés

Témoins :
1. Chavan Adolphe, serrurier, à Corsier
2. Frey Jules, employé d'Etat, à Trey

Les publications ont eu lieu à Chardonne, à Corsier
et à Trey le 30 septembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsier, le quatorze novembre mil
neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :
Acte de naissance
de l'époux, promesse
de mariage, actes de
publication à Char-
donne, à Corsier et à
Trey

Les époux :
Henri Mouron
Lina Mouron

Les témoins :
Chavan Adolphe
Frey Jules

L'officier de l'état civil :
Meyraud

Communiqué à l'état civil
de Trey

N° 28

Neyrond

et

Mouron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Neyrond André Constant

célibataire

agriculteur

originaire de Chardonne

domicilié à Chardonne

né à Chardonne le treize janvier

mil neuf cent

fils de Charles Louis Neyrond, décédé

et de Blise née Neyrond, à Chardonne

2. Mouron Alice Julie

célibataire

ménagère

originaire de Chardonne

domiciliée à Chardonne, Pöproz

née à Chardonne le dix deux

mil neuf cent un

filie de Etienne Mouron, agriculteur

et de Julie née Deguffy, à Chardonne

Témoins :

1. Parisod Eugène, employé, à Cortin

2. Feld Hans, menuisier, à Cortin

Les publications ont eu lieu à Chardonne le 24 octobre

1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cortin le vingt novembre mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

Promesse de mariage
acte de publication
à Chardonne

Les époux :

André Neyrond
Alice Neyrond

Les témoins :

H. Feld.
Eug. Parisod

L'officier de l'état civil :

Neyrond

Vu, le 26 Novembre 1925
Le D. M.
H. Flam

Registre des mariages A.

N^o 29
Bollat
et
Ginzia

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bollat Robert

célibataire

agriculteur

originaire de Bea

domicilié à Chardonne

né à Chardonne le vingt six janvier

mil huit cent quatre-vingt-six

fils de Louis Alexis Bollat

et de Louise Nizy née Delaproz, décédés

2. Ginzia Maria Rose

célibataire

cuisinière

originaire de Aito, Novare, Italie

domiciliée à Genève, rue Saint Ours 4

née à Vevey le huit avril

mil huit cent quatre-vingt dix-sept

fille de Pietro Ginzia, à Genève

et de Anne Cyne née Diemroz, décédée

Témoins :

1. Parisod Eugène, employé, à Cortin

2. Ducret Emile, agriculteur, à Chardonne

Les publications ont eu lieu à Chardonne, à Bea et à

Genève le 21 août 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cortin, le cinq décembre mil
neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

Actes de naissance
des époux, acte de
célibat, promesses de
mariage, actes de
publication à Chardonne,
à Bea, à Genève
et à Aito, autorisation
du Département
de Justice et Police.

Communiqué à l'état civil
de Bea, de Genève et
à la Chancellerie d'état

Les époux :

Robert Bollat
Marie Rose Bollat

Les témoins :

Eug Parisod
Emile Ducret

L'officier de l'état civil :

A. Nyron

N° 30
Faucherre
et
Corboz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Faucherre Emile Henri

célibataire

agriculteur

originaire de Noudon et Bussy (Aund)

domicilié à us Monts de Corsier

né à Tevey le deux mai

mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de Michel Isaac Louis Faucherre, menuisier

et de Marie Ida née Ferrat, à Corsier

2. Corboz Bertha

célibataire

ménagère

originaire de Corsier et Orm le Château

domiciliée à us Monts de Corsier

née à Corsier le vingt huit

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de Charles Jean Abram Corboz, décédé

et de Marie Jenny née Ferrinjard, à Corsier

Témoins: 1. Faisod Eugène, employé, à Corsier

2. Faucherre Michel, à Corsier

Les publications ont eu lieu à Noudon, à Bussy, à Corsier le 20 et à Orm le Château le 21 novembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsier, le dix neuf décembre mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux, promesse de mariage, actes de publications à Noudon, à Bussy, à Corsier et à Orm le Château.

Les époux :

E Faucherre
B Faucherre

Les témoins :

Eug Faisod
Michel Faucherre

L'officier de l'état civil :

A Veyron

Communiqué à l'état civil de Orm le Château et de Noudon.

N^o 31
Gentilini
et
Dutoit

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gentilini Laurent Angel
célibataire

peintre
originaire de Nusadino, (Côme, Italie)
domicilié à Corsier (Vaud)
né à Corsier le vingt deux janvier
mil neuf cent un

fils de Jean Elisei Gentilini, décédé
et de Louise Josephine née Ponti, à Corsier

2. Dutoit Emma Pauline Lili
célibataire

mercière
originaire de Noudon et de Chavannes (Vaud)
domiciliée à Trey
née à La Tour de Tréme le huit juillet
mil neuf cent trois

fille de Arrien Dutoit, charron
et de Marie Pauline née Grand, à Trey

Témoins :
1. Brunisholz Marc, menuisier, à Corsier
2. Gentilini Jean, manoeuvre, à Corsier

Les publications ont eu lieu à Corsier, à Noudon, à Chavannes et à Trey le 23 juillet 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsier, le vingt six décembre mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux, acte de décès, acte de consentement, promesse de mariage, Actes de publication à Corsier, à Noudon, à Chavannes et à Trey, acte de capacité matrimoniale, publication du Département de Justice
Communiqué à l'état civil de Noudon, de Trey et à la Chancellerie d'état

Les époux :

Gentilini Laurent
Gentilini Emma

Les témoins :

M. Brunisholz
Gentilini Jean

L'officier de l'état civil :

W. Grand

Clôture

Le numéro 31 de la page 79 est celui de la dernière inscription faite dans l'année mil neuf cent vingt cinq.
Les deux doubles du registre sont conformes, ce que nous certifions.
Cherbourg le 2 janvier 1926
L'officier de l'état civil
W. Grand

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N° 1

Infanger
et
Grandjean

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Infanger Louis

célibataire

surtier

originaire de Engelberg (Obwald)

domicilié à Corsier (Vaud)

né à Corsier le vingt quatre août
mil neuf cent unfils de Nicolas Alfred Infanger, surtier, à Corsier
et de Véréna née Firian, d'écidei

2. Grandjean Julie Amélie

célibataire

caissière

originaire de Grattavache et Le Crêt (Fribourg)

domiciliée à Chardonne

née à Provens le cinq avril
mil neuf cent

fille de Alphonse Grandjean, journalier

et de Lucie née Fumkeller, à Chardonne

Témoins: } 1. Duperré Constant, vigneron, à Corsier
2. Tanner Jean, ébéniste, à CorsierLes publications ont eu lieu à Chardonne le 17, à Corsier,
à Engelberg, à Grattavache et à Le Crêt le
18 décembre 1925.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Corsier, le quinze janvier mil neuf
cent vingt six.

Pièces déposées :

Acte de naissance
de l'épouse, promesse
de mariage, actes
de publication à
Chardonne, à Cor-
sier, à Engelberg,
à Grattavache et à
Le Crêt.

Les époux :

Louis Infanger
Julie Infanger

Les témoins :

C. Duperré
H. Tanner

L'officier de l'état civil :

W. Jourd

Communiqué à l'état civil
de Engelberg et Le
Crêt.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 2

Mouron

et

Burri

Par jugement du tribunal du district de Vevey du 20 février, et
tré en force le 21 mars 1940. le ma-
riage mentionné ci-dessus a
été dissous par le divorce.

Chardonne, le 28 mars 1940

L'officier de l'état civil
A. Wyraud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mouron Jean Samuel

celibataire

agriculteur

originaire de Chardonne

domicilié à Chardonne, Pray-Vaillot

né à Chardonne le sept juillet

mil neuf cent trois

fil de Henri Charles Jules François Mouron, agriculteur

et de Marie Fanny née Mouron, à Chardonne.

2. Burri Maria Martha

celibataire

ménagère

originaire de Rapperswil (Berne)

domiciliée à Puidoux, en Fribourg

née à Cocomar, Washington le vingt neuf février

mil neuf cent quatre

fille de Maria Louise Burri

et de

Témoins : 1. Parisod Eugène, employé, à Cortina
2. Burgon Alois, à Cortina

Les publications ont eu lieu à Chardonne, à Rapperswil
le 15 et à Puidoux le 16 janvier 1936

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cortina, le cinq février mil neuf
cent vingt six

Pièces déposées :

Acte de naissance
de l'épouse, promes-
se de mariage, acte
de publication à Char-
donne, à Rapperswil
et à Puidoux

Les époux :

Mouron Jean
Mouron Martha

Les témoins :

Eug Parisod
A Burgon

L'officier de l'état civil :

A Wyraud

Communiqué à l'état civil
de Rapperswil et de
Cherbos

N^o 3
Pari
et
Chollet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pari Louis Marc
veuf de Rose Sophie née Büchi dès le 2 novem-
bre 1920, entrepreneur
originaire de Cortier, (Vaud)
domicile à Cortier
né à La Pouvrenog (Montevale) le seize avril
mil huit cent septante-un

fil de Pierre Pari
et de Francisine née Serillet, décédée

2. Chollet née Abbondiole; Henriette Victorine
sœur de Jean François Emile Chollet dès
le 8 février 1920, ménagère
originaire de Naracorn
domiciliée à Saint Léger
née à Chailly, Châtelard le vingt cinq octobre
mil huit cent septante cinq

fille de Pierre Abbondiole
et de Marie Adélaïde née Chorimbert, décédée

Témoins: 1. Parisod Eugène, employé, à Cortier
2. Held Hans, menuisier, à Cortier

Les publications ont eu lieu à Cortier le 1, à Naracorn et
à St. Léger le 2 février 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cortier, le vingt février mil neuf
cent vingt six

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux, actes de décès,
promesse de mariage,
actes de publication à
Cortier, à Naracorn et
à St. Léger

Les époux :

Louis Pari
Henriette Pari

Les témoins :

Eug Parisod

H. Held

L'officier de l'état civil :

M. Teyssie

Communiqué à l'état civil de
St. Léger et de Patoignin

N^o 4
Grisel
et
Leresche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grisel Henri Benoit
célibataire

agriculteur

originaire de Craves (Vuchâtel)

domicilié à Lausanne

né à Craves le quinze juillet

mil neuf cent deux

fils de Louis Albert Grisel, décédé

et de Sophie Adèle née Perrinjacquet, Lausanne

2. Leresche Pauline
célibataire

originaire de Ballerigues

domiciliée à Frogny

née à Strasbourg (Alsace) le dix huit septembre

mil neuf cent deux

filles de Jules Auguste Leresche, dentiste

et de Bertha née Weyer, à Frogny

Témoins :
1. Weyer Emile, négociant, à Strasbourg
2. Schoendoerffer Georges, ingénieur, à Chermant

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Craves le 4, à Ballerigues le 4 et à Frogny le 5 février 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cochez le premier mars mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :
certificats de publication

Les époux :
Henri Grisel
Pauline Grisel

Les témoins :
E. Weyer [Signature]

Communiqué à l'état civil de Lausanne, de Craves et de Ballerigues

L'officier de l'état civil :
[Signature]

No 5
Bidand
et
Schyzer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bidand Charles Ernest

célibataire

boulangier

originaire de Chardonne

domicilié à Chardonne

né à Chardonne le six mars

mil neuf cent deux

fils de Alexis Joahne Bidand, boulangier

et de Louise Anna née Kewhenbuhl, à Chardonne

2. Schyzer Yvonne Marie

célibataire

ménagère

originaire de Cottens (Sauls)

domiciliée à La Cour de Pailz

née à Tevey le dix mars

mil neuf cent deux

fille de Richard Schyzer, jardinier, à La Cour de Pailz

et de Marie Pauline née Tauthey, décédée

Témoins :

1. Parisod Eugène, employé, à Cortier

2. Schyzer Robert, horticulteur, à La Cour de Pailz

Les publications ont eu lieu à Chardonne, à La Cour de Pailz le 8 et à Cottens le 9 février 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cortier, le deux mars mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse, promesse de mariage, actes de publication à Chardonne, à La Cour de Pailz et à Cottens.

Les époux :

Bidand
Y. Bidand

Les témoins :

Eug. Parisod
Robert Schyzer

L'officier de l'état civil :

A. Veyroux

Communiqué à l'état civil de La Cour de Pailz de Tevey.

N° 6

Chenaud

et
Joly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chenaud Charles

célibataire

ouvrier de fabrique

originaire de Villeneuve

domicilié à Corsier

né à Villeneuve le quatorze novembre

mil huit cent quatre-vingt dix-sept

fils de Alfred Chenaud, conducteur aux C. b. Tavey

et de Sophie femme née Martin, à Corsier

2. Joly Reine-Marguerite

célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de Blonay

domiciliée à Tavey, rue du Simplon N° 40

née à Tavey le quinze janvier

mil neuf cent six

fille de Henri François Joly, journalier, à Tavey

et de Marie née Coburni, d'ici

Témoins :

1. Parisod Eugène, employé, à Corsier

2. Bonzon Alexis, à Corsier

Les publications ont eu lieu à Corsier, à Blonay le 8,
à Villeneuve et à Tavey le 9 mai 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsier, le trois avril mil neuf
cent vingt six

Pièces déposées :

Actes de naissance,
des époux, promesse
de mariage, actes de
publication à Corsier,
à Blonay, à Villeneuve
et à Tavey

Les époux :

Chenaud Charles
Chenaud Reine-Marguerite

Les témoins :

Eug Parisod
Alex Bonzon

L'officier de l'état civil :

A. Wyraud

Communiqué à l'état civil
de Villeneuve, de Blonay
et de Tavey

No 7

Ménard
et
Gobel

Par jugement du Tribunal du district de Moudon, du 17 janvier 1934 le mariage desdits époux a été dissous pour la divorce. Il a été déclaré au mari de se remarier avant l'expiration de deux années à partir de la date du jugement.

Charolonne, le 15 Février 1934
L'Officier de l'état civil
A. Meyraud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ménard Oscar Jules
célibataire

ouvrier d'usine

originaire de Tuisserens (Annat) La Joue, La Noye et Sommentin

domicilié à Jougny

né à Carouge (Genève) le vingt février

mil huit cent quatre-vingt dix-huit

fils de Jacques Hyacinthe Ménard, agriculteur à Tuisserens

et de Marie Gertrude née Baudouin, décédée

2. Gobel Odette Alice Louise
célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de Villarsel-le-Gibloux

domiciliée à Jougny

née à Villarsel-le-Gibloux le vingt deux mai

mil neuf cent six

filles de Jean Henri Gobel, décédé

et de Marie Victoire Nouvellet née Biquet, à Jougny

Témoins: 1. Baill Joseph, journalier, à Jougny

2. Danatels Eloi, agriculteur, à Jougny

Les publications ont eu lieu à Villarsel-le-Gibloux le 23, à Jougny le 27, à Sommentin, à La Noye, à La Joue et à Tuisserens le 28 février 1936

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Charolonne, le cinq avril mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux, consentement à mariage, promesse de mariage, lettre du secrétaire municipal de Tuisserens, lettre de la Direction de Justice de Fribourg, actes de publications à Villarsel, à Jougny, à Sommentin, à La Noye, à La Joue et à Tuisserens
Communiqué à l'état civil de Villarsel-le-Gibloux, de Tuisserens et de La Joue

Les époux :

Ménard Oscar
Ménard Odette

Les témoins :

Baill Joseph
Danatels Eloi

L'officier de l'état civil :

A. Meyraud

N° 8

Kummer

et

Golet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kummer Robert

célibataire

mécanicien

originaire de Niederbipp (Borne)

domicilié à Cramtan-dessus

né à le Petit Champoz, com. de Bévère le sept août

mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de Kummer Florian, décédé

et de Elise von Aesch, décédée

2. Golet Aimée Elisabeth

célibataire

ménagère

originaire de Corceaux, Châtillens et les Étiolères (Morbion)

domiciliée à Cramtan-dessus

née à Corceaux le vingt sept mars

mil huit cent nonante-cinq

fille de Toth Jean Alfred, décédé

et de Sophie née Fache, à Corceaux

Témoins :

1. Jonard Adrien, vigneron, à Cortin

2. Toth Paul, vigneron, à Corceaux

Les publications ont eu lieu à Cramtan le 26, à Niederbipp le 27 février, à Cortin et à Oron la Ville le 1 mars 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cortin le dix sept avril mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

Robert Kummer
Aimée Kummer

Les témoins :

Jonard
Paul Toth

L'officier de l'état civil :

A. Wyss

Communiqué à l'état civil de Cramtan, de Niederbipp et de Oron la Ville

No 9
Volet
et
Gauveri

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Volet Jean David
cibataire
charpentier
originaire de Châtillens & Châtillens (Vaud),
domicilié à Corsier (Vaud),
né à Corsier le quinze avril
mil huit cent nonante quatre

fils de Henri Volet, charpentier
et de Fanny née Pauly, à Corsier

2. Gauveri Anna Julie
cibataire
vendeuse
originaire de Lucs (Vendée, France)
domiciliée à Tevey
née à Tevey le vingt décembre
mil huit cent nonante six

fille de Pierre Louis Gauveri, décédé
et de Caroline née Bisang, à Tevey

Témoins :
1. Volet François, architecte, à Corsier
2. Lanoli Angelo, électricien, à Tevey.

Les publications ont eu lieu à Corsier le 19, à Tevey le
20, à Châtillens et aux Châtillens le 22
décembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsier, le premier mai mil
neuf cent vingt six

Pièces déposées :

Actes de naissance
des époux, acte de décès,
déclaration de domicile,
déclaration de capacité
matrimoniale, promesse
de mariage, actes de pu-
blication à Corsier, à Tevey,
& Châtillens et au Châtillens
autorisation du Département
Communiqué à l'état civil de
Tevey & de Corsier & à la
Chancellerie d'Etat

Les époux :

Jean Volet
Anna Volet

Les témoins :

F. Volet
Angelo Lanoli

L'officier de l'état civil :

A. Tyron

Registre des mariages A.

N^o 10
Cornaz
et
Immos

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cornaz André François

célibataire

dessinateur - lithographe

originaire de Froux (Taud)

domicilié à Berne, Breitfeldstrasse 33

né à La Cour de Peitz le dix huit janvier
mil neuf cent deux

fils de Cornaz Jean Louis, menuisier

et de Anna Louise Bertholet, à La Cour de Peitz

2. Immos Anna Hélène

célibataire

technicien - dentiste

originaire de Avenches (Taud)

domiciliée à Corsier (Taud)

née à Avenches le six avril

mil neuf cent un

filles de Immos Jean Louis, serrurier, décédé

et de Louise Girard, maintenant mariée Ferry, à Corsier

Témoins : 1. Immos Louis, entrepreneur aux ateliers mécaniques
à Corsier
2. Pittet Charles, technicien, à Trey

Les publications ont eu lieu à Berne le 10, à Avenches le
11 et à Corsier le 12 juin 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsier, le trois juillet mil neuf
cent vingt six

Pièces déposées :

Certificat de pu-
blication

Les époux :

A. Cornaz
épouse Immos Cornaz

Les témoins :

L. Immos
Pittet

L'officier de l'état civil :

H. Girard

Approuvé la radiation du mot
Immos à la signature de l'épouse
Communiqué à l'état civil de
Avenches et de Berne.

N° 11

Favre-Bulle
et
Corboz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre-Bulle Jean
celibataire

marionneur
originaire des Ports-de-Martel (Neuchâtel)

domicilié à Ports-de-Martel

né à Ports-de-Martel le vingt quatre septem-
bre mil huit cent quatre-vingt dix huit

fils de Favre-Bulle Alcide, charpentier

et de Marie née Matthey-Henri, à Ports de Martel

2. Corboz Eveline
celibataire

mariagee
originaire de Corsier et Oron le Château

domiciliée à Corseaux

née à Corseaux, (au Seytan) le quatorze janvier
mil neuf cent deux

fille de feu Edouard Corboz

et de Blise née Nassard, à Corseaux

Témoins :
1. Parisod Eugène, employé, à Corsier
2. Jomini Paul, cordonnier, à Corsier

Les publications ont eu lieu à Ports-de-Martel le 20 avril
à Oron le Château, à Corsier et à Corseaux
le 22 avril 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsier, le quatorze juillet mil
neuf cent vingt six

Pièces déposées :
Certificat de publi-
cation

Les époux :
Favre Bulle Jean
Favre Eveline

Les témoins :
Eug. Parisod
Paul Jomini

L'officier de l'état civil :
A. Meyraud

Communiqué à l'état civil
des Ports de Martel
et de Oron-le-Château

N^o 12
 Lehmann
 et
 Bieringer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lehmann Friedrich

célibataire

coiffeur

originaire de Zurich

domicilié à Corsaux (Soud),

né à Diedesheim (Bade) le vingt six novembre
 mil huit cent quarante six

fils de Louise Lehmann née Horsch, à Zurich,

et de

2. Bieringer Hildegard Felene Maria

célibataire

femme de chambre

originaire de Stuttgart (Wurtemberg)

domiciliée à La Cour de Feitz (Soud),

née à Eübingen (Wurtemberg) le vingt cinq novembre
 mil neuf cent quatre

fille de Anna Maria Bieringer, décédée

et de

Témoins : 1. Parisod Louis, employé, à Corsaux
 2. Parisod Paul, vicarier, à Corsaux

Les publications ont eu lieu à La Cour de Feitz le 11, à
 Corsaux et à Zurich le 20 mai, à Eübingen
 le 14 et à Stuttgart le 11 juin 1936

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsaux, le quatre vingt mil neuf
 cent vingt six

Pièces déposées :

Actes de naissance des
 époux, acte d'origine, cer-
 tificat de famille, promesse
 de mariage, actes de publi-
 cation à La Cour de Feitz, à
 Corsaux, à Zurich, à Eübin-
 gen et à Stuttgart, acte de ca-
 pacité, autorisation du départe-
 ment de Justice et Police

Communiqué à l'état civil de
 La Cour, de Zurich et à la
 Chancellerie d'état.

Les époux :

F. Lehmann.

H. Lehmann.

Les témoins :

E. g. Parisod

Paul Parisod

L'officier de l'état civil :

A. Wyraud

N^o 13
 Wyss
 et
 Maury

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wyss Edouard Charles
 célibataire
 jardinier
 originaire de Saanen (Berno)
 domicilié à Charadonne
 né à la Courva Tires le treize mars
mil neuf cent six

fil de Emile Edouard Wyss, décédé
 et de Julie née Bror, à Blonay

2. Maury Louise Emilie
 célibataire
 ménagère
 originaire de Tuibroye
 domiciliée à Charadonne
 née à Charadonne le vingt trois avril
mil neuf cent huit

filles de Louis Daniel Maury, agriculteur, à Charadonne
 et de Jenny née Busigny, sans domicile connu

Témoins :
 1. Maillard Edouard, jardinier, à Blonay
 2. Faisod Eugène, employé, à Corsier

Les publications ont eu lieu à Charadonne le 22, à Saanen
le 23 et à Tuibroye le 24 juillet 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cocten, le quatorze août mil
neuf cent vingt six

Pièces déposées :

Actes de naissance
des époux, acte de
consentements, promes-
se de mariage, ac-
tes de publications à
Charadonne, à Saan-
nen et à Tuibroye.

Les époux :

Edouard Wyss
Louise Wyss

Les témoins :

Maillard
Eug Faisod

L'officier de l'état civil :

M. Wyss

Communiqué à l'état civil
 de Saanen et de
 Dornach

N^o 14
 Waridel
 et
 Barbezat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Waridel Robert Charles

célibataire

décorateur

originaire de Protins et de Chanéaz

domicilié à Corsier

né à Lausanne le vingt sept février
 mil neuf cent un

fils de Charles Louis Waridel, mortuaire

et de Caroline née Gein, à Corsier

2. Barbezat Marguerite Julia

célibataire

sans profession

originaire de Bayards (Neuchâtel)

domiciliée à Trey, rue de Lausanne 25

née à la Rubenellaz, Châteland, le premier novembre,
 mil neuf cent deux

fille de Georges Abram Barbezat, peintre,

et de Julia Alice née Martin, à Trey

Témoins :
 1. Kneuss Louis, comptable, à Trey
 2. Held Hans, menuisier, à Corsier

Les publications ont eu lieu à Corsier, aux Bayards, à Trey le 19, à Chanéaz et à Protins le 20 août 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsier, le vingt cinq septembre,
 mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

Actes de naissance
 des époux, promesse
 de mariage, actes de
 publications à Cor-
 sier, aux Bayards,
 à Trey, à Chanéaz et
 à Protins.

Communiqué à l'état civil de
 Ormetoye, des Bay-
 ards et de Trey.

Les époux :

Waridel Robert
 Marguerite Waridel

Les témoins :

L. Kneuss
 H. Held

L'officier de l'état civil :

Wysoud

N^o 15.
Emery
et
Schneider

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Emery Robert François
célibataire

employé de commerce,

originaire de Chardonne,

domicilié à Paris, 38 Boulevard Voltaire, arrondissement

né à Corsier le vingt deux octobre

mil huit cent quatre-vingt dix sept

fils de Henri Félix Emery

et de Marie Eugénie née Chevally, décédée

2. Schneider Berthe
célibataire

originaire de Metendorf (Berne)

domiciliée à La Cour de Filly

née à Vevey le treize février

mil neuf cent

filles de Alfred Schneider

et de Lina nei Pis, à La Cour de Filly

Témoins : 1. Monod Rosine, ouvrière, à Corsier
2. Parisod Eugène, employé, à Corsier

Les publications ont eu lieu à Chardonne le 9, à La Cour de Filly, à Cierachan et à Paris le 10 août 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsier, le neuf octobre mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux, promesses de mariage, actes de publications à Chardonne, à La Cour de Filly, à Cierachan et à Paris.

Les époux :

Robert Emery
Berthe Emery

Les témoins :

Rosine Monod
Eug Parisod

L'officier de l'état civil :

W. Roux

Communiqué à l'état civil de La Cour de Filly, de Cierachan et à la Chancellerie d'état.

Registre des mariages A.

N^o 16
Cossy
et
Ducrot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cossy Max
citibotaïn
agriculteur
originaire de Puidoux
domicilié à Chardonne, Puyres
né à Chardonne le vingt deux décembre
mil neuf cent deux
fils de Robert Cossy, agriculteur
et de Fanny née Chappuis, à Chardonne, Puyres

2. Ducrot Jeanne Colise
citibotaïne
sans profession
originaire de Chardonne
domiciliée à Chardonne
née à Chardonne le vingt sept juin
mil neuf cent un
fille de Robert Ducrot, agriculteur
et de Aline née Weyraud, à Chardonne

Témoins :
1. Cossy René, agent de commerce, Sigou (Sylgion)
2. Fatisod Eugenio, employé, à Cortina

Les publications ont eu lieu à Chardonne le 15 et à Puidoux le 16 octobre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cortina, le dix novembre mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

Promesse de mariage,
actes de publications
à Chardonne et à Puidoux

Les époux :

Cossy Max
Cossy Jeanne

Les témoins :

R. Cof
Eug Fatisod

L'officier de l'état civil :

Weyraud

Communiqué à l'état civil
de Chardonne

N° 17 -
Caverney
et
Bovy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Caverney Louis-André
célibataire
agriculteur

originaire de Jorigny

domicilié à Jorigny

né à Jorigny le trente septembre,
mil huit cent quatre-vingt quinze

fils de Constant Caverney, agriculteur

et de Julie Sophie née Mord, à Jorigny

2. Bovy Elise
célibataire
ménagère

originaire de Corsier

domiciliée à Puidoux

née à Puidoux le vingt octobre,
mil huit cent quatre-vingt dix-huit

filles de Amie Bovy, décédée

et de Sophie Clémence née Berod, à Puidoux

Témoins: 1. Jean Jules, agent de police, à Cortin
2. Hédé Hans, menuisier, à Cortin

Les publications ont eu lieu à Jorigny, à Cortin et à Puidoux le 16 octobre 1896

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cortin, le onze novembre mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :
Extraits de naissance des époux, promesse de mariage, actes de publications à Jorigny, à Cortin et à Puidoux

Les époux :
Caverney André
Bovy Elise
Les témoins :
Jean
Hédé Hans

Communiqué à l'état civil de
Chebres

L'officier de l'état civil :
Meyraud

Registre des mariages A.

N° 18

Mouron

et

Rogivue

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mouron Florian

célibataire

mignon

originaire de Charadonne

domicilié à Charadonne

né à Charadonne le vingt un septembre
mil neuf cent trois

fils de Jules Olye Mouron, cantonnier

et de Rolise Marie née Chappuis, à Charadonne

2. Rogivue Yvonne Jeannette Suzanne

célibataire

ménagère

originaire de Bossertès

domiciliée à Première rière Fuidoua

née à Chéabres le quatorze décembre
mil neuf cent quatre

fille de Henri Rogivue

et de Lola née Wittwer, décédée

Témoins : 1. Parisod Eugène, employé, à Cortin
2. Delaquis Philippe, employé C.F.T. à CortinLes publications ont eu lieu à Charadonne le 30 octobre,
à Fuidoua et à Bossertès le 2 novembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cortin, le dix neuf novembre mil
neuf cent vingt six.

Pièces déposées :

Acte de naissance de
l'épouse, promesse de ma-
riage, actes de publica-
tion à Charadonne, à
Fuidoua et à Bossertès.

Les époux :

Florian Mouron

Yvonne Mouron

Les témoins :

Eug Parisod

Delaquis Philippe

L'officier de l'état civil :

A. Wyraud

Communiqué à l'état civil
de Chéabres et de
La Tille.

Vu le 9 Décembre 1926

Le Préfet
H. Mann

N^o 19
Volet
et
Borrand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Volet Marcel Emile
celibataire
agriculteur
originaire de Cortevaix, Châtillens et les Chioleyes
domicilié à Cortevaix
né à Cortevaix le dix huit avril
mil neuf cent un

fils de Gustave Henri Volet, agriculteur
et de Emma née Volet, à Cortevaix

2. Borrand Angèle Berthe
celibataire
femme de chambre
originaire de Sainte Croix
domiciliée à Tevey, Quai de la Tereyse N^o 7
née à Sainte Croix le quinze novembre
mil neuf cent deux

filles de Charles William Borrand, musicien, à Sainte Croix
et de Julia Henriette née Borrand, dévouée

Témoins : 1. Volet Gustave, agriculteur, à Cortevaix
2. Fausod Eugène, employé, à Entier

Les publications ont eu lieu à Cortevaix, à Châtillens,
aux Chioleyes, à Sainte Croix le 22 et à
Tevey le 23 novembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Cortevaix, le dix sept décembre mil
neuf cent vingt six

Pièces déposées :

Acte de naissance de
l'épouse, 2 registres
de mariage, actes de
publication à Cor-
tevaix, Châtillens,
Chioleyes, Sainte
Croix et Tevey

Les époux :

Volet Marcel
Volet Angèle

Les témoins :

Volet
Eug Fausod

L'officier de l'état civil :

A Meyraud

Communiqué à l'état civil
de Cortevaix, de
Sainte Croix et de
Tevey

Clôture

Le numéro 19 de la
page 98 est celui de
la dernière inscription
faite dans l'année
mil neuf cent vingt
six.

Les deux doubles
du registre sont con-
formes, ce que nous
certifions.

Chardonnin, le 3 janvier
l'officier de l'état civil
A Meyraud

N^o 1
 Volet
 et
 Ryser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Volet Henri Jean
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Chardonne, Châtillens et les Chioleyres
 domicilié à Chardonne, Paulty
 né à Chardonne le quatorze septembre
 mil neuf cent un

fils de Charles Volet, agriculteur
 et de Julie née Gertin, à Chardonne, Paulty

2. Ryser Bertha
 célibataire
 ménagère
 originaire de Effoltern (Bienne)
 domiciliée à Chardonne, Paulty
 née à Mürschbuchs le vingt huit mars
 mil neuf cent huit

fille de Ernest Jean Ryser, sieur, à Mürschbuchs
 et de Bertha née Reutsch, veuve

Témoins :
 1. Volet François, agriculteur, à Chardonne
 2. Volet Jeanne, ménagère, à Chardonne

Les publications ont eu lieu à Chardonne le 15, à Châtillens, aux Chioleyres le 16 et à Effoltern le 17 décembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Chardonne, le quatre janvier mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

Actes de naissance
 des époux, promesses
 de mariage, acte
 de conservation, ac-
 tes de publications à
 Chardonne, à Châtillens, aux Chioleyres
 et à Effoltern

Communiqué à l'état civil
 de Bernex, à la ville et de
 Effoltern

Les époux :

Volet Henri
 Volet Bertha

Les témoins :

Volet François
 Volet Jeanne

L'officier de l'état civil :

Wojnow

N^o 91 -
Morel
et
Moreau

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morel Henri

célibataire

agriculteur

originaire de Chardonne

domicilié à Chardonne, Tanessière

né à Chardonne le vingt novembre

mil neuf cent trois

fils de Henri Morel, agriculteur

et de Marie Louise Blanchette Pasche, à Chardonne

2. Moreau Louise Alice

célibataire

ménagère

originaire de Chardonne

domiciliée à Chardonne, la Cheminée

née à Chardonne le cinq janvier

mil neuf cent cinq

filles de François Moreau, agriculteur, à Chardonne

et de Philomène née Loyal, veuve

Témoins: 1. Boreard Julien, chauffeur, à Trey

2. Moreau Lucie, demoiselle au magasin, à Chardonne

Les publications ont eu lieu à Chardonne le 17 décembre

1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Chardonne, le quatorze janvier mil

neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

Promesse de mariage
acte de publications
à Chardonne

Les époux :

Morel Henri
Morel Alice

Les témoins :

Boreard Julien
L. Moreau

L'officier de l'état civil :

A. Moreau

Communiqué

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 3

Sommer

et

Oswald

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sommer Ernest

célibataire

jardinier

originaire de Dürrenroth, Berne,

domicilié à Corsaux

né à Gempenach le huit août

mil huit cent quarante deux

fils de Gottfried Sommer, sellier, à Gempenach

et de Madeleine née Steinmann, décédée

2. Oswald Charlotte Ida

célibataire

couturière

originaire de Oberhofen, Berne,

domiciliée à Genève

née à Berne le vingt avril

mil huit cent quatre-vingt six

fille de Adèle Juliette Oswald, décédée

et de

Témoins : 1. Dreyer Georges, jardinier, à La Cour de Pully
2. Pütz Frédéric, conducteur typographe, à VeveyLes publications ont eu lieu à Dürrenroth, à Corsaux,
à Oberhofen et à Genève le 22 décembre 1926Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Corsaux, le vingt neuf janvier mil
neuf cent vingt sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance
des époux, promesses
de mariage, actes
de publication à
Dürrenroth, à Cor-
saux, à Oberhofen
et à Genève

Les époux :

Ernest Sommer
Charlotte Sommer

Les témoins :

Georges Dreyer
Frédéric Pütz

L'officier de l'état civil :

A. Veyroud

Communiqué à l'état civil
de Dürrenroth, de
Oberhofen et de Genève

N^o 4
Pari
et
Chollat

Par jugement du tribunal du district de Vevey, du 17 avril 1941, devenu exécutoire le 26 mai 1941, le mariage des signés ci-dessus a été déclaré nul par le divorce. Il a été interdit à l'épouse de se remarier avant la fixation de un an à partir de la date du jugement. Chardonne, le 12 juin 1941

L'officier de l'état civil
A. Noyroud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Pari Alexandre Louis
cibataire
scieur

originaire de Corsier

domicilié à Corsier

né à Corsier le quinze juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fils de Louis Marc. Pari, maçon, à Corsier

et de Rose Sophie née Burki, décédée

2. Chollat Marie Marguerite

cibataire

couturière

originaire de Maracorn

domiciliée à Corsier

née à La Chiesaz le quinze août

mil neuf cent sept

fille de Jean François Emile Chollat, décédé

et de Henriette Victorine née Abondioti, Corsier

Témoins: 1. Chollat Daniel, manoeuvre, à Corsier

2. Pausod Eugène, employé, à Corsier

Les publications ont eu lieu à Corsier le 1 et à Maracorn

le 2 février 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsier, le vingt six février mil
neuf cent vingt sept

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse, acte de consentement, promesse de mariage, actes de publications à Corsier et à Maracorn.

Les époux:

Pari
Marguerite Pari

Les témoins:

Chollat Daniel
Eug. Pausod

L'officier de l'état civil:

A. Noyroud

Communiqué à l'état civil
de Palézieux

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 5
Sieber

et

Dormond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sieber Edouard

cibitain

agriculteur

originaire de Dieterswil, Berne,

domicilié à Cortier

né à Lucens le dix neuf octobre

mil neuf cent trois

fils de Gottfried Sieber, décédé

et de Lydie née Perhud, à Cortier

2. Dormond Marie Elisabeth

cibitain

ménagère

originaire de Olton

domiciliée à Olton

née à Olton le premier janvier

mil neuf cent huit

fille de Charles Alexis Dormond, agriculteur, à Olton

et de Alice Marguerite née Olly, décédée

Témoins: 1. Parisod Eugène, employé, à Cortier

2. Parisod Paul, vigneron, à Cortier

Les publications ont eu lieu à Olton le 25, à Cortier et à Rapperswil le 26 janvier 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cortier, le trois mars mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux, promesses de mariage, acte de mariage, actes de publication à Olton, à Cortier et à Rapperswil.

Les époux :

Sieber Edouard

Sieber Marie

Les témoins :

Eug Parisod

Paul Parisod

L'officier de l'état civil :

Dormond

Communiqué à l'état civil de Olton et de Rapperswil.

N° 6

Brönnimann 1. Brönnimann Amand

et
Egger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

celibataire

manoeuvre

originaire de Obermuhlen & Zimmerwald, Berne,

domicilie à Corsier

né à Interlaken le vingt deux decembre

mil neuf cent

fils de Frederic Brönnimann, decede

et de Anna nee Ruffa, a Corsier

2. Egger Elise

celibataire

cuisiniere

originaire de Oddeboden, Berne,

domiciliee a Tevey

nee a Saint Stephan le quatre juillet

mil huit cent nonante-huit

filie de Jean Egger, agriculteur, a Saint Stephan

et de Elisabeth nee Györjen, decede

Témoins: 1. Ludi Werner, boucher, a Corsier

2. Brönnimann Hans, peintre, a Corsier

Les publications ont eu lieu a Corsier, a Obermuhlen-

Zimmerwald, a Oddeboden le 4 Mars et

a Tevey le 5 Mars 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsier, le dix neuf Mars mil

neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

Actes de naissance,

des époux, promesse

de mariage, actes

de publication a

Corsier, a Obermuh-

len-Zimmerwald,

a Oddeboden et a Tevey.

Communiqué a l'état civil

de Zimmerwald, de

Oddeboden et de Tevey.

Les époux :

Amand Brönnimann

Elise Brönnimann

Les témoins :

Ludi Werner

Brönnimann Hans

L'officier de l'état civil :

H. Wyss

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 7
Fries
et
Mbayer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fries Peter Arnold
celibataire

représentant de commerce

originaire de Zurich

domicilié à Zurich

né à Veiloq-Apia, île Samoa, le treize novembre,
mil huit cent nonante six

fils de Fries Caspar Albert, rentier

et de Catherine née Weberg, les deux à Zurich

2. Mbayer Rosine Elisabeth
celibataire

coiffeuse

originaire de Grandcour (Tand)

domiciliée à Corsaux (Tand)

née à Corsaux le vingt sept août
mil neuf cent onze

fille de Mayor Emile, rédacteur

et de Sophie Alice Adèle née Delapraz, à Corsaux

Témoins : 1. Maillard André, boucher, à Trey
2. Fries Albert, employé de commerce, à Zurich

Les publications ont eu lieu à Zurich le 28 février, à Grandcour le 1 et à Corsaux le 2 mars 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsier, le vingt neuf mars mil
neuf cent vingt sept

Pièces déposées :
Certificat de publi-
cation.



Communiqué à l'état civil
de Zurich et de Grand-
cour.

Les époux :
Fries
R. Fries

Les témoins :
A. Maillard
Albert Fries

L'officier de l'état civil :
A. Grand

No 8
 Mayot
 et
 Bovay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mayot Georges Edouard
 célibataire
 instituteur

originaire de Grandcour
 domicilié à Neyruz
 né à Belbock, France, le douze septembre,
 mil neuf cent trois

fils de Marie Solida Mayot, décédée
 et de

2. Bovay Berthe Caroline
 célibataire
 ménagère

originaire de Correvon
 domiciliée à La Putannes, vière Neyruz
 née à La Putannes, vière Neyruz le cinq septembre,
 mil neuf cent quatre

fille de Bovay Louis
 et de Constantine née Favre, les deux décédés

Témoins :
 1. Mayot Jules Emile, directeur, à Corsier
 2. Parisot Eugène, employé à Corsier

Les publications ont eu lieu à Neyruz et à Grandcour le 18 mars, à Correvon le 19 mars 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsier, le six avril mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

G. Mayot
 C. Mayot

Les témoins :

Mayot Jules Emile
 Parisot Eugène

L'officier de l'état civil :

A. Neyruz

Communiqué à l'état civil de Grandcour, de Neyruz et de St. Cergue.

N° 9

Mouron

et

Raymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mouron Marcel Victor

célibataire

agriculteur

originaire de Chardonne

domicilié à Chardonne, Periaz

né à Chardonne le dix sept mars

mil neuf cent

fils de Charles Louis Mouron

et de Sophie née Schmeberger, les deux vivants

2. Raymond Nancy Emilie

célibataire

ménagère

originaire de l'Abbaye et du Cherib

domiciliée à Jussy

née à Jussy le vingt deux décembre

mil huit cent quatre-vingt dix-sept

filles de Charles Henri Raymond, agriculteur, à Jussy

et de Louise née Brot, décédée

Témoins: 1. Raymond Robert, boulanger, à Cortin
2. Duret Jean, commerçant, à Chardonne

Les publications ont eu lieu à Chardonne, à Jussy et à l'Abbaye le 18, au Breillus le 19 mars 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cortin, le neuf avril mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

Promesse de mariage, actes de publications à Chardonne, à Jussy, à l'Abbaye et au Breillus

Les époux :

Mouron Marcel
Nancy Mouron

Les témoins :

R. Raymond
J. Duret

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'Etat civil de l'Abbaye et du Breillus

N^o 10 -
Byrde
et
Docat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Byrde Charles Adolphe
 veuf en 1^{er} noces de Joséphine Angéline Tilloud et di-
 vorcé en 2^{em} noces de Thérèse née Grosclaude, menuisier
 originaire de Château d'Oex
 domicilié à Corseaux, Broye
 né à Bea le premier décembre
mil huit cent septante deux

fil de Louis Byrde, menuisier, à Tällorbe
 et de Henriette Louise née Staub, décédée

2. Docat Berthe
 divorcée de Gabriel Dorian dès le 17 novembre 1925
 commerçante
 originaire de Tällorbe
 domiciliée à Corseaux
 née à Sierre le vingt six juillet
mil huit cent septante sept

fille de Augustin Docat
 et de Joséphine née Staub, décédée

Témoins :
 1. Held Hans, menuisier, à Corsier
 2. Paribon Eugène, employé, à Corsier

Les publications ont eu lieu à Tällorbe le 7, à Corseaux
et à Château d'Oex le 8 avril 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsier, le vingt six avril mil
neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

Acte de naissance
de l'épouse, acte de
mariage de l'époux, dis-
positifs des jugements,
promesse de mariage,
actes de publications
à Tällorbe, à Cor-
seaux et à Château
d'Oex

Communiqué à l'effet civil
de Tällorbe et de
Château d'Oex

Les époux :

Charles A Byrde
Berthe Byrde

Les témoins :

H. Held
Eug Paribon

L'officier de l'état civil :

M. Byrde

N° 11

Volet

et

Meystre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Volet Victor Henri

célibataire

vigneron

originaire de Corsaux, Châtillens et les Chiottes

domicilié à Corsaux

né à Corsaux le quinze mai

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fils de Jules Henri Volet, décédé

et de Marie Catherine née Löffel, à Corsaux

2. Meystre Lina Yvonne

célibataire

ménagère

originaire de Correvon

domiciliée à Corsaux

née à Yverne le onze août

mil neuf cent cinq

fille de Gustave Charles Meystre

et de Françoise Louise née Trotier, les deux décédés

Témoins :

1. Volet Emile Boulanger, à Corsaux

2. Volet Armin, vigneron, à Corsaux

Les publications ont eu lieu à Corsaux, à Châtillens, aux Chiottes et à Correvon le 6 avril 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsaux, le dix mai mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

Acte de naissance de
depute, promesse de
mariage, actes de pu-
blicité à Corsaux,
à Châtillens, aux
Chiottes et à Correvon

Les époux :

Henri Volet

Lina Volet

Les témoins :

E. Volet

Ad. Volet

L'officier de l'état civil :

Meystre

Communiqué à l'état civil
de Corsaux la Ville d'Or
St. Cergues

N° 12

Grognum
et
Forestier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grognum Paul Charles

célibataire

agriculteur

originaire de Foliez Pittet

domicilié à Corsier les Monts

né à Blonay le six février

mil huit cent nonante-neuf

fils de Charles Grognum, journalier, à La Cour de Feizy

et de Juliette Marie Pauline Reigner Delapraz, à Corsier

2. Forestier Marguerite

célibataire

mercenaire

originaire de Cully, Lutry, Pier et Jonny

domiciliée à Charadonne

née à Charadonne le dix-neuf septembre

mil neuf cent

fille de Charles Francois Forestier, agriculteur

et de Marie Julie dite Juliette née Totet, à Charadonne

Témoins: 1. Forestier Marcel, comptable, à Charadonne

2. Parisod Eugène, employé, à Corsier

Les publications ont eu lieu à Jonny, à Charadonne, à

Corsier, à Foliez-Pittet le 16, à Cully, à Lutry

le 17 et à Pier le 18 mai 1897

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsier, le dix-huit juin mil neuf

cent vingt sept

Pièces déposées :

Acte de naissance
de l'époux, promesse
de mariage, actes
de publication à Jon-
ny, à Charadonne,
à Corsier, à Foliez-
Pittet, à Cully, à
Lutry et à Pier.

Communiqué à l'état civil
de Cully, Lutry et de
Foliez le Grand.

Les époux :

Paul Grognum
Mlle Grognum

Les témoins :

Marcel Forestier
Eug Parisod

L'officier de l'état civil :

D. Wyraud

N^o 13
Perret
et
Bollat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perret Albert Fernand

célibataire

manoeuvre

originaire de Châtetard / Montreux

domicilié à Cortéaux, la Crotoy

né à Tevey le vingt huit décembre

mil neuf cent trois

fils de Charles Aimé Perret, employé aux C.T.F.

et de Rose Marie née Parisod, à Cortéaux

2. Bollat Marie Blise

célibataire

sans profession

originaire de Bex

domiciliée à Tevey

née à Chardonne le douze novembre

mil neuf cent trois

fille de Henri Alfred Bollat, vigneron

et de Nancy née Ray, aux Flanches

Témoins :
1. Bollat Alfred, vigneron, aux Flanches
2. Perret Aimé, employé aux C.T.F. à Cortéaux

Les publications ont eu lieu à Bex le 4, à Cortéaux le 6, à Tevey et au Châtetard le 7 juin 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bortier, le deux juillet mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux, promesse de mariage, actes de publication à Bex, à Cortéaux, à Tevey et au Châtetard

Les époux :

Perret Albert

Perret Marie

Les témoins :

A Bollat

A Perret

L'officier de l'état civil :

Bortier

Communiqué à l'état civil de Bex, de Tevey et de Montreux

N^o 14
Buri

et
Oschopp

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buri Georges Melchior
célibataire

appareilleur

originaire de Ringgenberg, Berne

domicilié à Cortier

né à Cortier le vingt un juillet
mil neuf cent trois

fils de Pierre Buri, manoeuvre

et de Louise Emilie née Fenehog, à Cortier

2. Oschopp Feida Emma Louise
célibataire

employée photographe

originaire de Louèche les Bains

domiciliée à Corsier

née à Sanceino (Italie) le dix sept mars
mil neuf cent un

filles de Robert Julien Oschopp, décédé

et de Emma Marie née Germer, à Corsier

Témoins : 1. Pouillet Edouard, ferblantier, à Trey
2. Gerton Henri, batelier, à Trey

Les publications ont eu lieu à Louèche les Bains le 4,
à Cortier et à Ringgenberg le 6 juin 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsier, le six juillet mil neuf
cent vingt sept

Pièces déposées :

Actes de naissance
des époux, promesse
de mariage, actes de
publication à Ring-
genberg, à Corsier et
à Louèche les Bains.

Les époux :

Buri
G. Buri

Les témoins :

Pouillet Edouard
Gerton Henri

L'officier de l'état civil :

W. G. G. G.

Communiqué à l'état civil
de Ringgenberg et de
Louèche les Bains

No 15
Byrde
et
Mader

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Byrde Marcel Gustave
célibataire

peintre

originaire de Château d'Oex

domicilié à Cortéaux, Bergère 17

né à Teyss le neuf septembre
mil neuf cent six

fils de Charles Adolphe Byrde, menuisier, à Cortéaux
et de Joséphine Angèle Wannepi Pilloud, décédée

2. Mader Henriette
célibataire

couturière

originaire de Crastadinger (Schaffhouse)

domiciliée à Teyss

née à Teyss le dix juillet
mil huit cent quatre-vingt dix-sept

fille de Jules Mader, typographe
et de Victorine dite Louise née Decheraz, à Teyss

Témoins : 1. Vinnet Charles, tôleux, à Teyss
2. Bailler Robert, cartonnier, à Teyss.

Les publications ont eu lieu à Château d'Oex, à Cortéaux,
à Crastadinger et à Teyss le 10 juin 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cortéaux, le neuf juillet mil neuf
cent vingt sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des
époux, promesse de
mariage, actes de
publication à Châ-
teau d'Oex, à Cortéaux,
à Crastadinger et à
Teyss.

Les époux :
Marcel Byrde
Henriette Byrde

Les témoins :
Ch. Binnet
R. Cailler

L'officier de l'état civil :
W. Jeand

Communiqué à l'état civil
de Château d'Oex, de
Crastadinger et de Teyss.

N^o 16 -
 Chappuis
 et
 Neyroud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chappuis François Roger
 célibataire

ouvrier de laboratoire

originaire de Forel et Savigny

domicilié à Lausanne

né à Pully le vingt huit juin
 mil huit cent nonante huit

fils de François Louis Chappuis, manoeuvre, à Frenières / Bea.
 et de Julie née Corday, décedée

2. Neyroud Berthe Jenny
 célibataire

cuisinière

originaire de Chardonne

domiciliée à Chardonne

née à Saint Léger le trente un juillet
 mil huit cent nonante neuf

filles de Charles Louis Neyroud, vigneron
 et de Rosalie Emma dite Mina née Durand, à Chardonne

Témoins :
 1. Mäder Henri, tapissier, à Lausanne
 2. Henchoz Bertha, femme de chambre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Savigny
 le 9, à Forel et à Chardonne le 10 juin 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corbier, le neuf juillet mil neuf
 cent vingt sept

Pièces déposées :
 Certificat de publication

Les époux :
 F. Chappuis
 B. Chappuis

Les témoins :
 Henri Mäder
 Bertha Henchoz

Communiqué à l'état civil
 de Forel et de Savigny

L'officier de l'état civil :
 Neyroud

N^o 17
 Portmann
 et
 Dubuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Portmann Edmond
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Schupfheim (Lucerne)
 domicilié à Cortier, en Fénel
 né à Cortier le onze février
 mil neuf cent

filz de Jean Portmann, décédé
 et de Rosalie Henriette née Kubli, à Cortier

2. Dubuis Rose Marie
 célibataire
 vigneronne
 originaire de Cortier et Rossinière
 domiciliée à Cortier
 née à Cortier le quatre février
 mil neuf cent un

fille de Jules François Félix Dubuis, vigneron
 et de Blise Hortense née Choubert, à Cortier

Témoins :
 1. Dormont Henri, ouvrier de fabrique à Cortier
 2. Dubuis Félix, vigneron, à Cortier

Les publications ont eu lieu à Cortier, à Schupfheim
 et à Rossinière le 4 juillet 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cortier, le vingt sept juillet mil
 neuf cent dix sept

Pièces déposées :

Actes de naissance
 des époux, promesse
 de mariage, actes de
 publications à Cortier,
 à Schupfheim et à
 Rossinière

Les époux :

Portmann Edmond.
 Portmann Rose

Les témoins :

Dormont Henri.
 Dubuis Félix.

L'officier de l'état civil :

A. Joyeux

Communiqué à l'état civil
 de Schupfheim et de
 Rossinière

N° 18 -
Blanc
et
Butty

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc Louis Joseph
célibataire
manoeuvre

originaire de Bostonnens (Fribourg)

domicilié à Cortier

né à Meyruz le vingt quatre octobre
mil neuf cent trois

fils de François Michel Blanc, manoeuvre,

et de Simonne née Bouchung, à Cortier

2. Butty Alice Marthe
célibataire
modiste

originaire de Ussy, Fribourg

domiciliée à Ussy

née à Ussy le vingt quatre janvier
mil neuf cent cinq

filles de Paul Philippe Butty, menuisier

et de Louise Jenny Marie née Jaumin, à Ussy

Témoins: 1. Butty Paul, menuisier, à Ussy
2. Fuebinger Robert, manoeuvre, à Ussy

Les publications ont eu lieu à Ussy le 30, à Bostonnens le 31 juillet, à Cortier le 1 et à Meyruz le 3 août 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cortier, le dix neuf août mil
neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

Actes de naissances
des époux, promesse
de mariage, actes
de publication à
Ussy, à Bostonnens,
à Cortier et à Meyruz

Les époux :

Louis Blanc
Alice Blanc

Les témoins :

Paul Butty
Robert Fuebinger

L'officier de l'état civil :

Uyroux

Communiqué à l'état civil
de Attalens, de Ussy
et de Meyruz

Registre des mariages A.

N^o 19
Curchod
et
Emery

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Curchod Victor Adrien
célibataire

employé postal

originaire de Dommartin et de Lutry

domicilié à Fribourg, rue Geimoua 20

né à Cortier le vingt six mois

mil huit cent nonante sept

fils de feu Curchod Auguste

et de Rosa née Düster, à Cortier

2. Emery Louise Marie
célibataire

institutrice

originaire de Charadonne

domiciliée à Trey, La Solomanette, St. Martin

née à Cortier le vingt huit mois

mil huit cent nonante deux

fille de feu Emery Henri Félix

et de feu Marie Suzanne née Chervatley

Témoins : 1. Curchod Nancy, lingère, à Cortier
2. Fausod Suzanne, employée, à Cortier

Les publications ont eu lieu à Charadonne le 5, à Fribourg le 22, à Dommartin et Lutry et à Trey le 23 juillet 1897

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cortier, le vingt sept août mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

Certificats de publications

Les époux :

V. A. Curchod

L. Emery

Les témoins :

Henri Curchod

Eng. Fausod

L'officier de l'état civil :

A. Grand

Communiqué à l'état civil de Trey-le-Grand, de Lutry, de Fribourg et de Trey

N^o 20 -
Emery
Duclos

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Emery Jean David
célibataire
comptable

originaire de Chardonne

domicilié à Cortin

né à Cortin le treize août
mil neuf cent un

fils de Henri Félix Emery

et de Marie Eugénie née Chevaley, décédée

2. Duclos Louise Térise
célibataire

employée de commerce

originaire de Saint Pex

domiciliée à Tvey

née à Saint Pex le quinze janvier
mil neuf cent un

fille de Louis Henri Duclos, décédé

et de Berthe Blise née Benoit, à Tvey

Témoins :
1. Bopp Gottfried, fabricant, à Willmergen
2. Bopp Lida, à Willmergen

Les publications ont eu lieu à Chardonne le 25, à Cortin,
à Tvey et à Saint Pex le 26 juillet 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cortin, le trois septembre mil
neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

Acte de naissance
de l'époux, promesse
de mariage, actes de
publication à Char-
donne, à Cortin, à
Tvey et à S. Pex.

Les époux :

Jean Emery
Louise Emery

Les témoins :

Gottfr. Bopp-Duclos
Lida Bopp-Duclos

L'officier de l'état civil :

A. Wyraud

Communiqué à l'état civil
de Tvey et de S. Pex

N° 21

Forestier

et

Godat

Par jugement du tribunal du district de Vevey du 25 novembre 1943, et exécuté le 27 décembre 1943, le mariage désigné ci-dessus a été dissous par le divorce.

Chardonne, le 20 janvier 1944

L'officier de l'état civil

A. Dreyer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Forestier Marcel Emile

célibataire

appareilleur

originaire de Cully, Lutry, Riv et Jorony

domicilié à Cortevaux

né à Cortevaux le huit avril

mil neuf cent cinq

fils de Emile Forestier, vigneron

et de Marguerite née Pélissod, à Cortevaux

2. Godat Ruth Alice

célibataire

originaire de Bois (Bern)

domiciliée à Tevy

née à Tevy le dix mars

mil neuf cent trois

fille de Charles Ferni Godat, restaurateur

et de Bertha née Houriet, à Tevy

Témoins :

1. Dinnéaz Marius, cuisinier, à Chardonne

2. Georges Edouard, comptable, à Tevy

Les publications ont eu lieu à Cortevaux, à Jorony, à Riv,

à Cully, à Tevy le 24, à Lutry et au Bois le 25 avril 1944

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cortevaux, le quinze septembre mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux, promesse de mariage, actes de publication à Cortevaux, Jorony, Riv, Cully, Lutry, Bois et au Bois.

Les époux :

Marcel Forestier
Ruth Forestier

Les témoins :

Marius Dinnéaz
Georges Edouard

L'officier de l'état civil :

A. Dreyer

Communiqué à l'état civil de Cully, Lutry, et Bois et de Tevy.

N° 22
Matti

et
Grabold

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Matti Albert Georges
célibataire
ouvrier

originaire de Gessenay (Berne)

domicilié à Corsaux

né à Aigle le cinq novembre
mil neuf cent cinq

fils de Georges Alfred Matti, agriculteur, à Bex
et de Sylvie Aline née Petitmermet, décédée

2. Grabold Clara

célibataire

cuisinière

originaire de Follikofen (Berne)

domiciliée à Corsier

née à Worb le trente septembre
mil huit cent norante sept

filie de Robert Grabold, forgeron, à Worb
et de Marie née Schaffer, décédée

Témoins :
1. Emory Charles, industriel, à Corsier
2. Emory Caroline, à Corsier

Les publications ont eu lieu à Follikofen le 12, à Corsier,
à Corsaux et à Gessenay le 13 août 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsier, le dix sept septembre
mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

Actes de naissance
des époux, promesses
de mariage, actes
de publication à
Follikofen, à Corsier
à Corsaux et à Ges-
senay.

Les époux :

A. Matti
C. Matti

Les témoins :

C. Emory.
C. Emory

L'officier de l'état civil :

A. Veyrand

Communiqué à l'état civil
de Follikofen et de
Gessenay

Registre des mariages A.

N^o 23
De la Taille
et
Sariset

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. De la Taille Georges Frédéric Marie
Louis ———— célibataire ————

——— sans profession ———

d'origine française

domicilié à Chardonne, Nord Pételin

né à Coulon (France) le quinze novembre

mil neuf cent

fil de Marie Henri Frédéric de la Taille, décédé
et de Marie Anne née Toil, à Arcachon (Gironde, France)

2. Sariset Jeanne Blanche Marie

——— célibataire ———

——— sans profession ———

d'origine française

domiciliée à Chardonne, Nord Pételin

née à Shanghai (Chine) le quatorze novembre

mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Jean Claude Sariset, décédé

et de Eugénie Albertine Blanche née Marie, à Pau (France)

Témoins :

1. Cocherie Michel, sans profession, à Chardonne

2. Ritter Hélène, sans profession, à Chardonne

Les publications ont eu lieu à Chardonne le 20 et à Arcachon le 28 juillet 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cocherie, le vingt trois septembre mil
neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux, certificats de do-
micile, certificats de ré-
sidence, promesse de
mariage, actes de pu-
blication à Chardonne
et à Arcachon, certificats
de capacité matrimoniale,
autocertificats du Département
Communiqué à la Chancellerie
et à l'état

Les époux :

G. de la Taille
De la Taille

Les témoins :

Michel Cocherie
H. Ritter

L'officier de l'état civil :

H. Doyrand

N^o 24
Dupuis
et
Diegrist

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupuis André Edouard
célibataire
employé de bureau
originaire de Echallens (Tand)
domicilié à Corbeaux
né à Orbe le vingt huit mois
mil neuf cent un
fils de Edouard Dupuis vigneron
et de Fanny née Barthoud, à Orbe

2. Diegrist Rutha
célibataire
couturière
originaire de Neisteschwanden (Argovie)
domiciliée à Staufen (Argovie)
née à Staufen le vingt un février
mil neuf cent quatre
fille de Fritz Diegrist, Coucheur
et de Julie née Furtler, à Staufen

Témoins :
1. Dupuis Edouard, viticulteur, à Orbe
2. Fantet Constant, ouvrier, à Orbe

Les publications ont eu lieu à Echallens, à Corbeaux,
à Neisteschwanden et à Staufen le 5 septembre
1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corbeaux le vingt quatre septembre
mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des
époux, promesses de ma-
riage, actes de publica-
tion à Echallens, à Cor-
beaux, à Neisteschwanden
et à Staufen.
"Approuvé à la signature
de l'épouse, la radiation
du mot Diegrist."
Communiqué à l'état civil de
Echallens, de Neistesch-
wanden et de Staufen

Les époux :
Dupuis
Rutha Diegrist
Les témoins :

Dupuis
Fantet

L'officier de l'état civil :
Meyraud

N^o 25
Mahler

et

Durr

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mahler Joseph

seul de Louise Joséphine née Labory dès le 5 juillet
1824, tailleur

originaire de Corsier (Sud),

domicilié à Corsier

né à Pennelskofen (Bavière) le huit décembre

mil huit cent soixante-neuf

fils de Anton Mahler

et de Madeline née Bölinger, décédés

2. Durr née Walter Adélaïde Joséphine dite
sœur de France Charles Durr dès le 4 février
1805, ménagère

originaire de Côte (Italie),

domiciliée à Genève, Place Genes N^o 3

née à Voreppe (France) le trois décembre

mil huit cent soixante-huit

fille de Joseph Walter

et de Adélaïde Viltaz, décédés

Témoins : 1. Parisod Eugène, employé, à Corsier
2. Chopillot Gustave, agriculteur, à CorsierLes publications ont eu lieu à Corsier, à Corsier et à
Genève le 15 août 1897Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Corsier, le douze octobre mil neuf
cent vingt sept

Pièces déposées :

Actes de naissances des
époux, actes de décès, ac-
te de mariage, certificat
de nationalité; autorita-
tion du Département, pro-
messe de mariage, actes
de publication à Corsier, à
Corsier et à Genève.

Les époux :

J. Mahler,
L. Mahler

Les témoins :

Eug. Parisod
G. Chopillot

L'officier de l'état civil :

W. Grand

No 26
Chabloz
et
Borgeaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chabloz François
veuf en 1^{er} nos de Julie Louise Chappuis et veuf en 2^{em} nos de
Marie Julie Bunnier dès le 8 mars 1916, agriculteur
originaire de Château d'Oex
domicilié à Cortin
né à La Cour de Feig le vingt juillet
mil huit cent soixante cinq

fils de Louis Chabloz
et de Jeanne Louise née Koutter, décédés
2. Borgeaud Jeanne Louise
veuve en 1^{er} nos de Jacques Chavilly et veuve en 2^{em} nos de
Louis Auguste Borgeaud dès le 10 juin 1913, ménagère
originaire de Norens
domiciliée à Cortin
née à Chardonne le trente un mars
mil huit cent soixante un

filles de Jean François Derriey
et de Jeanne Marguerite née Barbey, décédés

Témoins :
1. Parisod Eugène, employé, à Cortin
2. Vilet François, architecte, à Cortin

Les publications ont eu lieu à Cortin, à Château d'Oex
le 13 et à Norens le 14 octobre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cortin, le vingt neuf octobre mil
neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux,
actes de décès, promesse de
mariage, actes de publica-
tion à Cortin, à Château
d'Oex et à Norens.

Les époux :

Chabloz François
Louise Chabloz

Les témoins :

Eug Parisod
F Vilet

L'officier de l'état civil :

A. Borgeaud

Communiqué à l'égal vol de
Château d'Oex et de Feig-
le-Grand.

N^o 27
Lavanchy
et
Müller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lavanchy Samuel
cibitain

boutanger

originaire de Savigny et Fodé (Lavaux)

domicilié à Cortina

né à Cortina le douze février

mil neuf cent un

fils de Louis Auguste Lavanchy, vigneron

et de Marie, née Quent, à Cortina

2. Müller Fanny

cibitain

coulurière

originaire de Bienne

domiciliée à Trey

née à Bienne le trois juin

mil neuf cent quatre

fille de Anna Nütli, horloger, à Bienne

et de Rosine née Zinogeli, cuisinière

Témoins :

1. Parisod Eugène, employé, à Cortina

2. Jomini Henri, cocher, à Cortina

Les publications ont eu lieu à Cortina, à Savigny, à

Bienne, à Trey le 24 et à Fodé le 25 août

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cortina, le cinq novembre mil

neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

Actes de naissance

des époux, promesse

de mariage, actes de

publication à Cortina,

à Savigny, à Bienne, à

Trey et à Fodé

Les époux :

S. Lavanchy

F. Lavanchy

Les témoins :

Eug. Parisod

H. Jomini

L'officier de l'état civil :

M. Dyrond

Communiqué à l'état civil

de Savigny et Fodé,

de Bienne et de Trey

N^o 28
 Chenaud
 et
 Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chenaud Henri Eugène
 célibataire
 ouvrier de fabrique

originaire de Villeneuve

domicilié à Cortin

né à Villeneuve le seize décembre

mil huit cent quarante huit

fils de Alfred Chenaud, employé aux chemins de fer électriques romains
 et de Sophie Emma née Martin, à Cortin

2. Martin Yvonne Louise
 célibataire

sans profession

originaire de Château d'Oex

domiciliée à Trey

née à Trey le quatorze août

mil neuf cent

filles de François Alois Martin, tourneur
 et de Emma Jeanne née Regazzi, à Trey

Témoins : 1. Furbinger Henri, mécanicien, à Trey
 2. Parisod Eugène, employé, à Cortin

Les publications ont eu lieu à Cortin, à Château d'Oex
 le 13, à Villeneuve et à Trey le 14 octobre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cortin, le cinq novembre mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

Actes de naissances des époux, promesse de mariage, actes de publication à Cortin, à Château d'Oex, à Villeneuve et à Trey

Les époux :

Eugène Chenaud
 Yvonne Chenaud

Les témoins :

H. Furbinger
 Eug. Parisod

L'officier de l'état civil :

A. Veyrand

Communiqué à l'état civil de Villeneuve, de Château d'Oex et de Trey.

N^o 29
Burger
et
Infanger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burger Albul

célibataire

boucher

originaire de Soiswil

domicilié à Hergarten, commune d'Oberthal

né à Hergarten le quinze décembre,
mil neuf cent deux

fils de Christian Burger

et de Susanne née Bohren, les deux décédés

2. Infanger Terena Fivola

célibataire

originaire de Engelberg

domiciliée à Cortier sur Vevey

née à Cortier le dix sept février
mil neuf cent six

fille de Nicolas Alfred Infanger, à Cortier

et de Terena née Fivola, décédée

Témoins :
1. Infanger Nicolas, ancien tailleur, à Cortier
2. Sigenthaler Antea, femme, à Bienne

Les publications ont eu lieu à Grosshöchstetten, à Eggenwil
à Engelberg le 22 et à Cortier le 23 octobre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cortier, le douze novembre mil neuf
cent vingt sept

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

Albrecht Burger.

Terena Burger.

Les témoins :

N. Infanger

B. Sigenthaler

L'officier de l'état civil :

A. Wyss

Communiqué à l'état civil
de Grosshöchstetten, de
Soiswil et de Engelberg

N° 30-

Mouron

et

Mouron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mouron Jean Louis

célibataire

agriculteur

originaire de Chardonne

domicilié à Chardonne

né à Chardonne le deux septembre

mil huit cent quatre-vingt dix sept

fils de Etienne Mouron, agriculteur

et de Julie ni Degenuffy, à Chardonne

2. Mouron Berthe Julie

célibataire

ménagère

originaire de Chardonne

domiciliée à Chardonne

née à Chardonne le neuf septembre

mil neuf cent cinq

filles de Jules Etienne Mouron, agriculteur

et de Lucie Lina ni Vohl, à Chardonne

Témoins: 1. Mouron Etienne, agriculteur, à Chardonne
2. Mouron Jules, agriculteur, à Chardonne

Les publications ont eu lieu à Chardonne le 11 novembre

1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chardonne, le trois décembre mil neuf cent vingt sept.

Pièces déposées :

Promesse de mariage, acte de publication à Chardonne.

Les époux :

Louis Mouron
Berthe Mouron

Les témoins :

Et Mouron
Jules Mouron

L'officier de l'état civil :

A. Degenuffy

Communiqué

Clôture

Le numéro 30 de la page 128 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1927.

Les deux doubles des registres sont conformes, ce que nous certifions.

Chardonne, le 4 janvier 1928

L'officier de l'état civil
A. Degenuffy

Vu le 14 Décembre 1927

Le Doyen
M. H. H. H.

N° 1

Mayer

et

Mauron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mayer Edmond Henri

célibataire

mécanicien

originaire de Oron le Château

domicilié à Cortier

né à Tevey le six septembre

mil neuf cent deux

fils de François Samuel Frédéric Mayer, chauffeur
et de Lina née Tobbs, à Cortier

2. Mauron Julie Lucie dite Juliette

célibataire

originaire de Chardonne

domiciliée à La Cour de Feizy

née à La Cour de Feizy le vingt deux juillet

mil neuf cent quatre

fille de Victor Mouron, cède

et de Lucie Marie née Mouron, à La Cour de Feizy

Témoins :

1. Girardet Gustave, architecte à La Cour de Feizy

2. Girardet Elise, à La Cour de Feizy

Les publications ont eu lieu à Chardonne le 23, à La Cour
de Feizy, à Oron le Château et à Cortier le
24 décembre 1927Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Cortier, le quatorze janvier mil
neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

Actes de naissance
des époux, promesses
de mariage, actes de
publication à Char-
donne, à La Cour de
Feizy, à Oron le Château
et à Cortier.

Les époux :

E. Mayer

J. Mauron

Les témoins :

Girardet

Elise Girardet

L'officier de l'état civil :

A. Girardet

Communiqué à l'état civil
de La Cour de Feizy
et d'Oron.

N^o 2
 SAILLEN
 et
 BUREL

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. SAILLEN Jean Georges
 célibataire

manoeuvre

originaire de Trossas (Valais),

domicile à Corsier, Taud,

né à Trey le vingt deux janvier
 mil huit cent quatre-vingt dix huit

fils de Joseph Antoine SAILLEN, vigneron,

et de Louisa Ophélie née Soumi, à Corsier

2. BUREL Fanny Marguerite
 célibataire

ouvrière

originaire de Genthod (Genève)

domiciliée à Trey

née à La Cour de Feitz le cinq octobre
 mil neuf cent six

filles de Jean Auguste BUREL, manoeuvre,

et de Marie Philomène née Fillion, à La Cour de Feitz

Témoins: } 1. Schwendy Ami, manoeuvre, à Corsier
 } 2. Parisod Eugène, employé, à Corsier.

Les publications ont eu lieu à Corsier, à Trey le 16, à Trossas et à Genthod le 17 février 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsier, le trois mars mil neuf
 cent vingt huit

Pièces déposées :

Actes de naissance
 des époux, promesse
 de mariage, actes
 de publication à Cor-
 sier, à Trey, à Tros-
 sas et à Genthod.

Les époux :

Saillen Jean
 Saillen Marguerite

Les témoins :

A Schwendy
 Eug Parisod

L'officier de l'état civil :

Wyraud

Communiqué à l'état civil
 de Trey, de Trossas
 et de Genthod

No 3
Ruetzchi
et
Visinand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ruetzchi Charles

célibataire

ménager

originaire de Giff-Oberfick (Argovie)

domicilié à Cortier

né à Polle le vingt cinq février

mil neuf cent quatre

fils de Karl Anton Ruetzchi, ouvrier tôle

et de Julie née Köhli, à Cortier

2. Visinand Marthe Tatentine

célibataire

employée de bureau

originaire de Naraison

domiciliée à Corsaux

née à Chardonne le vingt quatre juin

mil neuf cent huit

filles de Jules Daniel Visinand, agriculteur

et de Tatentine née Nouvion, à Corsaux

Témoins: 1. Pasche Louis, voyageur, à Cortier

2. Ruetzchi Benoit, magasinier, à Cortier

Les publications ont eu lieu à Giff-Oberfick, à Cortier,
à Naraison et à Corsaux le 25 février
1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cortier, le dix sept mars mil
neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

Acte de naissance
de l'époux, acte
de consentement,
promesse de ma-
riage, actes de pu-
blication à Giff-Ober-
fick, à Cortier, à
Naraison et à Cor-
saux

Communiqué à l'état civil
de Giff-Oberfick et
de Pollegieux

Les époux :

Ruetzchi Chs.

Visinand Marthe

Les témoins :

Pasche Louis

Ruetzchi Benoit

L'officier de l'état civil :

Weyraud

N^o 4
Chollet
et
Disserens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chollet Daniel Pierre Louis

célibataire

manœuvre

originaire de Narbonne

domicilié à Cortin

né à La Chaux le deux janvier

mil neuf cent six

fils de Jean François Louis Chollet, décodé

et de Henriette Titouine née Obonardi, à Cortin

2. Disserens Adeline Lucie

célibataire

ménagère

originaire de Lavigny

domiciliée à Trey

née à Lutry le dix neuf avril

mil neuf cent neuf

filie de Charles Disserens, jardinier, à Pivray

et de Adeline née Costus, à Trey

Témoins: 1. Olivier Louis hortoyer, à St Léger

2. Paulson Eugène, employé, à Cortin

Les publications ont eu lieu à Lavigny le 24 à Trey, à

Cortin et à Narbonne le 25 janvier 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cortin, le vingt quatre mars mil

neuf cent vingt huit

Pièces déposées :
Actes de naissance
des époux, consente-
ment à mariage,
promesse de mari-
age, actes de publi-
cation à Lavigny, à
Trey, à Cortin et à
Narbonne

Les époux :
Chollet Daniel
Chollet Lucie

Les témoins :
L. Olivier
Eug. Paulson

L'officier de l'état civil :
A. Neyroud

Communiqué à l'état civil
de Pateleur, de Lav-
igny et de Trey.

N^o 5
Bobst
et
Chaudet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bobst Joseph

célibataire

domestique

originaire de Betsingen (Soleure)

domicilié à Jorigny

né à Triens le seize mai

mil neuf cent quatre

fils de Joseph Bobst

et de Franziska Lina née Treichen, décédés

2. Chaudet Hélène Blanche

célibataire

ménagère

originaire de Corsica

domiciliée à Jorigny

née à Jorigny le dix octobre

mil neuf cent six

fille de Victor Oley Chaudet, agriculteur

et de Blanche née Deléssus, à Jorigny

Témoins: 1. Parisod Eugène, employé, à Corsica

2. Parisod Paul, vigneron, à Corsica

Les publications ont eu lieu à Jorigny, à Corsica le 18

et à Betsingen le 18 mars 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsica, le seize avril mil neuf

cent vingt huit

Pièces déposées :

Actes de naissance
des époux, promesse
de mariage, actes de
publication à Jorigny,
à Corsica et à Betsin-
gen

Les époux :

Joseph Bobst
Hélène Bobst

Les témoins :

Eug Parisod
Paul Parisod

L'officier de l'état civil :

Atyoud

Communiqué à l'état civil
de Betsingen

N^o 6
 Raymond
 et
 Cheroet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Raymond Emile Jules Alfred
 célibataire

agriculteur

originaire de L'Abbaye et du Cherib

domicilié à Jongny

né à Jongny le trois janvier

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fil de Emile François Raymond, agriculteur, à Jongny
 et de Mme Louise Julie née Hœrisberger, décédée

2. Cheroet Esther

célibataire

ménagère

originaire de Bas-Tully (Fubourg)

domiciliée à La Cour de Feiz

née à Jugny, Bas-Tully le vingt quatre décembre

mil neuf cent deux

filles de Auguste Cheroet, agriculteur, à La Cour de Feiz

et de Mme Marie née Favet, décédée

Témoins:) 1. Parisod Eugène, employé, à Corsier
) 2. Simond Henri, cordonnier, à Corsier

Les publications ont eu lieu à L'Abbaye, au Brassus,
à La Cour de Feiz le 29, à Jongny et
au Bas-Tully le 30 mars 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsier, le vingt cinq avril mil
neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

Acte de naissance de
l'époux, promesse de ma-
riage, actes de publica-
tion à l'Abbaye, au
Brassus, à La Cour de
Feiz, à Jongny et au
Bas-Tully.

Les époux :

Emile Raymond
Esther Raymond

Les témoins :

Eug Parisod
Henri Simond

L'officier de l'état civil :

Raymond

No 7
Rieder
et
Silliod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rieder Oscar

célibataire

ingénieur

originaire de Lysenstien (Berne)

domicilié à Moyeuve-Grande (Moselle, France)

né à Berne le dix sept octobre

mil huit cent quarante deux

fils de Frédéric Rieder, ancien chef de dépôt C.T.F., à Muri

et de Rosalie née Fusi, décédée

2. Silliod Jeanne Louise

célibataire

originaire de Bloray, de Tery et de Villeneuve

domiciliée à Chardonne, (Jura)

née à Chevilly sur Châtillon le vingt trois janvier

mil huit cent quarante huit

filles de François Louis Alexis Silliod, cafetier

et de Adèle née Cachat, à Chardonne

Témoins: 1. Silliod Alexis, cafetier, à Chardonne

2. Monnet Rosa, demoiselle de réception, les Blanchettes

Les publications ont eu lieu à Chardonne le 27, à Stalden
à Moyeuve-Grande, à Bloray, à Tery
et à Villeneuve le 28 mars 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bordier, le onze mai mil neuf cent
vingt huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux, promesse de ma-
riage, actes de publica-
tion à Chardonne, à
Stalden, à Moyeuve-Grande,
à Bloray, à Tery,
et à Villeneuve.

Les époux :

Oscar Rieder
Jeanne Rieder

Les témoins :

Alexis Silliod
Rosa Monnet

L'officier de l'état civil :

A. Dyrond

Communiqué à l'état civil de
Stalden, de St. Léger,
de Tery, de Villeneuve
et à la Chancellerie d'état.

N^o 8
Mouron
et
Imhoff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mouron Charles Jules Edouard
célibataire
agriculteur

originaire de Chardonne
domicilié à Chardonne
né à Chardonne le huit janvier
mil neuf cent quatre

fils de François Mouron, agriculteur, à Chardonne
et de Philémine née Loyal, décédée

2. Imhoff Simone Hélène
célibataire
ménagère

originaire de Horrenbach - Buchen (Borne)
domiciliée à Mex
née à Mex le onze mai
mil neuf cent six

filles de Adrien Imhoff, agriculteur
et de Cécile Julie Anna née Cuvet, à Mex

Témoins : 1. Parisod Eugène, employé, à Cortina
2. Parisod Paul, vigneron, à Cortina

Les publications ont eu lieu à Chardonne, à Schwarzenegg le 23 et à Mex le 24 avril 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cortina, le vingt cinq mai mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse promise de mariage, actes de publications à Chardonne à Schwarzenegg et à Mex

Les époux :

Charles Mouron
Simone Mouron

Les témoins :

Eug Parisod
Paul Parisod

L'officier de l'état civil :

A. Veyrand

Communiqué à l'état civil de Schwarzenegg et de Lutlins

N^o 9

Strasser
et
Heizmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Strasser Gustave

célibataire

jardinier

originaire de Winterthur et Nussbaumen (Chugovie)

domicilié à Choune, Freientofgasse 13

né à Cigerwilen, (Chugovie) le dix neuf mois

mil neuf cent deux

fils de Strasser Gustave, jardinier

et de Elise née Fröhlich, à Winterthur - Sur

2. Heizmann Anna Elise

célibataire

cuisinière

originaire de Männedorf (Zurich)

domiciliée à Corsaux (Vaud)

née à Zurich le vingt cinq avril

mil neuf cent cinq

fille de Heizmann Adolphe Louis, jardinier

et de Anna Elisabeth Meili, à Corsaux

Témoins: } 1. Heizmann Martha, ménagère, à Corsaux
2. Fullschlegger Ernst, jardinier, à Luchwil.

Les publications ont eu lieu à Choune le 9, à Männedorf le 10, à Nussbaumen et Winterthur le 11 et à Corsaux le 12 Mai 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsin, le deux juin mil neuf cent vingt huit.

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

Gustav Strasser

Elise Strasser

Les témoins :

Martha Heizmann

Ernst Fullschlegger

L'officier de l'état civil :

A. Grand

Communiqué à l'état civil de Choune, de Männedorf, de Nussbaumen et de Winterthur

N^o 10.
 Allegra
 et
 Donerio

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Allegra Antoine Jacques

célibataire

peintre

originaire de Biège (Novara, Italie)

domicilié à Corsica, Borgia 13

né à Cherno, commune du Châtellard le vingt deux mai
 mil neuf cent cinq

fils de Jean Baptiste Allegra, manoeuvre,
 et de Angèle Marie née Tacaccia, à Corsica

2. Donerio Letizia

célibataire

couturière

originaire de Andorno (Novara, Italie)

domiciliée à Corsica, les Cureaux

née à Corsica le sept octobre
 mil neuf cent quatre

fille de Bartolomeo Donerio, tailleur de pierre,
 et de Maria née Mazzuchetti, à Corsica

Témoins : 1. Allegra Jean Baptiste, manoeuvre, à Corsica
 2. Donerio Bartolomeo, tailleur de pierre, à Corsica

Les publications ont eu lieu à Corsica, à Corsica le
 9 mars, à Biège et à Andorno le 5
 avril 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsica, le dix neuf juillet mil
 neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

Actes de naissance du
 époux, consentement au
 mariage, déclaration de
 domicile, promesse de
 mariage, actes de publi-
 cation à Corsica, à Ca-
 sin, à Biège et à Andorno.
 autorisations du Dépar-
 tement de Justice et
 Communiqué à la Chan-
 celerie d'état

Les époux :

Allegra Antoine
 Allegra Letizia

Les témoins :

Giovanni Battista
 Donerio Bartolomeo

L'officier de l'état civil :

A. G. G. G.

N^o 11

Armondi

et

Liotti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Armondi Jacques Guérin
 veuf en 1^{er} nous de Marie Louise Agnèsina Stalder et veuf en 2^{es} nous
 de Louise Ulrice née Degz, née le 16 janvier 1827, chaudière
 originaire de Serride (Montoue, Italie),
 domicilié à Corseaux
 né à Serride le premier octobre
 mil huit cent soixante quatre

filz de Antoine Armondi
 et de Régina née Vistarca, les deux déçidés

2. Liotti née Porté Maria Paulina
 veuve de Domenico Liotti née le 2 juillet 1824
 d'aveuse
 originaire de Curin (Italie),
 domiciliée à Vevy, rue du Lac 35
 née à Correina le vingt neuf juillet
 mil huit cent septante-un

fille de Domenico Porté, déçidé
 et de Maria Genoveffa Martinetti, à Pont St Martin (Italie)

Témoins : 1. Parisod Eugène, employé, à Corseaux
 2. Perraud Eugène, agriculteur, à Corseaux

Les publications ont eu lieu à Corseaux le 13, à Vevy le 14,
aveil, à Curin le 21 mai et à Serride le 14
juin 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corseaux le quinze septembre
 mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des
 époux, acte de maria-
 ge, deux actes de déçis,
 autorisation du Syrac-
 tement de Justice et Po-
 lice, promesse de mariage,
 actes de publications, à
Corseaux, à Vevy, à
Curin et à Serride
 Communiqué à la Chancellerie
 de l'état et à l'état
 civil de Vevy

Les époux :

Armondi
Armondi Paulina

Les témoins :

Eug Parisod
Eug Perraud

L'officier de l'état civil :

A. Wyraud

No 12
Flühmann
et
Yenny

Par jugement du Tribunal
du District d'Orbe du 14 mai 1943,
et suite le 21 mai 1943, le ma-
riage désigné ci-dessus a été dissous
par la divorce. Il a été interdit
au mari de se remarier avant
l'expiration de une année à
partir de la date du jugement.
Chardonne, le 22 mai 1943
L'officier de l'état civil
A. Deyraud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Flühmann Ernest Alfred
célibataire

suisse

originaire de Sorester (Geneve)

domicilié à Chardonne, Nord Pibin

né à Olesheim le trente octobre
mil neuf cent trois

fils de Odothe Flühmann, retraité des tramways
et de Catherine née Schaffner, à Intertaken

2. Yenny Maria Marthe
célébrataire

originaire de Carouge (Geneve)

domiciliée à Chardonne, Nord Pibin

née à Olton le neuf décembre
mil neuf cent

fille de Joseph Ulysse Yenny, boulanger

et de Louise Elisa née Mermet, à Chardonne

Témoins : 1. Parisod Eugène, employé, à Cortin
2. Feld Hans, menuisier, à Cortin

Les publications ont eu lieu à Chardonne, à Intertaken
et à Carouge le 3 septembre 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cortin, le dix sept septembre mil
neuf cent vingt huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des
époux, promesse de
mariage, actes de
publication à Char-
donne, à Intertaken
et à Carouge.

Les époux :
Ernest Flühmann
Maria Flühmann

Les témoins :
Eug. Parisod
H. Feld

L'officier de l'état civil :
A. Deyraud

Communiqué à l'état civil
de Intertaken et de
Carouge.

No 13
Pedretti
et
Schorro

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pedretti Roger Maurice Henri
célibataire

primeur

originaire de Noirmont (Bulle)

domicilié à Cortevaia

né à La Chaux de Fonds le quatorze janvier
mil neuf cent huit

fils de Jean Paul Pedretti, primeur

et de Louise Elise née Augsburg, à Cortevaia

2. Schorro Maria
célibataire

ménagère

originaire de Gros-Gumêls et de Liebistoy (Fribourg)

domiciliée à Cortevaia

née à Gros-Gumêls le cinq juin
mil neuf cent huit

fille de Joseph Schorro, agriculteur

et de Maria Theresia née Party, à Gros-Gumêls

Témoins : 1. Pedretti Germain, domestique, à Cortevaia
2. Rech Albert, employé de bureau, à Trey

Les publications ont eu lieu à Cortevaia le 5, à Noirmont
à Cormondet et à Liebistoy le 6 septembre
1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cortevaia le vingt deux septembre
mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux, promesse de ma-
riage, actes de publica-
tion à Cortevaia, à Noi-
mont, à Cormondet et
à Liebistoy.

Les époux :

Pedretti

Maria Pedretti

Les témoins :

Germain Pedretti

Rech

L'officier de l'état civil :

A. Grand

Communiqué à l'état civil de
Noirmont, de Gumêls et
de Liebistoy

N° 14
Buffat
et
Caverny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buffat André Louis

célibataire

agriculteur

originaire de Tuarrens

domicilié à Corsier les Monts

né à Corsier, au Burgog le trente un décembre
mil neuf cent trois

fils de Aloys Buffat, agriculteur

et de Cécile née Caverny, à Corsier

2. Caverny Marguerite

célibataire

ménagère

originaire de Jorgny

domiciliée à Jorgny

née à Jorgny le dix sept novembre
mil neuf cent six

filles de Henri Pasche Louis Caverny, agriculteur

et de Marthe née de Niederhäuser, à Jorgny

Témoins :
1. Parisod Eugène, employé, à Corsier
2. Meyer Charles, cultivateur, à Corsier

Les publications ont eu lieu à Tuarrens, à Corsier et à
Jorgny le 12 octobre 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsier le premier novembre
mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

promesse de mariage,
actes de publication
à Tuarrens, à Corsier
et à Jorgny

Les époux :

Buffat André
Marguerite Buffat

Les témoins :

Eug. Parisod
Ch. Meyer

L'officier de l'état civil :

W. Steiner

Communiqué à l'état civil
de Tuarrens

N^o 15
Corboz
et
Borsche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corboz Louis Charles

célibataire

journalier

originaire de Cortier et Don le Château

domicilié à Corsaux

né à Cortier le quatre août

mil huit cent quatre-vingt-douze

fils de Eugène Frédéric Corboz

et de Henriette Emmanuelle Ferrinjard, les deux décédés

2. Borsche Marguerite

célibataire

ménagère

originaire de Lottin

domiciliée à Chardonne, Nord Peterin

née à Lausanne le vingt huit octobre

mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de Edouard Emile François Borsche, cuisinier, à Payerne

et de Henriette Charlotte née Blanc, décédée

Témoins :

1. Parisod Eugène, employé, à Cortier

2. Victor Hyacinthe, vigneron, à Cortier

Les publications ont eu lieu à Chardonne le 13, à Don

et à Lottin le 15 octobre 1928

à Corsaux et à Cortier le 19 octobre 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cortier le trois novembre mil
neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux, promesse de ma-
riage, actes de publica-
tion à Chardonne, à Don,
à Lottin, à Corsaux et
à Cortier

Les époux :

Corboz Louis
Corboz Marguerite

Les témoins :

Eugène Parisod
Victor Hyacinthe

L'officier de l'état civil :

Hyraud

Communiqué à l'état civil
de Don

N° 16

Hottiger
et
Berger

Approuvé la radiation
en 21^{me} ligne des mots
Rosina née Forster, décédée,
qui ont été remplacés par
les mots: Corboz Rose,
généraliste, à Corsier
Jusqu'au 18 novembre 1928
L'Officier de l'état civil
A. Neyroud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hottiger Remy Edouard
veuf de Mathilde née Brunet dès le 1^{er} février 1926
présente

originaire de Ostingen, (Argovie)

domicilié à Chardonne

né à Chardonne le premier le 1^{er} janvier
mil huit cent nonante un

fils de Alcide Benjamin Hottiger, cordonnier, à Chardonne

et de Anne Marie Catherine née Pasche, décédée

2. Berger Martha
citoyenne

ménagère

originaire de Faheri (Bulle)

domiciliée à Choune

née à Cofers le dix mai
mil neuf cent sept

filles de Adolphe Berger, agriculteur, à Cofers

et de Rosina née Forster, décédée

Témoins: } 1. Berger Adolphe, agriculteur, à Cofers
 } 2. Corboz Rose, généraliste, à Corsier.
 } ~~3. Rosina née Forster, décédée~~

Les publications ont eu lieu à Chardonne le 24, à
Ostingen, à St. Etienneburg et à Choune le
25 octobre 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsier, le quinze novembre mil
neuf cent vingt huit

Pièces déposées :
Acte de naissance
de l'épouse; acte de
décès, promesses de
mariage, actes de
publication à Ostingen,
à Chardonne, à St. Etienneburg et à Choune.

Les époux :
R. Hottiger
Martha Hottiger

Les témoins :
M. Hoff L. Berger
Rose Corboz

Communiqué à l'état civil
de Ostingen, de St. Etienneburg et de Choune.

L'officier de l'état civil :
A. Neyroud

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

N^o 17
Duczet

et
Kohler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duczet Victor Emmanuel

célibataire

agriculteur

originaire de Chardonne

domicilié à Chardonne, en Faviilly

né à Chardonne le sept mars

mil neuf cent dix

fils de Charles Duczet, agriculteur, à Chardonne

et de Suzanne née Richard, décédée

2. Kohler Gertrude

célibataire

cuisinière

originaire de Sumiswald (Berne)

domiciliée à Biberist (Solothurn)

née à Biberist le vingt décembre

mil neuf cent dix

fille de Jacob Kohler, serurier, à Biberist

et de Frieda Ida née Heiser, décédée

Témoins :

1. Nötz Rodolphe, cafetier, au Mont Pèlerin

2. Ponsod Eugène, employé, à Coeur

Les publications ont eu lieu à Chardonne le 7, à Sumiswald et à Biberist le 8 novembre 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Coeur, le vingt deux novembre
mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux, promesse de ma-
riage, actes de publica-
tion à Chardonne, à Su-
miswald et à Biberist.

Les époux :

Duczet Victor
Gertrude Kohler

Les témoins :

R. Nötz
Eug. Ponsod

L'officier de l'état civil :

A. Tyraud

Communiqué à l'état civil
de Sumiswald et de
Biberist.

N^o 18
Pittet
Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pittet Charles Emile
celibataire
électricien
originaire de Planches-Montreux
domicile à Corsaux, La Croisaz
né aux Planches-Montreux le onze septembre
mil neuf cent trois

fils de Jules Louis Pittet, décédé
et de Fanny Louise née Desoches, à Corsaux

2. Blanc Marguerite Susanne
celibataire
ménagère
originaire du Châteland-Montreux
domiciliée à Trey
née à Corsaux le deux mars
mil neuf cent quatre

fille de Jules Blanc, à Lausanne
et de Hélène Louise née Félicie, décédée

Témoins : 1. Cupelin Edouard, ancien boutanger, à Corsaux
2. Morvan René, restaurateur, à Trey

Les publications ont eu lieu aux Planches, à Corsaux,
au Châteland et à Trey le 3 novembre 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsaux, le vingt trois novembre mil
neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

Actes de naissance
des époux, promesse de
mariage, actes de publi-
cation des Planches, de
Corsaux, du Châteland
et de Trey

Les époux :

Pittet
Marg. Pittet

Les témoins :

Ed. Cupelin
Morvan René

L'officier de l'état civil :

M. G. G. G.

Communiqué à l'état civil
de Montreux et de Trey

N° 19

Delafontaine
et
Baccaglio

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delafontaine Charles Elie
veuf de Albertine née Lehmann dès le 11 Mars
1893, agriculteur
originaire de Tey et de Corsin
domicilié à Charbonne
né à Jongny le vingt un octobre
mil huit cent soixante sept

fils de Jean Samuel Pierre Henri Delafontaine
et de Elise née Crausaz, les deux décédés
2. Baccaglio née Dupraz, Fanny Virginie
veuve de Antoine Marie Joseph Baccaglio
dès le 17 Mars 1914, ménagère
originaire de Villars-sous-Yens
domiciliée à Charbonne
née à Lièu le vingt un mai
mil huit cent soixante neuf

filles de Jean Henri Dupraz
et de Louise Jette née Guignard, les deux décédés

Témoins :
1. Parisod Eugène, employé, à Corsin
2. Hermijod Ernest, agriculteur, à Corsin

Les publications ont eu lieu à Charbonne, à Villars-sous-Yens le 23, à Tey et à Corsin le 24 novembre 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsin, le huit décembre mil
neuf cent vingt huit

Pièces déposées :
Acte de mariage de
l'époux, acte de décès,
acte de naissance de
l'épouse, acte de décès,
promesse de mariage
actes de publications à
Charbonne, à Villars-
sous-Yens, à Tey et à
Corsin
Communiqué à l'état civil
de Tey et de Villars
sous-Yens.

Les époux :
Delafontaine Elie
Delafontaine Virginie
Les témoins :
Eug Parisod
Ernest Hermijod
L'officier de l'état civil :
A. Meyraud

Vu, le 19 décembre 1928
Le Prêtre
H. Mane

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 L. d.

N^o 20
Umbekz
et
Rubin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Umbekz Jules Auguste
veuf de Marie Aline née Stettler dès le 26
mars 1826, charentier
originaire de Gessenay (Borne)
domicilié à Corsier
né à Montoux le quinze mars
mil huit cent quatre-vingt-six

fil de Henri Emile Umbekz, décédé
et de Marie Desirée née Bernard, à Chamon

2. Rubin née Bernard Maria Baptistina
sœur de Stefano dit Barozza Rubin, dès
le 2 janvier 1817, journalier
originaire de Sordovoto (Novara, Italie)
domiciliée à Corsier
née à Pollein le vingt sept octobre
mil huit cent quatre-vingt

fille de Francesco Giuseppe Bernard
et de Maria Matania née Roux, les deux décédés

Témoins : 1. Parisod Cupère, employé, à Corsier
2. Jari Jules, employé, à Corsier

Les publications ont eu lieu à Saanen le 11 et à Corsier
le 12 octobre 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsier, le vingt deux décembre
mil neuf cent vingt huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance
des époux, actes de
décès, promesse de
mariage, actes de
publication à Saan-
nen, à Corsier et à
Sordovoto

Les époux :

Jules Umbekz
Umbekz Baptistine

Les témoins :

Jari
Eug. Parisod

L'officier de l'état civil :

Meyeroud

Communiqué à l'état civil
de Saanen et à la
Charenterie d'état

N^o 21
Bähler
et
Lin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bähler Emil

célibataire

horticulteur

originaire de Wattenwyl (Berne)

domicilié à Corsaux, la Cottay

né à Stättigen le quatre décembre

mil huit cent vingt-neuf

fils de Charles Bähler

et de Lina née Frieden, les deux décédés

2. Lin Antoinette Agnès Violette

célibataire

originaire de Lutry et de Riva

domiciliée à Riva

née à Riva le vingt six juillet

mil neuf cent deux

filles de Frédéric Lin, vigneron, à Riva

et de Anna Félire née Quiroud, décédée

Témoins: } 1. Paritol Eugène, employé, à Corsaux
2. Josche Louis, représentant, à Corsaux

Les publications ont eu lieu à Corsaux le 13, à Wattenwyl, à Lutry et à Riva le 14 décembre 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Corsaux le vingt neuf décembre
mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

Actes de naissances
des époux, promesse
de mariage, actes de
publication à Corsaux,
à Wattenwyl, à Lutry
et à Riva.

Les époux :

E. Bähler

D. Bähler-Lin

Les témoins :

Eug. Paritol
Josche Louis

L'officier de l'état civil :

M. Grand

Communiqué aux pasteurs
des paroisses de Wattenwyl, de
Lutry et de Cottay.

No

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

et
Clôture

L'inscription portant le numéro 21 à la page 149 est la dernière de ce volume numéro VII. La suite se trouve dans le volume numéro VIII qui commence par le numéro 1 de l'année 1929. Au 31 décembre 1928 prend fin l'ordonnance fédérale du 25 février 1910 qui est remplacée par l'ordonnance fédérale du 18 mai 1928. La clôture de ce registre et l'ouverture d'un nouveau bord de liste pour les nouvelles prescriptions.

Chesodonne, le 2 janvier 1928

L'officier de l'état civil
A. J. J. J.

1.

originaire de

domicilié à

né à

le

mil cent

fils de

et de

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

Témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

No

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

et
Clôture

L'inscription portant le numéro 21 à la page 149 est la dernière de ce volume numéro VII. La suite se trouve dans le volume numéro VIII qui commence par le numéro 1 de l'année 1929. Au 31 décembre 1928 prend fin l'ordonnance fédérale du 25 février 1910 qui est remplacée par l'ordonnance fédérale du 18 mai 1928. La clôture de ce registre et l'ouverture d'un nouveau bord de liste pour les nouvelles prescriptions.

Chesodonne, le 2 janvier 1928

L'officier de l'état civil
A. J. J. J.

1.

originaire de

domicilié à

né à

le

mil cent

fils de

et de

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

Témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

110

1870

111

112

113

114

B
C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several columns and appears to be a list or ledger.]

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1923	Barbey - Just	5	1923	Bulligay - Pallat	8
	Byede - Georgette	21	1923	Buninger - Delay	10
1924	Barbey - Gannung	28		Bollat - Dumet	13
	Bächtold - Emory	40	1924	Blau - Pitt	46
	Buccianti - Palotti	45	1925	Bonjour - Sciering	52
	Bottens - Nord	47		Bussat - Fournier	55
1925	Benoit - Ceppin	68		Bottani - Faldini	74
	Birquely - Visinani	69		Bony - Müller	59
	Bouvier - Dumet	71	1926	Bonjour - Raymond	61
	Bollat - Vinzica	77		Burri - Nouan	81
1926	Bidaud - Schyru	84		Bieringer - Lehmann	91
1927	Braunmann - Koyser	104		Barbezat - Teridol	93
	Byede - Tourné	108		Broy - Carney	96
	Buri - Eschopp	112	1927	Bernand - Pölet	98
	Byede - Morder	113		Bovey - Mayor	106
	Blanc - Butty	116		Bollat - Furet	111
	Burger - Infangen	127		Butty - Blanc	116
1928	Bobst - Chaudet	133	1928	Bryand - Chabloy	124
	Buffet - Carney	142		Buel - Lailier	130
	Bärler - Lir	149		Brusio - Allegria	138
				Burger - Fottiger	144
				Blanc - Fittet	146
				Bacaglio - Solafontaine	147

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W



C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

100
101
102
103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120
121
122
123
124
125
126
127
128
129
130
131
132
133
134
135
136
137
138
139
140
141
142
143
144
145
146
147
148
149
150
151
152
153
154
155
156
157
158
159
160
161
162
163
164
165
166
167
168
169
170
171
172
173
174
175
176
177
178
179
180
181
182
183
184
185
186
187
188
189
190
191
192
193
194
195
196
197
198
199
200

100
101
102
103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120
121
122
123
124
125
126
127
128
129
130
131
132
133
134
135
136
137
138
139
140
141
142
143
144
145
146
147
148
149
150
151
152
153
154
155
156
157
158
159
160
161
162
163
164
165
166
167
168
169
170
171
172
173
174
175
176
177
178
179
180
181
182
183
184
185
186
187
188
189
190
191
192
193
194
195
196
197
198
199
200

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1923	Cocheud - Doumy	11	1924	Chaubert - Courne	25
	Chaudet - Flet	14		Cuschood - Guinet	27
	Carois - Douma	15		Cussy - Toldt	30
	Courne - Noire	17		Chappuis - Frauenfelden	36
1924	Cuschood - Négoz	24	1925	Cherpillod - Roth	57
	Courne - Chaubert	25		Céron - Benoit	68
	Cherbourg - Fier	29		Corboz - Fauchon	78
	Cherally - Gentin	44	1926	Chollat - Pavi	82
1925	Clementon - Allagoz	49		Corboz Fave - Bulle	90
	Cuschood - Rigamy	50	1927	Chollat - Pavi	102
	Cherpillod - Favrot	53	1928	Chaudet - Bobst	133
	Cussy - Wickhaus	57		Chard - Raymond	134
	Cherally - Toldt	65			
1926	Chenouet - Joly	85			
	Corneyz - Imros	89			
	Cussy - Guinet	95			
1927	Chappuis - Tyraud	114			
	Cuschood - Amey	117			
	Chaboz - Bynaud	124			
	Chenouet - Martin	126			
1928	Chollat - Diserens	132			
	Corboz - Pasche	143			

D
E
F
C
E
.
I
I
M
I
C
I
C
I
S
V
E
E

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

10	1852
11	1853
12	1854
13	1855
14	1856
15	1857
16	1858
17	1859
18	1860
19	1861
20	1862
21	1863
22	1864
23	1865
24	1866
25	1867
26	1868
27	1869
28	1870
29	1871
30	1872

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1923	Delay - Bonniery	10	1923	Denicq - Vignaud	4
	Ducet - Sobel	13		Ducet - Genton	6
1924	Durussel - Marenchal	26		Dumont - Vignaud	18
	Ducet - Curchoot	27	1925	Dilrens - Cornu	52
	Du - Richard	48		Dumont - Boulmer	71
1925	Denicq - Bryson	52		De la Fontaine - Nour	75
	Ducet - Pachonnet	70		Dubut - Gentilini	79
1927	de la Croix - Coust	121		Dumont - Cossy	95
	Dupuis - Ligerist	122		Dormand - Loba	103
1928	Dumont - Kohler	145	1927	Dubuis - Polmann	115
	De la Fontaine - Barcoaglio	147		Duclos - Emay	118
			1928	Dilrens - Chollet	132

D
E
F
C
H
I
M
C
I
S
J

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W



E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

100
101
102

100
101
102

100
101
102

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1926	Kemmer Schneider	94	1924	Kemmer - Bächtold	40
1927	Kemmer Dutet	118	1927	Kemmer - Brunnmann	104
				Kemmer Puchod	117

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

1850
1851
1852
1853
1854
1855
1856
1857
1858
1859
1860

1861
1862
1863
1864
1865
1866
1867
1868
1869
1870

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1924	Fraumont - Chappuis	36	1923	Faet - Jigg	7
1925	Forestier - Buiset	55		Felley - Jacquin	12
	" - Courroy	58		Finjallay - Courroy	14
	Faucher - Corboz	78		Fallet - Rufenaert	33
1926	Faure - Bulle Corboz	10	1925	Favrat - Chapilled	53
1927	Faus - Pava	25		Forestier - Ogay	67
	Forestier - Grogny	110		" - Grogny	110
	" - Godal	119			
1928	Fühmann - Yenny	140			

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

Handwritten notes on the left margin, possibly a list or index.

Main handwritten text in the upper left quadrant, appearing to be a list or index.

Vertical handwritten text located between the two main text blocks.

Handwritten text in the upper right quadrant, possibly a list or index.

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1923	Gentini - Ducret	6	1923	Gruber - Carony	9
1924	Gentini - Ducret	31		Grosclaude - Bysse	21
1925	Gentilini - Dubois	71	1924	Garnung - Baisley	28
1926	Gessel - Lescage	83		Carillet - Seyraud	37
1927	Grogny - Froulin	110		Genta - Chevally	44
			1925	Grandjean - Tott	60
			1926	" - In-Lange	80
				Gobet - Menoud	86
				Gauoni - Tott	88
			1927	Godal - Froulin	119

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

100

100 - 100
100 - 100
100 - 100

100 - 100

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

10
10
10
10
10

100
100
100
100
100

100
100
100
100
100

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

1870 - 1871 - 1872

1873 - 1874 - 1875 - 1876 - 1877 - 1878 - 1879 - 1880 - 1881 - 1882 - 1883 - 1884 - 1885 - 1886 - 1887 - 1888 - 1889 - 1890 - 1891 - 1892 - 1893 - 1894 - 1895 - 1896 - 1897 - 1898 - 1899 - 1900

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

10
11

12
13
14
15

16
17
18
19

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

101
102
103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120
121
122
123
124
125
126
127
128
129
130
131
132
133
134
135
136
137
138
139
140
141
142
143
144
145
146
147
148
149
150
151
152
153
154
155
156
157
158
159
160
161
162
163
164
165
166
167
168
169
170
171
172
173
174
175
176
177
178
179
180
181
182
183
184
185
186
187
188
189
190
191
192
193
194
195
196
197
198
199
200

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1924	Nouem - Wiss	22	1923	Nouney - Cochard	11
	Nétraille - Leroy	23		Nouron - Cardis	15
	Naikoff - Eschetrenikoff	35		Nour - Conne	17
	Nouron - Pinget	42	1924	Nigrocy - Quichod	24
1925	" - Nouron	56		Nabrunat - Duruvel	26
	Nüller - Binny	59		Nord - Bettens	47
	Nouron - Detagoutaris	75		Nichoud - Dru	48
1926	Nouron - Burri	81		Nouron - Nouron	56
	Nououd - Coteh	86	1925	Noura - Lyvercy	62
	Nouron - Rogitue	97		Momod - Formari	63
1927	Noel - Nouron	100		Mayor - Ponti	64
	Mayor - Beray	106		de Durant - de Wattonnyl	73
	Nouron - Reynard	107		Nouron - Trousse	76
	Matti - Corabold	120	1926	Noury - Wyss	82
	Mahler - Aun	123	1927	Nouron - Nour	100
	Moura - Mouron	128		Mayor - Fria	105
1928	Maya - Noura	129		Messire - Talh	109
	Nouron - Imhoff	136		Mader - Byrde	113
				Müller - Lavandry	125
				Martin - Chenand	126
				Mouron - Mouron	128
			1928	Mouron - Maya	129

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y

1853
1854
1855
1856
1857

1858
1859
1860
1861
1862

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1923	Myron - Dimeen	4	1923	Myron - Ischi (Punsky) &	
	Myron - Dimeen	18	1925	Nicklaus - Cossy	57
1924	Wob - Helba	32	1927	Myron - Chappuis	114
1925	Myron - Carney	72			
	Myron - Dimeen	76			

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

102
101
100
99
98
97
96
95
94
93
92
91
90
89
88
87
86
85
84
83
82
81
80
79
78
77
76
75
74
73
72
71
70
69
68
67
66
65
64
63
62
61
60
59
58
57
56
55
54
53
52
51
50
49
48
47
46
45
44
43
42
41
40
39
38
37
36
35
34
33
32
31
30
29
28
27
26
25
24
23
22
21
20
19
18
17
16
15
14
13
12
11
10
9
8
7
6
5
4
3
2
1

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several columns and appears to be a list or ledger.]

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1923	Pasteur - Kurzen de Reuss	1	1923	Pinget - Reynard	3
	Pêche - Visinand	16		Pit Chaudet	14
1924	Pilet - Blam	46		Peta - Toler	20
1925	Porti - Naya	64	1924	Pais - Schilbach	38
1926	Pari - Chollet	82		Pinet - Nours	42
1925	Pardini - Bellini	74		Palotti - Bucciardi	45
1927	Pari - Chollet	103	1927	Pavill - de la Caille	121
	Poux - Bollet	111	1928	Pilliod - Pieder	135
	Palman Dubuis	119		Pasche - Colby	143
1928	Peccetti - Schorno	141			
	Pittel - Blam	146			

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Q
R
S
T
U
V
X
Y
E

Q
R
S
T
U
V
X
Y

R
S
T
U
V
X
Y
Z

182
181
180
179
178
177
176
175
174
173
172
171
170
169
168
167
166
165
164
163
162
161
160
159
158
157
156
155
154
153
152
151
150
149
148
147
146
145
144
143
142
141
140
139
138
137
136
135
134
133
132
131
130
129
128
127
126
125
124
123
122
121
120
119
118
117
116
115
114
113
112
111
110
109
108
107
106
105
104
103
102
101
100
99
98
97
96
95
94
93
92
91
90
89
88
87
86
85
84
83
82
81
80
79
78
77
76
75
74
73
72
71
70
69
68
67
66
65
64
63
62
61
60
59
58
57
56
55
54
53
52
51
50
49
48
47
46
45
44
43
42
41
40
39
38
37
36
35
34
33
32
31
30
29
28
27
26
25
24
23
22
21
20
19
18
17
16
15
14
13
12
11
10
9
8
7
6
5
4
3
2
1

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1923	Reymond - Linger	3	1924	Ryser - Schütz	43
	Ratterly - Bulticoy	8	1925	Reymond - Curhod	50
1924	Rufenacht - Fattel	33		Rittorn - Ruff - Tunsand	66
	Ripert - Stäki	54		Ruchoud - Duat	70
1925	Roth - Charpillet	57	1926	Roverue - Nouze	97
	Reymond - Boyour	61	1927	Ryser - Told	99
1926	Nouze - Rogier	102		Reymond - Nouze	107
1928	Rudtchi - Visinand	131	1928	Rubin - Umbelin	148
	Reymond - Cherd	134			
	Rieder - Pilliod	135			

R
S
T
U
V
X
Y

S
T
U
V
X
Y

S

T

U

V

X

Y

Z

100
101
102
103
104
105
106

100
101
102
103
104
105
106

100
101
102
103
104
105
106

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1923	Sigy - Faus	7	1924	Leroy - Nétreiller	23
1924	Schulbach - Paris	38		Mähli - Ripet	34
	Schütz - Rysse	43	1926	Schyr - Bidand	84
1925	Formani - Monod	63		Schneider Komoy	94
1927	Lommen - Buechel	101	1927	Siegist - Dupuis	122
	Aeber - Zennard	105		Jun - Mahler	123
1928	Seillen - Bunt	130	1928	Schorro - Pedretti	141

S
T
U
V
X
Y
Z

T
U
V
X
Y
Z



T
U
V
X
Y
Z

173	173	173	173
174	174	174	174
175	175	175	175
176	176	176	176
177	177	177	177
178	178	178	178
179	179	179	179
180	180	180	180
181	181	181	181
182	182	182	182
183	183	183	183
184	184	184	184
185	185	185	185
186	186	186	186
187	187	187	187
188	188	188	188
189	189	189	189
190	190	190	190
191	191	191	191
192	192	192	192
193	193	193	193
194	194	194	194
195	195	195	195
196	196	196	196
197	197	197	197
198	198	198	198
199	199	199	199
200	200	200	200

173
 174
 175
 176
 177
 178
 179
 180
 181
 182
 183
 184
 185
 186
 187
 188
 189
 190
 191
 192
 193
 194
 195
 196
 197
 198
 199
 200

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1923	Coverney - Grüber	9	1924	Eschtroukoff - Naikoff	35
	Coverney - Finjalloy	19	1925	Coverney - Forestier	58
1924	Brejoand - Gavillet	37	"	" - Renaud	72
	Coverney - Hubert	39	1927	Eschopp - Bui	112
	" - Wirth	41		Eschold - Matti	130
1925	" - Disserens	57	1928	Coverney - Buffat	142
1926	" - Zovy	66			
1927	de la Baillie - Pariset	121			

T
U
V
X
Y
Z

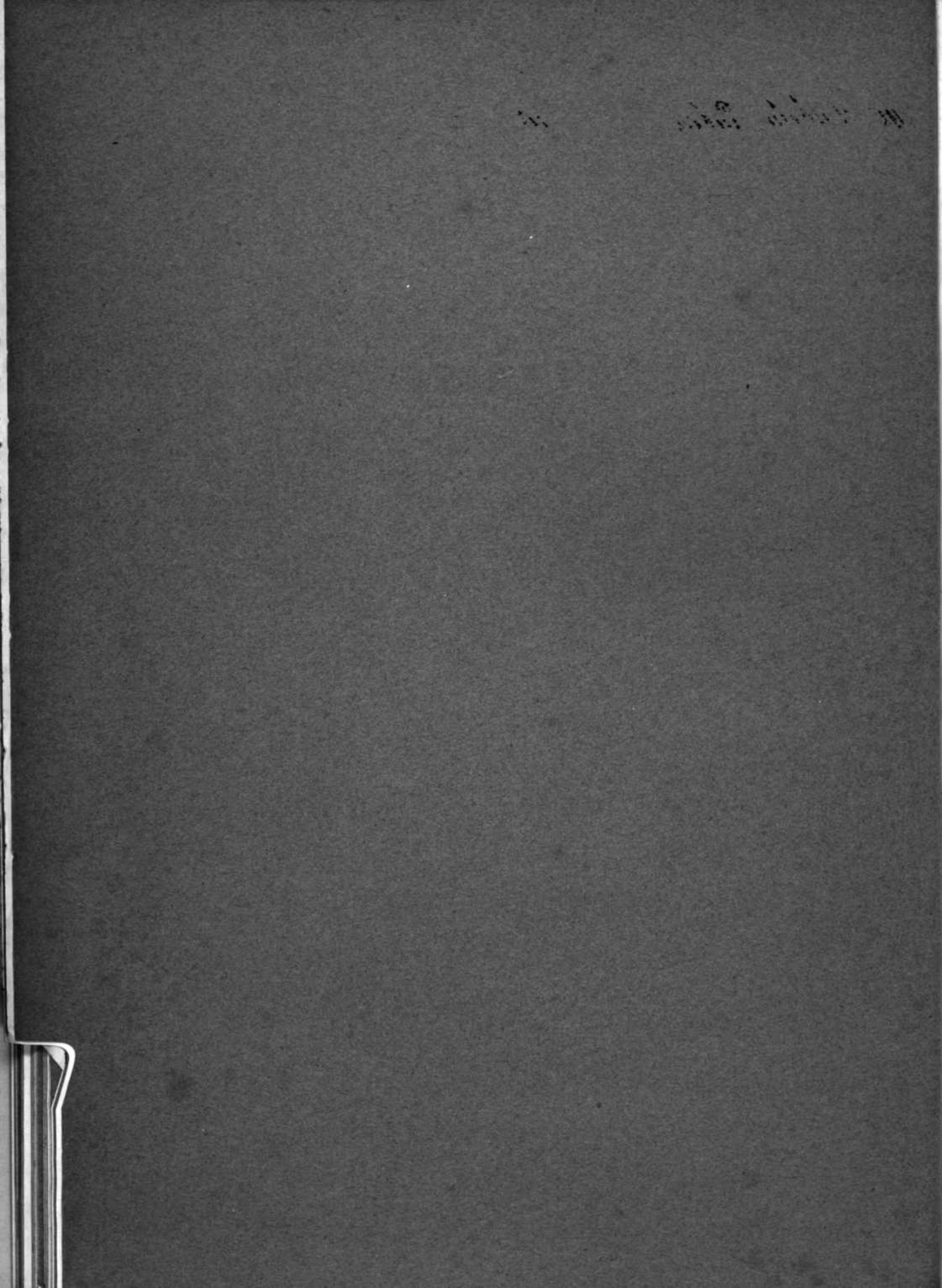
U
V
X
Y
L

U

V

X

Y



V
X
Y
L

1000
1000
1000
1000
1000
1000
1000
1000
1000
1000

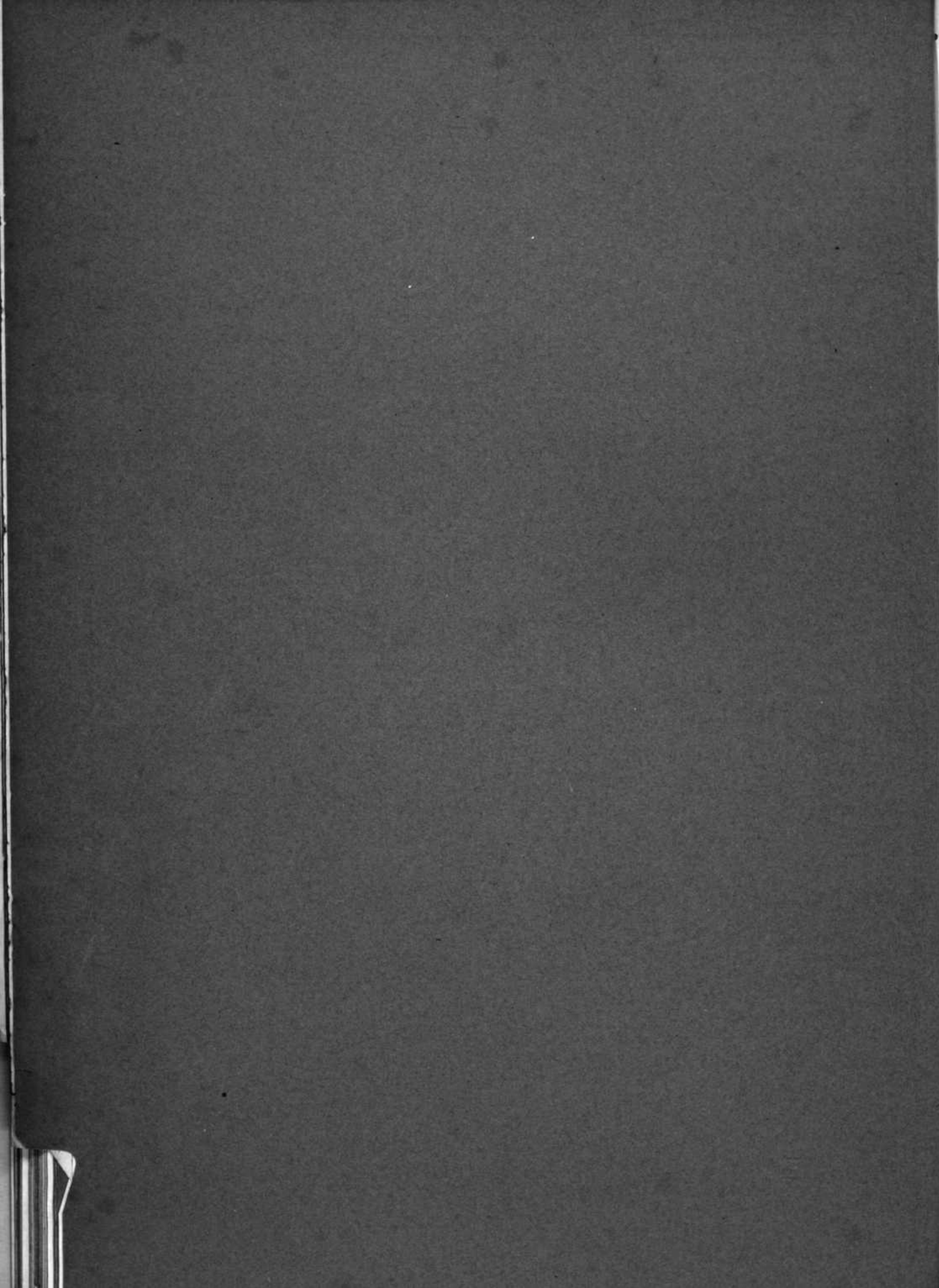
1000
1000
1000
1000
1000
1000
1000
1000
1000
1000

1000
1000
1000
1000
1000
1000
1000
1000
1000
1000

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1923	Tolet - G. - Péter	20	1923	Visimand - Pesche	16
1924	Tolet - G. - Péter	30	1924	Viss - Noume	22
1925	" Grandjean	60		Wirth - Garmy	41
	Vernand - Pittier Ruff	66	1925	Tolet - Chevally	65
	de Wattenryl de Quival	73		Visimand - Brouzet	69
1926	Tolet - Garmy	88		Vingier - Bellat	77
	Nyss, Nancy	92	1926	Tolet - Kummer	87
	Waidel - Barbezat	93	1927	Tolet - Byron	108
	Tolet - Bonnard	98	1928	Visimand - Putsché	131
1927	Tolet - Nysse	99			
	Tolet - Myshe	119			

V
X
Y
L

X
Y
L



X
Y
L



Y
L

111

111

111





1941

1941

1941

Y

